Programme Cit'in – Expérimentations démocratiques pour la transition écologique

Atelier de Réflexion Prospective n° 2 : « Élaborer l'agenda des recherches »

COMPTE-RENDU

Auditorium du MTES, 244 bd Saint-Germain, Paris – les 19 et 20/12/2017

Jean-Michel Fourniau
Président du Groupement d'intérêt scientifique « Démocratie et Participation », en charge du programme Cit'in.
Benoît Labbouz
Animateur des Ateliers de réflexion prospective.
Prune Missoffe
Chargée de mission pour le programme Cit'in.

SOMMAIRE

NOTE D'INTENTION	**Note d'intention par Jean-Michel Fourniau**	**p. 3**
PARTIE 1	**Positionnement des équipes par rapport aux questions de recherche**	**p. 4**
PARTIE 2	**Discussion et précision des questions de recherche identifiées lors de l'ARP n° 1**	**p. 6**
	1. QdR 1 L'agir citoyen dans les conceptions de la transition écologique	p. 6
	2. QdR 2 Les formes de l'agir citoyen et mises en mouvement individuelles et collectives pour la transition écologique	p. 10
	3. QdR 3 Le maillage des initiatives citoyennes ou l'essaimage : réseaux, convergences, fragmentations, hybridations, effets	p. 14
	4. QdR 4 Articulation entre initiatives citoyennes et politiques publiques : objectifs et stratégies dans les transitions écologique, énergétique et numérique	p. 17
	5. QdR 5 Communs et composition du monde commun	p. 21
	6. QdR 6 Agir à temps : Les temporalités de l'agir environnemental pour la transition	p. 24
	7. QdR 7 La fabrique des futurs	p. 26
	8. QdR 8 Coopération entre chercheurs et acteurs de la transition : quels nouveaux formats de recherche ?	p. 29
PARTIE 3	**Élaboration des questions de recherche manquantes**	**p. 32**
PARTIE 4	**Intervention de Laurence Monnoyer-Smith, Commissaire générale au développement durable, et échanges avec la salle**	**p. 45**
CLÔTURE	**Prises de parole libres et mot de clôture**	**p. 50**
ANNEXE 1	**Programme de l'Atelier de réflexion prospective n° 2**	**p. 55**
ANNEXE 2	**Les huit questions de recherche (QdR) issues de l'ARP n° 1**	**p. 57**

NOTE D'INTENTION. Par Jean-Michel Fourniau

L'exercice proposé dans le second atelier de réflexion prospective est assez différent de celui du premier : il s'agit de travailler à la construction collective d'un agenda des recherches sur les expérimentations démocratiques pour la transition écologique. Cet atelier prend également soin de laisser la place demandée à l'exposé des projets de recherche.

Les trois temps proposés visent à reformuler, enrichir, compléter les axes que proposait l'appel à manifestation d'intérêt ou les thèmes qui sont ressortis des discussions de l'atelier d'octobre, récapitulées en huit questions de recherche (*voir Annexe n°2*). Les discussions du second atelier doivent permettre de définir le contenu de l'agenda des recherches à partir des travaux conduits et proposés par les équipes et d'une réflexion collective sur les points aveugles ou les manques de ces travaux.

Il ne s'agit pas tout à fait d'un exercice d'écriture collective de l'agenda des recherches. Sa rédaction sera entreprise à la suite de l'atelier à l'aide du compte-rendu qui en sera fait, et des allers-retours seront organisés vers les équipes pour aboutir à un texte collectif. L'idée est plutôt de dresser ici un panorama de la recherche et de réfléchir collectivement à l'ensemble des thématiques qu'il faut inscrire dans cet agenda des recherches. Ce travail est réalisé à partir des questions de recherche abordées dans l'appel à manifestation d'intérêt et dans les discussions du premier atelier de réflexion prospective.

Un grand merci à toutes les équipes qui ont rédigé un billet, actuellement au nombre de trente et disponibles pour les équipes qui ont répondu à l'appel à manifestation d'intérêt. Ces billets donnent la possibilité de constituer une communauté de recherche.

PARTIE 1. Positionnement des équipes par rapport aux questions de recherche

Lors d'une première session, il a été proposé un travail de groupe permettant à chaque équipe de présenter son projet et de le situer par rapport aux questions de recherche identifiées afin de dresser une cartographie des travaux.
Ces discussions ne sont pas retranscrites intégralement ici. Les informations sur chaque projet sont accessibles dans les réponses faites à l'Appel à Manifestation d'Intérêts du programme Cit'in ainsi que dans les billets proposés par les différentes équipes et qui sont consultables sur site Internet du GIS Participation (http://www.participation-et-democratie.fr).

Plusieurs constats peuvent être tirés du positionnement des équipes par rapport aux huit questions de recherche identifiées à l'issue du premier Atelier de réflexion prospective :

- Toutes les équipes ont proposé des projets qui répondent au moins à l'une des questions de recherche n°2 « Les formes de l'agir citoyen : Mises en mouvement individuelles et collectives pour la transition écologique », n°3 « Le maillage des initiatives citoyennes : réseaux, convergences, fragmentations, hybridations, effets », n°4 « Articulation entre initiatives citoyennes et politiques publiques : Objectifs et stratégies dans les transitions écologique, énergétique et numérique », ou n°8 « La coopération entre chercheurs et acteurs de la transition : quels nouveaux formats de recherche ».
- Les questions de recherche n°1 « L'agir citoyen dans les conceptions de la transition écologique », n°6 « Agir à temps : Les temporalités de l'agir environnemental pour la transition » et n°7 « La fabrique des futurs » sont celles sur lesquelles les équipes se sont le moins positionnées.
- En prenant en compte l'ensemble des projets, il ressort que les questions ne sont pas « exclusives » : il n'est pas possible d'identifier certains groupes de répondants qui pourraient être isolés des autres au regard des questions de recherche auxquels ils cherchent à répondre.

Le tableau suivant reprend, pour chaque projet, les questions de recherche qui sont mobilisées par chaque projet. Les questions de recherche y sont classées en fonction du nombre de projets qui s'y rattachent : 30 pour la question n°2, 25 pour la question n°4, 24 pour la question n°8, 21 pour la question n°3, 16 pour la question n°5, 10 pour la question n°1, 8 pour la question n°6, et 5 pour la question n°7. Neuf équipes sont absentes de cette représentation car les membres de ces équipes n'étaient pas présents lors de la session consacrée à ce travail lors de l'atelier (elles apparaissent comme « non-représentées » dans le tableau).

La cartographie suivante propose une représentation « emboîtée » des différents projets : au centre sont indiqués les projets qui se positionnent simultanément sur les 4 questions les plus abordées (n°2, n°3, n°4 et n°8) ; le premier anneau rassemble les projets qui abordent trois de ces quatre questions ; le deuxième anneau regroupe les équipes qui ne répondent qu'à deux de ces quatre questions ; enfin l'anneau extérieur rassemble les projets qui n'abordent qu'une seule de ces quatre questions. Pour faciliter la lecture de cette cartographie, une couleur a été attribuée à chacune des quatre questions les plus mobilisées (bleu pour la question n°2, orange pour la n°3, vert pour la n°4 et jaune clair pour la n°8). Là-encore, neuf équipes n'ont pu être positionnées dans les différents anneaux, et apparaissent donc dans l'encadré des équipes « non-représentées ».

Ce tableau et cette cartographie tiennent compte de certains rapprochement annoncé les équipes lors de l'atelier ou juste après (équipes 9 et 11 ; équipes 16 et 24 ; équipes 20 et 41 ; équipes 21 et 30). Les deux numéros des équipes apparaissent donc dans la même ligne du tableau et dans le même bloc de la cartographie. Les rapprochements annoncés plus récemment n'ont pu être pris en compte.

Eq. n°	QdR n°2	QdR n°4	QdR n°8	QdR n°3	QdR n°5	QdR n°1	QdR n°6	QdR n°7
34	X	X	X	X	X	X	X	X
42	X	X	X	X X				
20	X	X	X	X		X		
29	X	X	X	X		X		
21	X	X	X	X				X
16/24	X	X	X	X				
27	X	X	X	X				
41	X	X	X				X	
17	X	X	X					
31	X	X	X					
50	X	X	X			X		
13	X	X		X	X X		X	X
26	X	X		X	X			
39	X	X		X	X		X	
5	X	X		X			X	
7	X	X		X				
8	X	X		X				
15	X	X		X				
35	X	X		X				
19	X		X	X X				
3	X		X	X				
4	X		X	X				
37	X	X					X	
14	X	X						
28	X	X						
25	X		X	X		X		
51	X		X		X	X		
32	X		X	X				
10	X		X		X			
11	X		X	X				
43		X	X			X		
44		X	X	X				
45		X	X					
2		X		X	X		X	X
23		X		X		X		
52		X		X			X	
49			X	X	X			X
38	X					X		
30			X		X			X
18			X	X				
40			X			X		X
46			X				X	
1								
6								
9								
12								
22								
33								
36								
47								
48								
53								
TOTAL	**31**	**28**	**27**	**22**	**16**	**10**	**9**	**7**

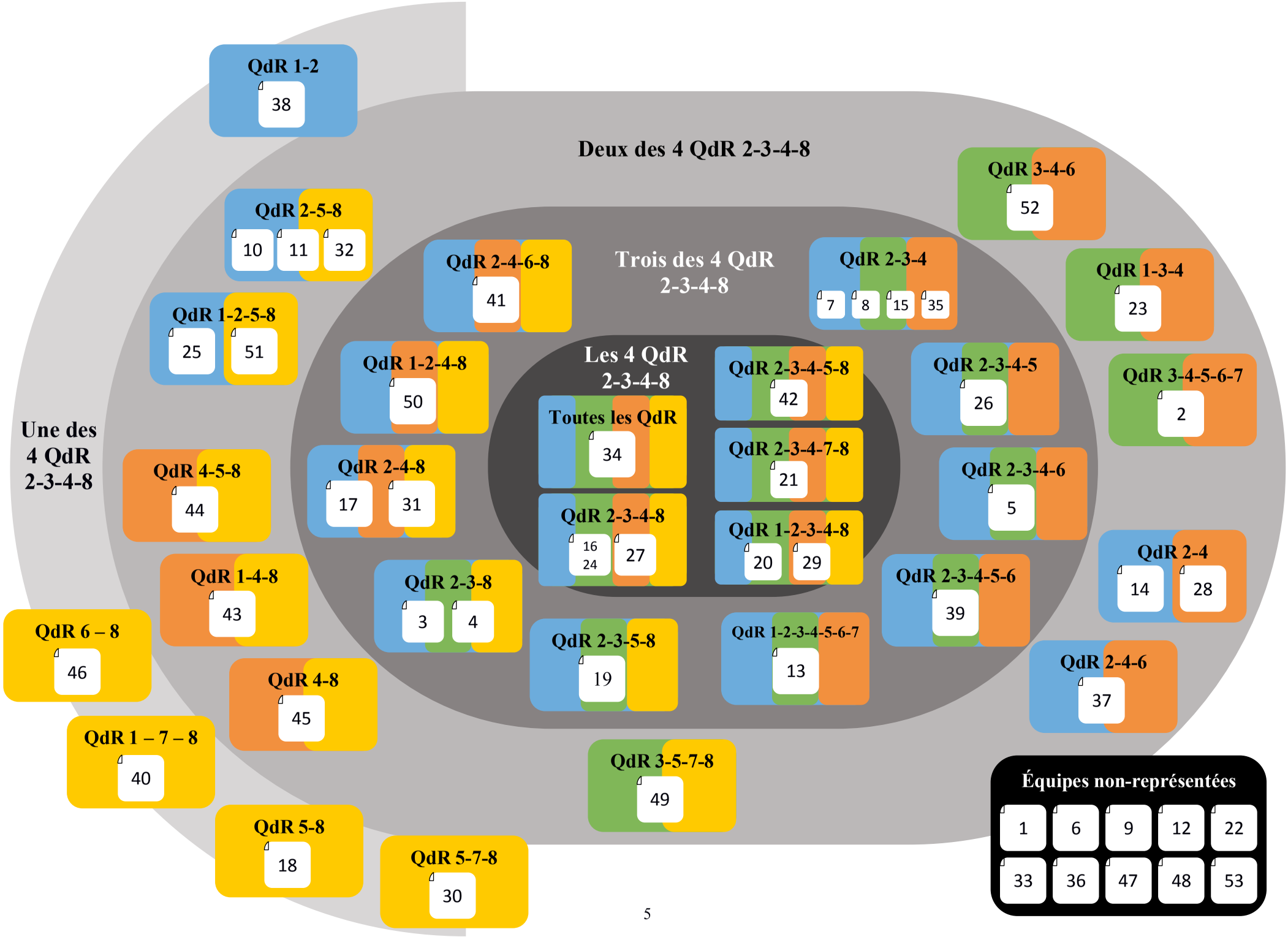
Une des 4 QdR 2-3-4-8
Deux des 4 QdR 2-3-4-8
Trois des 4 QdR 2-3-4-8
Les 4 QdR 2-3-4-8
QdR 1-2
38
QdR 2-5-8
10
11
32
QdR 1-2-5-8
25
51
QdR 4-5-8
44
QdR 1-4-8
43
QdR 6 – 8
46
QdR 4-8
45
QdR 1 – 7 – 8
40
QdR 5-8
18
QdR 5-7-8
30
QdR 2-4-6-8
41
QdR 1-2-4-8
50
QdR 2-4-8
17
31
QdR 2-3-8
3
4
Toutes les QdR
34
QdR 2-3-4-8
16
24
27
QdR 2-3-5-8
19
QdR 2-3-4-5-8
42
QdR 2-3-4-7-8
21
QdR 1-2-3-4-8
20
29
QdR 1-2-3-4-5-6-7
13
QdR 3-5-7-8
49
QdR 2-3-4
7
8
15
35
QdR 2-3-4-5
26
QdR 2-3-4-6
5
QdR 2-3-4-5-6
39
QdR 3-4-6
52
QdR 1-3-4
23
QdR 3-4-5-6-7
2
QdR 2-4
14
28
QdR 2-4-6
37
Équipes non-représentées
1
6
9
12
22
33
36
47
48
53

PARTIE 2. Discussion et précision des questions de recherche identifiées lors de l'ARP n°1

Au cours de plusieurs ateliers aux méthodes d'animation diverses, les participant·e·s ont successivement approfondi deux des questions de recherche proposées pour en déployer les différentes dimensions abordées dans leurs propres travaux, et les reformuler si besoin. Il·elle·s ont ensuite préparé une synthèse pour chaque question de recherche (voir le programme à l'Annexe n°1, Sessions 2, 3 et 4). Les synthèses proposées ici repartent des synthèses partagées par les participant·e·s et les nourrissent de l'ensemble des discussions menées dans les différents ateliers.

QdR 1 - L'agir citoyen dans les conceptions de la transition écologique

Boule de neige n°1 : *Ayméric Luneau, Adrien Tusseau, Vincent Boutry, Patrick Beauvillard, Elisa Monnot, Rémi Barbier*
Boule de neige n°2 : *Frédéric Naudon, Claire Lamine, Denis Salles, Julie Riegel, Hind Gaïgi*
Synthèse : *Sandrine Gombert-Courvoiser, Aymeric Luneau, Elisa Monnot*

Dans un premier temps, la mise au pluriel des conceptions de la transition écologique a conduit à **interroger les conceptions/définitions** de chacun des termes, pris individuellement, de la question de recherche : « agir », « citoyen », « transition écologique ». Présupposer plusieurs conceptions indique l'existence potentielle de plusieurs définitions, ce qui amène à se demander : de quoi parle-t-on ? Quelles sont les définitions ?

Est d'abord apparue la nécessité de comprendre ce que désigne la figure du **citoyen** – l'individu et ses besoins – et ce qu'elle ne désigne pas. Qui est un citoyen (quel type d'individus) ? À partir de quel moment est-on citoyen ?

Quelles sont les natures du citoyen (engagé, militant, « éloigné » c'est-à-dire personne difficile à capter ou personne vulnérable/fragile, pauvre, illettrée) ? La question de l'accès aux différents citoyens a été posée, en particulier les citoyens plus vulnérables, ou plus difficilement accessibles, parfois dits « absents », « fantômes » ou « défavorisés ». Ces populations ont peut-être aussi des agirs à leur échelle dans le sens de la transition : comment accéder à ces populations, ces situations, ces pratiques ? Il est nécessaire de reconnaître les différents moteurs de changement comme légitimes, ce qui pose aussi la question des résistances, des contestations.

Quelles sont les figures du citoyen ? Il faut éviter de considérer le citoyen, l'être humain, seulement par rapport à la sphère d'action publique, mais le prendre dans toute sa diversité, dans les multiples facettes de ses pratiques, de ses visions, c'est-à-dire comme acteur encastré dans la société : il est aussi habitant d'un territoire, consommateur, électeur, vacancier, travailleur, engagé associativement... Il faut réencastrer la citoyenneté dans l'acteur social, plein de contradictions, prendre en compte la singularité de l'individu, sa subjectivité et ses intersubjectivités. Cette focalisation sur le citoyen pose également la question de sa conscience : le citoyen est-il conscient d'être citoyen ? Il est important de requestionner le citoyen dans toutes ses formes, partir de la définition du terme de citoyen pour définir l'objet d'analyse : le citoyen agit-il de la même manière s'il est électeur ou consommateur par exemple ?

Qu'est-ce que **l'agir** ? Quelles sont les dimensions de l'agir (individuelles, collectives) ? Contrairement à une vision répandue, l'agir citoyen n'est pas forcément collectif. Des dynamiques peuvent relever de formes de singularisation, en tout cas d'actions / pratiques individuelles, qui contribuent à des processus de transition écologique : la transition s'effectue aussi dans cet univers plus méconnu de la singularité. Le mouvement de la transition écologique est peut-être autant à prendre dans ces formes de l'action singulière / singulariste, que des supposées actions collectives dont on pense toujours que ce sont elles qui font bouger les choses. On a un rapport au changement

de comportement très rationnel et très cognitif, alors qu'il passe aussi par les affects, par des moments de vie en commun, par l'expérience humaine d'autres manières d'être et de se comporter, de se révéler au contact des autres. S'il y a changement, c'est parce qu'il y a une évolution dans les visions qu'on offre. Néanmoins, ce sont les formes collectives d'alerte, de vigilance, qui permettent de traduire de l'action individuelle à plus large échelle, et que les actions individuelles sont permises par un travail collectif légitimant d'écologisation.

Comment l'agir individuel devient collectif ? Comment l'agir collectif peut produire des changements individuels ? « Agir citoyen » signifie-t-il agir en tant que citoyen ou de façon citoyenne ? Y a-t-il toujours un intérêt collectif à l'agir citoyen ? Il peut y avoir des regroupements de citoyens avec un intérêt personnel et non nécessairement pour l'intérêt collectif et général. Ce serait donc toujours agir d'une manière citoyenne mais pas forcément dans un intérêt au bénéfice collectif. De quelle manière associe-t-on donc nécessairement l'agir citoyen à un bénéfice collectif ?

Quelles sont les différentes motivations de l'agir citoyen ? Il faut reconnaître la diversité des déclencheurs de changement selon les individus, au risque, dans le cas contraire, de tomber dans l'injonction normative morale. La santé est par exemple un déclencheur qui peut être partagé plus largement que le devenir de la planète. Le régime écologique prend beaucoup de place dans les discours mais les pratiques en restent assez éloignées. Ce que nous mettons derrière le terme « écologique » doit être réapproprié à tous les niveaux, ne doit pas être figé mais au contraire indéfiniment requalifié.

L'idée a été suggérée de mettre l'accent sur le terme « transition » plutôt que « écologique » qui véhicule une vision souvent très normative : l'important serait la mise en mouvement parallèle de chacun selon d'où il part, et pas nécessairement pour aboutir au même endroit, afin que chacun puisse s'approprier cette mise en mouvement. Il s'agirait de faire l'infini travail de la pratique démocratique, même pour la transition écologique, c'est-à-dire de toujours la réencastrer dans du social, la transition écologique étant dans les faits une mise en mouvement permanente. Cette idée a fait débat dès lors que le terme « écologique » donne une orientation au mouvement, et qu'il serait difficile de faire sans.

Le fait de ne pas imposer une vision normative renvoie au travail préalable de compréhension des visions et visées selon les populations. La notion de besoin doit donc également être posée, au-delà de la motivation. L'agir citoyen doit venir de la personne, d'où la nécessité d'être au service et à l'écoute des besoins des citoyens. Cela revient à la question de la politique publique : l'agir citoyen se situe-il forcément dans le cadre de l'action publique ? Dans la question de recherche, cela est suggéré par la phrase « la réflexion sur la citoyenneté écologique est nécessaire pour transformer les conceptions de l'action publique », ce qui est limitant et implique que les conceptions de la transition écologique sont forcément liées à l'action publique. Peut-on penser des formes d'action de l'agir citoyen quotidiennes qui, finalement, ne visent pas la transformation en termes de politiques publiques ?

L'idée d'une « nécessité d'une action citoyenne » portée notamment dans l'appel mondial des 15 000 scientifiques, suggère qu'il n'y aurait pas d'action citoyenne préexistante, que les citoyens n'auraient pas encore pris conscience et donc n'agiraient pas encore. Or l'agir renvoie à l'idée d'action en train de se faire. Ceci implique que l'individu peut n'avoir conscience de son agir qu'*a posteriori*. Cette question de la conscientisation de l'agir pose celle de la conscientisation des résistances, contre l'idée récurrente selon laquelle les individus qui ne font pas le bon geste ou ne sont pas écologiques agissent comme tel par ce qu'ils n'ont pas conscience des conséquences et devraient être éduqués.

De nombreuses manières d'agir pourraient être intéressantes à faire émerger mais il est nécessaire de penser les actions déjà présentes, les pratiques des individus, qui peuvent témoigner d'une

« réorientation des choses » en cours, plutôt qu'une réorientation à venir ou à faire advenir. En effet, la question de recherche telle que formulée part du constat d'une nécessité de « réorienter les choses », or l'agir citoyen existant va peut-être déjà dans le bon sens. Il faut donc avoir une attention aux pratiques en captant leurs signaux faibles, non labellisés / revendiqués « agir citoyen » : si, au premier abord, elles peuvent ne pas sembler s'inscrire dans la transition écologique, elles peuvent donner des appuis pour penser une solidarité. Comment détecter ces signaux faibles ? Comment révèle-t-on cet agir et comment lui donne-t-on une dimension plus grande par le collectif ? Quels outils théoriques et conceptuels pourraient lui permettre de prendre conscience de son territoire et de réfléchir la transition ? Quels seraient les révélateurs de l'agir ?

À quoi renvoie **la transition écologique** ? La transition écologique est-elle une norme ou une position ? La notion de transition écologique est-elle partagée ? Pourquoi une focalisation sur la dimension « écologique » ? Qui participe à la définition des différentes conceptions de la transition écologique ? À chacun sa transition, son rythme ?

L'idée de la transition écologique passe aussi beaucoup aujourd'hui par des outils économiques, et par la monétarisation (compensation écologique). Il faut remettre davantage de controverse dans la question de recherche : comment quelqu'un de très libéral poserait-il la question ?

Dans un deuxième temps il est apparu nécessaire de **repenser les relations qui peuvent lier ces trois termes**.

Un des éléments qui semble permettre de lier agir, citoyen et transition écologique est la question de la légitimité des normes que les conceptions de la transition écologique véhiculent. Quelles sont les normes véhiculées par les différentes conceptions de la transition écologique ? **Quels impacts les différentes conceptions de la transition écologique ont sur la définition du citoyen et de l'agir citoyen ?** Notamment, la façon de penser la transition écologique détermine la façon de voir le citoyen comme un acteur ou un agent passif. Si on pense la transition comme un changement d'état, cela pose la question des normes qui vont être imposées ; la deuxième conception est plus attentive au processus et au changement, et replace l'idée que l'action va transformer les normes sociales. C'est lié aux deux conceptions de la transition : comme un changement d'état / instabilité / tâtonnement *versus* la transition telle que définie dans la question de recherche comme un chemin / mise en mouvement vers le changement. **Inversement, comment la façon de penser le citoyen ou de définir l'agir citoyen impacte les manières de penser la transition écologique ?**

La transition écologique peut être vue comme un discours qui assigne des rôles et qui vise à produire des normes d'action qu'il faut interroger. Cela pose la question de la dimension prescriptive et de la légitimation. Faut-il une conception explicite de la transition écologique / de l'agir citoyen pour changer / améliorer les choses ? Qui porte la question de la transition écologique ? Qui doit la porter ? Comment est-elle perçue, comprise ? Est-elle partagée ? Quelle place du citoyen dans la définition de cette transition écologique ? L'idée est de voir le citoyen comme « co-auteur », « co-créateur » de ce qu'il produit, d'une trajectoire propre, et non pas simplement comme un acteur qui s'approprierait la transition.

Faut-il nécessairement penser / avoir une conception explicite de la transition écologique / de l'agir citoyen pour changer les choses ? Quelles injonctions normatives sont véhiculées par les conceptions de la transition écologique et quels types de résistance / légitimité peuvent émerger ?

Ceci renvoie à la question du « bon » citoyen, qui pose celle des normes véhiculées par les conceptions de la transition écologique ainsi que celle de l'identité des citoyens absents. Qu'est-ce qui définit le bon citoyen ? Le bon citoyen est-il celui qui agit individuellement ou pour la collectivité ? À partir de quel moment est-on bon ou mauvais citoyen ? Qu'est-ce que cela implique ?

Existerait-il un mauvais citoyen dans une transition écologique ? Si oui, quel serait-il ? Le fait d'être citoyen n'est-il pas en soi une manifestation de la vertu ?

La question du bon citoyen implique également de prendre en compte les inégalités dans la possibilité de penser la transition écologique sur le long terme comme le font les acteurs publics ou les chercheurs par exemple, au risque de son rejet en raison de sa perception comme une injonction normative extérieure stigmatisante. Avant d'être un bon citoyen, il faut déjà pouvoir être un citoyen : avoir le droit de bien s'alimenter, d'éduquer ses enfants, d'être considéré comme tel, avant d'être un citoyen écologique. Si les besoins de survie immédiats ne sont pas pris en compte et si la temporalité écologique n'est pas réencastrée dans les temporalités sociales réelles, la notion de bon citoyen devient très exclusive et inégalitaire. Il faut donc penser ces temporalités de la transition, reconnaître les transitions à la mesure de chacun, et valoriser des formes de mise en mouvement qui peuvent être sur des pratiques assez simples, du court-terme. Cela renvoie à la question des vulnérabilités différenciées ou des inégalités environnementales, traitées dans les courants de justice environnementale.

Pour passer de l'agir citoyen à la transition écologique, il y a également l'idée du passage d'un agir individuel à un résultat collectif, et réciproquement, *i.e.* comment l'agir collectif peut-il produire des changements individuels ? L'agir citoyen est-il forcément dans le sens d'une transition écologique ? Est-il possible de penser des agirs citoyens qui ne s'inscriraient pas dans une transition écologique ou qui seraient anti-transition écologique ? Ou sont-ce alors nécessairement des agirs non citoyens ? L'agir citoyen est-il forcément compatible avec la notion de transition écologique, partagée ou non ? Une telle compatibilité est-elle nécessaire / évidente ou, au contraire, à travailler et redéfinir ? Y a-t-il un agir citoyen en dehors des discours de transition écologique ?

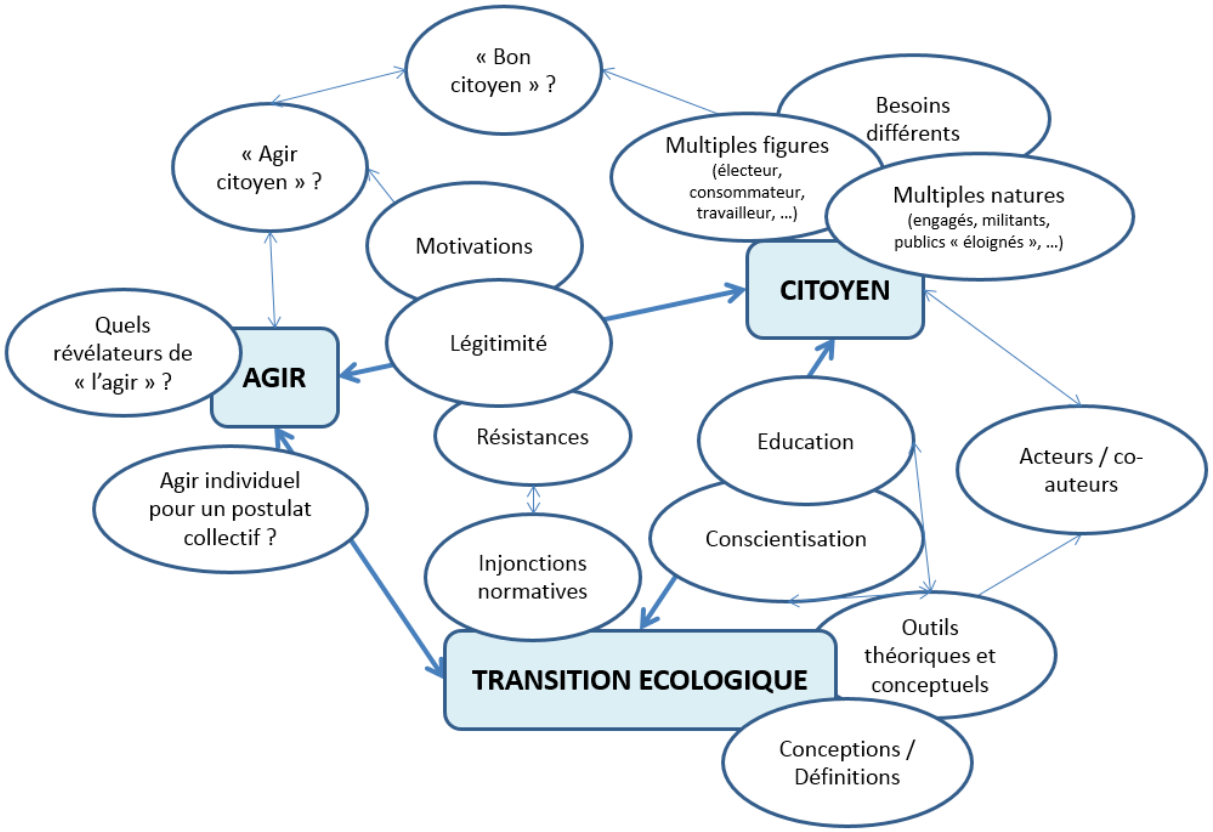

Schéma de synthèse des différentes interactions entre les différents éléments de la question (réalisé lors de l'atelier de préparation de la synthèse).

QdR 2 - Les formes de l'agir citoyen et mises en mouvement individuelles et collectives pour la transition écologique

Boule de neige n°1 : *Emmanuel Picavet, Karim Berthomé, Sandrine Gombert-Courvoisier, Grégori Akermann, Laurence Granchamp, Patrice Melé*
Boule de neige n°2 : *Yannis Lemery, Sébastien Chailleux, Fabien Milanovic, Dominique Theile*
Synthèse : *Esdras Tagam Nctounou, Emmanuel Picavet, Gilles Verpraet, Emeline Omer, Séverine Bellina*

1) Le noyau central de la question de recherche est constitué des enjeux. Les formes de l'agir citoyen sont redevables de trois choses :

- Des **catalyseurs** de différents types (politiques, technologiques, éducatifs), des catalyseurs pour des rôles et des combinaisons de rôles, des synthèses entre des rôles (citoyens, acteurs sociaux).

Le catalyseur n'est pas vraiment la forme d'action, mais plutôt le déclencheur qui va catalyser différentes formes d'action, mettre en mouvement. Il peut être purement lié à la vie personnelle ou relever de catalyseurs démocratiques qui ont une signification plus large dans la société.

- Des **répertoires / formes d'action** qui permettent de comprendre de manière réaliste ce que les gens peuvent faire, la manière dont ils aperçoivent les formes d'action alternatives possibles qui aient un sens collectif et permette de rejoindre un collectif.

Ces répertoires d'action peuvent être **disponibles**, par exemple, le compostage collectif en pied d'immeuble ou de quartier est un élément de répertoire de l'agir citoyen : quand les gens cherchent à faire des choses localement, le jardin partagé ou le compostage apparaissent très vite aujourd'hui. Il existe une sorte de répertoire de ce qu'il est possible de faire ensemble, qui peut être un point d'ancrage dans une stratégie de transition. Les répertoires d'action sont également **en cours d'élaboration**, clef d'une capacité citoyenne renouvelée qui doit rester ouverte, en faisant attention au préformatage qui échappe au débat, à l'idée de répertoire d'action collective qui clôturerait un certain nombre de possibilité d'actions. Cela pose aussi la question de la pluralisation des formes d'engagement dans une perspective démocratique.

- De **structures collectives** capables d'abriter l'engagement et le dialogue.

Une attention particulière peut être portée aux structures collectives intermédiaires qui abritent des **formes d'engagement intermédiaires** entre participation démocratique traditionnelle d'un côté, et initiatives, par exemple associatives, complètement décentralisées de l'autre. Ces formes intermédiaires d'engagement peuvent être différentes formes de concertation entre parties prenantes ou de dialogue institutionnel qui pluralisent les façons de participer au débat et de faire avancer des idées, par exemple les concertations institutionnelles, les concertations autour des agendas collectifs et urbains, les agendas 21, etc. Elles peuvent favoriser un ancrage empirique très contingent du point de vue des motifs ou de l'endossement de rôles : les gens ne jouent pas simplement des rôles égalitaires de citoyen, mais des rôles liés à leur position dissymétrique d'influence, à leur représentativité, à l'état des conflits et des relations de pouvoir dans la société, à la rencontre contingente des intérêts ou des finalités. Cela ne correspond pas aux attentes normatives traditionnelles classiques de la démocratie délibérative, i.e. une très grande neutralité des acteurs au regard des raisons qu'ils portent. La **logique des parties prenantes** renvoie à l'idée de mise en dialogue de différentes préoccupations et permet de prendre en charge certains enjeux de bien commun qui sont des objets d'attente citoyenne.

2) Il est nécessaire de comprendre ces formes d'engagement en présupposant une démarche utile associant recherche et action :

- une **mobilisation interdisciplinaire**, une attention à l'appropriation individuelle des enjeux collectifs (l'absence de psychologues a été regrettée).

L'interdisciplinarité permet de concilier les sphères et les rôles, plutôt qu'une somme des regards. Il est impossible de travailler sur la transition écologique et sociale sans travailler sur le comportement, ce qui fonde l'être humain, son rapport au pouvoir, son rapport à l'autre, la sociologie des organisations, la place de l'économie.

Il est également nécessaire de faire participer tout le monde : on ne peut pas réfléchir à la transition sans inclure les citoyens, non pas pour qu'ils s'en emparent et qu'ils acceptent de bien vouloir le faire, mais pour qu'ils contribuent au projet. Il s'agit d'ouvrir à des projets plus qu'à des disciplines, à des sachants et des non sachants, d'ouvrir le débat suffisamment en amont pour que l'inclusion et les motifs de participation soient réels. Le changement social se construit avec différents types de savoirs, ce qui inclut le savoir des pratiques.

- **une meilleure intégration de la réflexion sur les modèles contractuels, marchands et économiques au sein du politique** (notamment le travail de réactualisation des notions associées au développement durable) ; il n'y a pas de raison à ce que les formes de l'organisation économique restent soustraites au débat dans la transition écologique, cela paralyse l'engagement citoyen.

Sur les marchés, les acteurs économiques sont tantôt individuels et tantôt collectifs. Des consommateurs par exemple prennent des décisions individuelles, faisant des arbitrages qui reflètent leurs intérêts personnels. Les logiques de marché consistent souvent à rabattre les préoccupations collectives sur des préoccupations individuelles. Cela relève d'un choix au sens où les citoyens choisissent d'élire des gouvernements ou des autorités pour lesquels la solution passe par l'ultra libéralisation.

Le cadre normatif de l'agir citoyen, dans sa projection, ne peut pas être cohérent si les préoccupations économiques sont séparées des autres. **La doxa économique aborde les questions d'environnement en privilégiant un approfondissement des relations contractuelles**. La logique contractuelle est simplement susceptible d'être régulée par des processus démocratiques. Faut-il s'en remettre à la motivation des acteurs dans des démarches contractuelles pour prendre en charge des enjeux écologiques ? Cette logique implique de s'en remettre aux intérêts des gens tels qu'ils sont pour prendre en charge des enjeux collectifs, plutôt que de traiter ces enjeux à l'échelon des choix collectifs démocratiques. Il n'y a rien d'évident au fait que les problèmes d'environnement seront résolus en approfondissant la logique d'échanges de marché, mais c'est ce qui est mis en œuvre aujourd'hui. **Pour d'autres, il faut refaire de l'économie une variable qui dépend du politique et non l'inverse**, avoir le courage de défendre des actions qui, plutôt que d'être dans de l'opposition pure à l'économie, fassent de l'économie un outil « au service de » la régulation politique. Il s'agit donc de réencastrer les modèles économiques dans des dynamiques politiques. C'est le rôle de la recherche, avec les acteurs de terrain, de proposer des modèles alternatifs réalistes et construits qui remettent la régulation économique au service de la régulation politique afin de donner sens et effectivement à l'implication citoyenne.

- **une valorisation de l'innovation sociale** en lien avec des modèles d'organisation (suffisamment ouverts) et les perspectives de développement économique et de critique des normes sociales qui s'imposent trop facilement, etc. A été évoquée l'idée d'innovation responsable.

3) Les ramifications sont importantes pour progresser dans l'étude de la morphologie de l'engagement dans un cadre transitionnel.

- **Au cœur des catalyseurs**, il faut s'intéresser à la reconnaissance et à l'identité des acteurs, au contexte, au milieu, aux histoires individuelles / personnelles et collectives qui jouent un rôle dans le passage à l'engagement. L'idée est celle du **faire**, de l'expérience ancrée dans la réalité, plutôt que dans des grands discours sur la transition écologique.

Qu'est-ce qui fait mouvement pour se mettre en marche vers la transition ? Il y a des **préoccupations individuelles** (par exemple d'ordre sanitaire), des **préoccupations collectives** (par exemple des aspects environnementaux, biens communs, motivations communes d'ordre économique comme la redistribution de la valeur sur le territoire). Existent également des **préoccupations individuelles par rapport à des pratiques d'évitement ou de rejet** par rapport à la société de consommation, notamment dans le cadre des coopératives, des marchés coopératifs : il s'agit plutôt d'un rejet de ce qui existe que de tendre vers quelque chose de commun. Des **effets de reconnaissance sociale**, d'estime de soi, de construction identitaire, de fierté peuvent également être à l'œuvre dans ces mises en mouvement et participer des changements de pratiques.

Les mises en mouvement s'inscrivent dans des trajectoires, dans un contexte de vie ou un contexte territorial. Les formes de l'agir citoyen ne peuvent en effet pas être pensées de manière déconnectée des cycles de vie, des éléments de contextes sociologiques, locaux, d'enjeux de connaissance, d'inscription dans des territoires : en fonction de ces éléments, un élément va être déclencheur ou non. Il peut y avoir des ruptures, des échecs, des accidents, au niveau individuel (par exemple un divorce ou un déménagement) ou collectif, qui peuvent potentiellement mener à la création de nouveaux réseaux sociaux, lesquels peuvent être tant des accélérateurs de changements que des inhibiteurs. Même en l'absence de ces ruptures, l'inscription dans ces réseaux sociaux, dans ces éléments de contexte, peut être inhibiteur, favorable ou accélérateur de changement. Ce sont donc des éléments à identifier. Comment peut-on changer en dépit de son contexte social ? Le changement est-il individuel vers le collectif ou collectif vers l'individuel ? Par exemple, la santé, tout comme l'environnement, peut être un facteur individuel de changement tout en étant un enjeu collectif, un bien commun. Ces thématiques à la forte articulation entre l'individuel et le collectif sont un moyen de diffuser, de toucher tous les secteurs de pratiques sociales. Également, comment agir dans plusieurs groupes sociaux à plusieurs niveaux de la société à travers certaines thématiques ?

La question de la relation au milieu de vie et de la relation vécue à son milieu doit être posée dans la réflexion sur l'agir citoyen, car les publics qui n'ont pas déclenché ont une relation différente au milieu que ceux qui ont déclenché. Il est donc nécessaire de faire avec différentes relations au milieu. C'est la **question démocratique de l'inclusion** : à partir du moment où un certain nombre de personnes ont déclenché, comment se pose la question de la transition et la question démocratique par rapport à la majorité des personnes qui n'ont pas déclenché ? Qu'est-ce qui permet à plus de personnes de rentrer dans une dynamique de débat, de conflit, de consensualité pour abonder ou s'opposer à ce qu'ont fait les premiers, les déclencheurs ?

L'agir citoyen doit-il passer par une prise de conscience ? La prise de conscience est à l'origine d'un changement de pratique et d'un passage à la transition. Mais de nombreux travaux en psychologie sociale montrent que l'information et la sensibilisation ne suffisent pas pour changer les pratiques et aller vers une transition. Pour ce faire, la prise de conscience doit passer par une objectivation de la part de ceux qui changent. Cela peut passer par la mesure lors du changement de comportement (déchets, consommation énergétique…) et par l'influence sociale (les pratiques d'essaimage fonctionnent d'autant mieux que les émetteurs d'une information sont proches des receveurs, plutôt qu'une information arrivant par le haut, les chercheurs ou les politiques publiques).

- **Au cœur des répertoires d'action**, il faut **interroger les perspectives d'exemplarité**, l'exemplarité à laquelle peuvent pr étendre les expériences qui s ont menées, l'innovation sociale, le r apport collectivement construit aux savoirs, aux mes ures, aux dispositifs de coordination, aux bes oins, avec une mise en corrélation qui reste à construire entre les besoins, les hiérarchies de besoins, d'attentes citoyennes et la conception de s systèmes d'information.

Dans quelle direction va-t-on pouvoir être exemplaire ? Pour qu'une municipalité, un individu ou une entreprise s'engage, il faut qu'ils puissent espérer apporter quelque chose, ce qui est le cas si ce qu'ils font est à un cer tain degré exemplaire à leur échelle d' action, *i.e.* compte-tenu de leur s capacités d'action. Cela implique de tenir compte du contexte, des relations au milieu, l'entourage industriel pour les entreprises, les formes de vie et éléments de contexte r elationnel pour les individus. Comment peut-on devenir ambassadeur à partir de sa propre expérience ?

Cela pose la question de la mise en mouvement collective, soulevant l'enjeu du changement d'échelle, des mises en connexion, mises en réseau. Que s e passe-t-elle dans le passage au collectif ? La forme du collectif est-elle une condition *sine qua non* pour la mise en mouvement collective ? Le changement d'échelle vient-il d'une instance centralisatrice qui impulse ou de mises en connexion de chos es ancrées territorialement ? Comment effectue-t-on et densifie-t-on ces connexions pour développer des réseaux de co nvergence autour de pr atiques ? Quels sont les facteurs de réussite ? Quels sont les enjeux à collectiviser ? Quels moyens donne le collectif ? Que permet le collectif à des acteurs atomisés ? Quelles transformations entraîne le passage au collectif, y compris en termes de transformation des subjectivités ? De quelle façon la mise en commun de différents acteurs peut-elle permettre une action plus efficace pour la transition énergétique ? La question de l'effet de seuil a également été soulevée : à partir de quel niveau de collectif y a-t-il une inertie telle qu'elle permet un changement de pratiques plus large ?

- Au cœur des structures collectives d'engagement et de concertation de niveau intermédiaire, les mêmes notions se retrouvent.

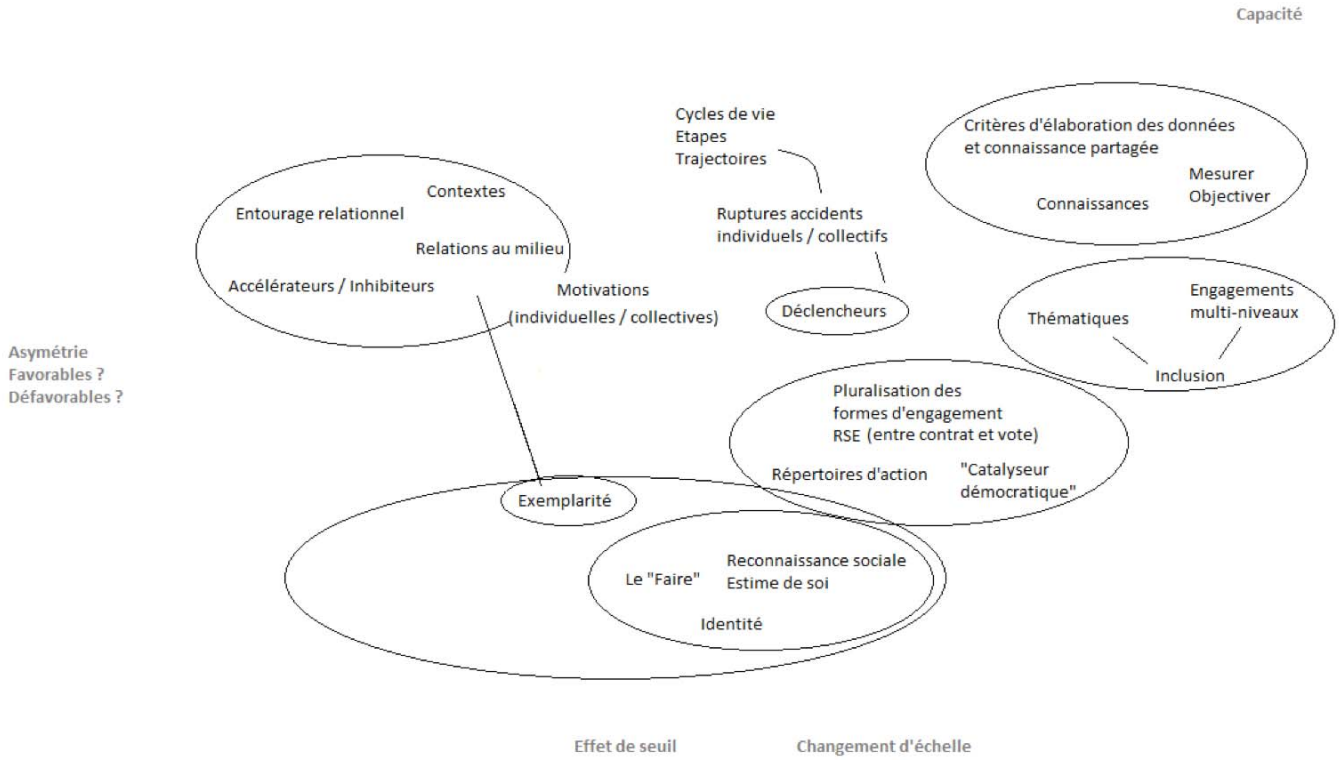

Schéma de synthèse des différents éléments de la question (réalisé lors des deux discussions sous forme de boules de neige : en noir (boule de neige n°1) et en gris (boule de neige n°2).

QdR 3 - Le maillage des initiatives citoyennes ou l'essaimage : réseaux, convergences, fragmentations, hybridations, effets

Boule de neige n°1 : *Evelyne Perrin, Geneviève Fontaine, Fabrice Flipo, Jérôme Ballet, Nathalie Blanc*
Boule de neige n°2 : *Laurence Granchamp, Renaud Bécot, Renaud Assié, Karim Berthomé, Jean-Michel Fourniau*
Synthèse : *Karim Berthomé, Claire Lamine, Laurence Granchamp, Dominique Capdevielle*

1) Comme la question de recherche l'indique, les notions de maillage et d'essaimage posent de manière centrale les **questions de circulation** d'idées, de pratiques, de personnes et d'informations (réseaux physiques ou numériques), de transmission, dissémination, mise en visibilité, portage, des raisons d'engagement des personnes dans les processus de transition qui peuvent se poursuivre ou être un appui pour un maillage ultérieur. Comment s'organisent, se coordonnent et se contrôlent ces maillages, ces réseaux ?

Le maillage résulte d'un engagement communicatif ou d'une vertu reproductible à d'autres échelles ou à d' autres endroits. Cela pose donc la **question des échelles** (maillage interpersonnel, inter organisationnel, interterritorial, etc.), des théories par rapport aux échelles et des théories des réseaux, ainsi que la **question de conflictualité** ou de contrôle dans ces trajectoires de maillage. Qu'est-ce que le maillage provoque en termes de fragmentation, convergence, apparition de cultures communes ou de conflits culturels ?

Ces **interrogations** sont **à compléter** avec celle des **alliances entre acteurs** dans le cadre de ces évolutions. L'articulation peut en effet se faire en termes d'alliance dans une perspective de lobbying ou bien de participation à la construction des politiques publiques, de dispositifs expérimentaux. Cela pose la question méthodologique de l'**outil de cartographie participative des initiatives** sur un territoire (délimité par les acteurs eux-mêmes). Le maillage peut se faire tant au niveau **des pratiques (le faire) que des discours (le dire : culture, valeurs, représentations, etc.)**. Doit être également posée les questions de la **temporalité de ces processus**, de la vitesse / du rythme de circulation et de maillage. Enfin, les **représentations, imaginaires et récits des acteurs**, doivent être pris en compte.

Enfin, il est nécessaire de considérer également les **indifférents**, car le but des expériences est aussi de transformer la société, dans laquelle existent les indifférents.

2) Deux **exercices de structuration de la pensée ou de catégorisation** ont été réalisés.

- **Le premier** vise à **dégager de manière archétypale les différentes logiques de maillage** : comment peut se concevoir le maillage du point de vue de l'observation ?

Une logique connue est celle de l' **institutionnalisation publique** de formes au départ expérimentales, au travers d'un discours politique qui deviendrait fédérateur. Par exemple, les bourses du travail ont été sédimentées en un ministère du travail.

Une autre logique de maillage souvent évoquée comme repoussoir est de **type capitaliste**. Comment ce qui est au début de la démocratie participative peut être parasité par le capitalisme ? Il ne s'agit pas nécessairement d'entreprises mais de dispositifs, comme la Ruche qui dit oui, la plateformisation / l'économie de plateformes, le Bitcoin (monnaie entièrement décentralisée), Blablacar. L'exemple a été donné du contrôle de la messagerie de la plateforme de Blablacar, où il est devenu impossible d'émettre une critique, depuis que l'entreprise a été rachetée par la SNCF. Il s'agit d'archétypes au sens où les logiques distinguées se mélangent dans la pratique : par exemple,

l'existence de Blablacar est permise parce que l'institution publique lui a donné le droit d'exister. Un autre exemple est celui de Airbnb, qui a repris le concept de CouchSurfing.

D'autres logiques de maillage, moins mises en avant, sont celles des **maillages intermédiés**, par exemple par **des personnes, des affects, des convictions, des proximités, des liens à un milieu**. Cela s'inscrit dans des dynamiques de renfermement communautaire, dans une arène un peu autonome qui ne s'aligne pas sur le système dominant.

Enfin, les maillages peuvent être **liés aux lieux, notamment l'existence de tiers-lieux**, de natures très diverses, qui peuvent constituer un relai entre différentes initiatives. Ces tiers-lieux constituent une sorte de constellation, dont le point commun est l'appellation. L'appellation crée ainsi de manière performative une parenté et une revendication commune entre des lieux très différents (une bibliothèque ouverte à tous, un nouveau squat, etc.). Le maillage se fait pour une part par la capacité à créer une appellation commune. C'est un travail de recherche en tant que tel qui favorise la circulation (comme le principe démocratie pour Albert Ogien et Sandra Laugier, ou le commun pour Frédéric Lordon et Christian Laval).

- Le **deuxième temps** de structuration a consisté à poser la question : **quel est le ferment / vecteur du maillage ?**

L'instrument du maillage peut être d'au moins trois types : une idée, un **discours** partagé, un récit ; une **pratique** ; mais encore des émotions, des **affects** qui se partagent, des savoir-faire, des attachements aux lieux, au milieu. L'opposition classique entre discours et pratique doit être dépassée.

Cela peut renvoyer à la question de l'agir citoyen : qu'est-ce qui fait que les gens agissent, continuent à agir et agissent plus nombreux ? C'est le lien entre les facteurs de mobilisation des individus et les facteurs de maillage réussi.

Plusieurs types d'interface existent : la transsectorialité, la mise en visibilité par des passeurs, la question d'homologie des échelles et des acteurs.

La question du maillage se pose à travers celle de la **transsectorialité**. Les initiatives partent souvent d'une thématique et touchent des personnes localement. Quelle est ensuite la **capacité d'extension, de connectivité des enjeux sectoriels** (agricoles, alimentaires, environnementaux, santé, etc.) ? En mobilisant quels acteurs ? Avec quelles modalités de gouvernance ? Par exemple, les initiatives de transition environnementale valorisées par des collectivités peuvent circuler grâce à l'adhésion à des fédérations de collectivités labellisées « transition » sans que le motif de départ d'une telle adhésion soit nécessairement lié à la transition environnementale. De plus, certaines thématiques de transition ont une capacité à avoir une vocation **transsectorielle**, à dépasser la thématique de départ et à rassembler plusieurs secteurs. Par exemple, les questions d'alimentation permettent dès le départ d'avoir à la fois les vertus d'implication citoyenne et les vertus de transsectorialité qui mènent les personnes à avoir l'impression d'aller vers quelque chose qui dépasse leurs actions individuelles. C'est là un défi du maillage de la transition écologique et solidaire : **réaliser que tous les domaines sont liés**, pouvoir par exemple réaliser une transition dans le logement sans pour autant aboutir à une catastrophe sur les évolutions que cela demande sur les plans de l'énergie, du transport, de l'alimentation. Cette question de la transsectorialité peut également être abordée au niveau du vécu des personnes : une personne s'engage sur un sujet en particulier et, dans le débat démocratique, réalise qu'elle doit prendre en compte les visions d'autres personnes, qui ont d'autres relations légitimes au milieu, et avec lesquelles il faut chercher une construction commune.

La **mise en visibilité des expériences** peut également être un support de maillage. Le chercheur, parmi d'autres figures (citoyen ordinaire, acteur associatif, collectivité locale, etc.), peut contribuer à mettre en visibilité, mettre en circulation un certain nombre d'initiatives, peut-être également pour les rendre légitimes. Le chercheur a alors un rôle de fertilisateur (image de l'abeille), passeur (voir notamment les travaux de l'anthropologue Michel Marié). Les réseaux sociaux, et notamment les réseaux professionnels et/ou universitaires, contribuent à la mise en circulation de certaines initiatives.

Le maillage soulève enfin une **question d'homologie d'échelle et d'acteurs** non négligeable en ce qu'il demande dans les faits une dimension commune : le maillage se fait principalement entre égaux, équivalents, homologues.

3) Des **angles morts de la réflexion, ou plutôt des secteurs de vigilance** sur le maillage et l'essaimage de la transition ont enfin été soulignés.

- **Les termes mêmes de maillage et d'essaimage correspondent-ils bien à l'extension, la croissance, la diffusion du mouvement de la transition ?**

Le **maillage** est en effet un terme labellisé, construit historiquement, qui existe depuis des décennies. Il renvoie à deux aspects. Le premier est celui du **réseau**, de la relation entre les individus, les acteurs au niveau local, *i.e.* du maillage au niveau d'un territoire qui rend possible un projet. Le second est la question de la **reproductibilité**, la circulation, l'adoption, la transformation d'un projet, une fois celui-ci abouti. La reproductibilité peut se faire à une même échelle mais en un autre lieu, ou bien à une échelle supérieure. Le maillage ne renvoie pas nécessairement à l'horizontalité. Il peut également renvoyer à l'image du filet de pêche, du tissu, ou encore du maillage neuronal avec des interconnexions qui se font et se défont.

La **notion de chaînage** a également été mise en avant. C'est l'idée de transmission possible des uns aux autres permettant la conservation de l'intelligibilité du processus par les personnes qui participent. Le chaînage est à la fois cognitif et d'action pratique au niveau individuel ou du territoire jusqu'aux autres échelles d'action. Comment construire une intelligibilité de l'impact des pratiques à d'autres échelles ? À l'inverse, comment les autres échelles impactent les pratiques ?

À quel moment arrive-t-on à faire basculer les normes sociales, les comportements, à faire système sans que cela ne passe par un système ? Le basculement des normes ne nécessite pas une majorité : il vient d'un changement effectif de norme par une partie de la population qui entraîne le reste de la population. Par exemple, le traitement différencié des déchets, aujourd'hui installé après un important investissement du ministère de l'environnement, mène probablement à une adoption beaucoup plus rapide du compostage.

- Il est nécessaire de **reconnaître la paternité / le mérite des porteurs à l'initiative des expériences**, aujourd'hui souvent perdus au cours des processus.

L'idée d'une **prime aux citoyens** qui auraient été initiateurs d'action a été soulevée, notamment sous la forme d'un crédit financier, par exemple *via* la fiscalité locale (réduction de la taxe foncière ou de la taxe d'habitation en raison de comportements plus écologiques).

Si la reconnaissance n'implique pas nécessairement le rejet du transfert de l'expérience par des acteurs institutionnels sur d'autres territoires, elle pose néanmoins aussi la **question du parasitage et du détournement ou dénaturation de certains processus de transition** et de la **rupture** ou de la **perpétuation dans le temps d'un porteur initial et donc d'une intention**. Cela renvoie à la question des logiques de maillage, c'est-à-dire par exemple la réappropriation par les institutions

publiques faisant disparaître le nom des porteurs initiaux. La rupture peut être considérée comme un problème ou un avantage : l'intention du début mérite-t-elle d'être dépassée ?

Cela resitue l'**enjeu démocratique** dans la trajectoire du maillage. La vigilance démocratique est importante sur ce point pour la constitution ultérieure de mouvements d'exploration de la transition. En effet, quelle serait l'étendue des pouvoirs de la démocratie participative dans le cas où serait trouvé un modèle à l'efficacité telle que, grâce au maillage, il s'épanouirait sur l'ensemble des territoires sous la forme d'un modèle dominant, d'un monopole ou d'une hégémonie ? C'est l'exemple du modèle de Blablacar ou Airbnb qui, en se diffusant, mène à une **perte de diversité, d'options.** Une fois que la transition est effective grâce au maillage, la démocratie subsiste-elle ? **La réappropriation d'une innovation sociale portant l'idée de partage par les institutions ou le marché peut détruire l'idée même de maillage** : la puissance de diffusion peut créer des effets pervers. **Ces effets peuvent néanmoins être perçus positivement**. C'est l'exemple des mouvements de bourses du travail, de mutualité, expériences isolées dont l'institutionnalisation a rétrospectivement été considérée de manière positive. Le modèle des mutuelles montre également qu'il est possible d'avoir du participatif dans le capitalisme. De même, certains défendent les apports collectifs, tant économiques qu'écologiques ou sociaux de l'existence de Blablacar.

Par rapport à la transition écologique, cela pose la question suivante : **l'objectif écologique doit-il mettre de côté les enjeux sociaux ou démocratiques ?** Peut-on atteindre l'un sans les autres ?

QdR 4 - Articulation entre initiatives citoyennes et politiques publiques : objectifs et stratégies dans les transitions écologique, énergétique et numérique

Boule de neige n°1 : *Odile Heddebaut, Alain Nadai, Davia Dosias Perla, Laurence de Carlo, Patice Diatta, Julie Riegel, Sébastien Chailleux*
Boule de neige n°2 : *Davia Dosias-Perla, Christine Natali, Gilles Verpraet, Christine Bouisset, Sarah Lombroso, Patrice Melé, Dominique Capdevielle*
Synthèse : *Sabine Girard, Laurence de Carlo, Hind Gaigi, Fabien Milanovic, Renaud Bécot*

La démarche a été de **déconstruire et reconstruire la question de recherche**. Les premières questions étaient de cadrage : comment définir le citoyen, les politiques publiques, la transition écologique, énergétique et solidaire ? Telle que formulée au départ, il s'agissait d'articuler des initiatives citoyennes et des politiques publiques, les premières devant répondre aux objectifs des secondes, à savoir les transitions écologique, énergétique et numérique. Il a été estimé nécessaire de **déconstruire la dichotomie**, peu opératoire, **entre initiatives citoyennes et politiques publiques**, par exemple au regard de l'expérience de Saillans où les citoyens se sont portés à la mairie et portent désormais le dispositif participatif en tant qu'institution : ces deux cercles sont fortement interreliés.

Les expérimentations citoyennes d'une part, et les actions publiques d'autre part, **ne sont pas des entités homogènes : il faut essayer de remettre de l'hétérogénéité**, en particulier des acteurs : entreprises, industries, *start-ups*, financeurs, fondations, experts, consultants, chercheurs, citoyens, associations, habitants. Il est nécessaire de dépasser l'idée selon laquelle l'expérimentation citoyenne ne comprendrait que des citoyens, et l'action publique des acteurs publics. Doit être également posée la question : **comment les acteurs se perçoivent-ils eux-mêmes et voient-ils cette question de l'articulation ?** Car les catégories proposées dans la question de recherche sont celles des chercheurs. Cela va nécessairement de pair avec la question de recherche n°8 (Coopération entre chercheurs et acteurs de la transition : quels nouveaux formats de recherche ?).

Le terme « initiative citoyenne »a été redéfini de manière à faire apparaître les notions d'action ou de trajectoire d'expérimentations citoyennes protéiformes, plus englobantes. A également été proposé le néologisme « préoccup-action » à partir de la notion de préoccupation telle que développée par Yves Cohen, *i.e.* façon de continuer à réfléchir pendant l'action, sur l'action, et de modifier progressivement sa trajectoire. Cela renvoie à une **multiplicité d'acteurs qui composent les« expérimentations citoyennes »**, qui peuvent être individuelles ou collectives : citoyens à titre individuel (potentiellement engagé dans ses pratiques quotidiennes *via* par exemple une meilleure gestion de ses déchets, une meilleure consommation), citoyens déjà organisés sur le plan local (association par exemple) ou non (formes de collaboration par les technologies, comme les plateformes), acteur public, sans oublier (comme cela semble être le cas dans la question de recherche) les acteurs privés comme les *start-ups* ou grosses entreprises, experts, chercheurs. La notion de **citoyenneté** peut également être envisagée au sens politique classique de la cité, mais aussi à l'intérieur d'une institution ou dans une entreprise (citoyenneté sociale). Il est nécessaire de dépasser le présupposé d'une catégorie de citoyenneté qui serait déjà établie, et d'étudier la citoyenneté en train de se construire par l'implication. Il y aurait ainsi un intérêt à mettre à plat une forme de cartographie / typologie des initiatives qualifiées comme citoyennes, pour voir la diversité des configurations (types de citoyens / types d'interactions avec acteurs publics et privés, lesquels) que ce terme recouvre.

Au terme « politiques publiques », désincarné, a été privilégié celui d'« **actions publiques »** qui renvoie à celui de **« décideurs publics »**, et donc à une multiplicité d'acteurs. Les actions publiques sont en effet portées par des institutions, des organisations qui ont leurs propres problématiques, représentations, objectifs, contraintes, structures hiérarchiques, stratégies, etc., et qui sont composées d'individus qui sont autant de sujets porteurs d'histoires, de savoirs, de valeurs, de volontés, etc. Cela **permet d'insister sur les différentes échelles**, entre les grandes lignes définies au siège puis mises en œuvre (ou non) au local : représentants de l'État au ministère (décideur central), représentants des services déconcentrés ou décentralisés de l'État (collectivités locales par exemple), élus, mais aussi les acteurs privés, fondations, experts, chercheurs.

La question de recherche met en exergue l'interrogation : **comment et dans quelle mesure les expérimentations citoyennes répondent à des objectifs fixés par les politiques publiques ?** Il faut y ajouter la suivante : **dans quelle mesure les acteurs publics peuvent relayer, pérenniser, soutenir, accompagner les actions citoyennes mises en œuvre ?** La question s'est également posée des **conditions de transférabilité d'une expérimentation**, qu'il faut documenter sur de multiples expériences, à la fois de manière intrinsèque et en les comparant. Cela renvoie à l'enjeu de la portée de ces expérimentations. **Comment se construit la légitimité à promouvoir un maillage et à « rendre visible » certaines expérimentations citoyennes ?** Qui les rend visibles ? Faut-il forcément qu'il y ait maillage des expérimentations ? Qui a la capacité de mailler ? Le maillage ne se fait-il pas naturellement lorsqu'il y a des points d'intérêt / d'utilité ? L'accompagnement doit-il être systématique ? Qui est légitime à définir quelles expériences devraient être plus visibles que d'autres ? À vouloir un maillage ? Qui est légitime à vouloir accompagner ces expérimentations citoyennes ? Quel rôle des actions publiques dans la pérennisation et l'accroissement de la portée de ces expérimentations ? La question de la légitimité est fondamentale en raison des asymétries entre acteurs, des relations de pouvoir, et des enjeux politiques qu'elles suggèrent.

L'**articulation** est donc à comprendre comme une **relation, qui peut être consensuelle ou conflictuelle** : elle peut être voulue, subie, consciente ou inconsciente. Comment les acteurs se représentent-ils cette articulation ? La motivation peut être la défiance, le fait de ne pas vouloir être en relation avec les acteurs publics et privés. La défiance est lorsqu'un individu a perdu l'espoir en autrui (personne ou organisation), là où, dans la méfiance, l'individu garde encore espoir qu'autrui peut s'améliorer. La défiance est également une manière de se positionner, et cela ne veut pas dire qu'ils ne sont pas en relation. **De manière plus générale, c'est la notion de participation elle-**

même qui doit être complexifiée : la participation considérée par rapport à la transition écologique est souvent envisagée comme la recherche de solutions, alors qu'elle comprend des oppositions, des conflits, des divergences à étudier. Si la participation peut aider à trouver des consensus, elle n'est pas forcément la recherche de compromis. La délibération peut permettre plus largement une réappropriation par des acteurs qui peuvent être mis en minorité dans ces processus. Également, un parti pris est souvent adopté, consacrant une plus-value systématique à la participation citoyenne : un dispositif participatif s'inscrit-il forcément dans la transition écologique et apporte-t-il nécessairement une plus-value environnementale ?

Au-delà de chercher à ce que les expérimentations citoyennes répondent aux objectifs des actions publiques, il est primordial d'envisager **en quoi et comment les acteurs publics peuvent accompagner les expérimentations citoyennes** (point non mentionné dans la question de recherche initiale). Il est donc nécessaire, en tant que chercheurs et acteurs de terrain, de **travailler sur l'émergence et les trajectoires de ces expérimentations citoyennes**, en regardant les éléments de contexte, le processus dans son émergence et dans sa continuité, dans lequel on retrouve les notions d'objectifs et de stratégies de la question de recherche mais qui doit aussi être considéré de manière plus large : qui a défini les objectifs ? Pour quelle stratégie ? Avec quels moyens ? Comment les différents rôles s'agencent-ils ? Quels sont les résultats et les impacts ? Notamment, va-t-on vers un monde plus écologique, plus énergétique, plus numérique ? Vers quel type de participation citoyenne, de citoyenneté va-t-on ?

Enfin, **des trajectoires pour aller où / pour quelle(s) transition(s) ?** La question de recherche mentionne des transitions écologique, énergétique et numérique, et semble en ce sens reprendre l'agenda ministériel : d'où émerge le numérique ? ***Quid* des transitions économique et sociale / solidaire ?** Les types de transition ne doivent pas apparaître comme des buts en soi, mais comme des moyens. Cherche-t-on la vision du monde que nous souhaitons atteindre ou seulement la stratégie d'un ministère ? Si les transitions écologique, énergétique, numérique font référence à un cadre national institué, cela devrait être *a minima* mentionné. Le titre semble en effet réduire la question de recherche aux préoccupations du ministère : en quoi les initiatives locales pourraient servir l'intérêt national ? La question de recherche devrait être également définie de manière *bottom-up*.

La question des échelles a été estimée figée par la question de recherche qui semble réduire la notion d'action publique au niveau national, et celle des expérimentations citoyennes au niveau local. Or cette configuration renvoie à un référentiel classique de politique publique. Les citoyens peuvent avoir une action globale, à l'internationale, au national. De plus, il peut être considéré que les initiatives locales sont elles-mêmes prises dans des réseaux transnationaux, qu'elles sont mises en capacité par tout un dispositif qui les déborde et qui est transscalaire. Autrement dit, le local serait la localité de quelque chose de plus global. D'autres suggèrent que le transnational désigne en réalité des particularités, des initiatives locales. C'est une question d'angle de vue et de finalité attribuée à la recherche. La politique publique n'est quant à elle pas nécessairement nationale. Plus que perçue comme désincarnée, elle doit être considérée aussi territorialement dans sa mise en application, comme un ensemble d'actions publiques qui fonctionnent par tâtonnement, bricolage : la politique publique est souvent une définition *a posteriori*. Plus généralement, les acteurs se revendiquent de l'échelle qu'ils veulent en pratique, et ils l'instrumentalisent et circulent. Se pose ensuite la question des modes d'articulation entre ces différentes échelles, et de l'échelle pertinente pour la démocratie participative.

QdR 5 - Communs et composition du monde commun

Boule de neige n°1 : *Sabine Girard, Dominique Theile, Daniela Festa, Claire Brossaud, Yannis Lemery*
Boule de neige n°2 : *Evelyne Perrin, Daniela Festa, Emmanuelle Sultan*
Synthèse : *Geneviève Fontaine, Julie Riegel, Claire Brossaud, Patrice Melé*

Le texte des questions de recherche comporte **trois questionnements** sur :

- la **mise en commun** de ressources, d'idées, de problèmes, de savoirs, de pratiques, de désirs, etc.
- les **règles et fonctionnement d'un commun** (question des communs en tant que forme d'organisation). On bascule dans la représentation de l'objet que pourrait constituer un commun, avec une réflexion autour de l'accès et de l'ouverture de l'accès à cette ressource, la question des usages et donc des droits distribués autour de ces usages, et la question de l'autogouvernement.
- le **principe politique du commun /** la dimension éthique du commun / le faire politique du commun. Questions très liées à la transition, autour de l'équité ou de la justice, de la transmission à une autre génération, de la responsabilité par rapport à la transition et à l'intérieur des communs.

1) Comment les acteurs de la transition ou les acteurs des communs, puisqu'ils ne se revendiquent pas forcément des deux à la fois, **relient ces trois questionnements ?** Établissent-ils des liens entre ces trois éléments ? Qu'en disent-ils de manière opérationnelle ?

Ces trois éléments peuvent être inter-reliées ou non. Par exemple, il est possible de mettre en commun sans viser un projet commun. **Comment faire pour qu'une mise en commun débouche sur la construction d'un commun au sens d'une organisation, tout en prenant en compte le principe politique du commun, *i.e.* tout en pensant l'universalité ?** Le passage de la participation au commun se fait quand les parties prenantes d'une mise en commun ont leur autogouvernement et créent leurs propres règles. La bascule politique se fait au moment de l'intégration d'une dimension éthique.

Quels sont les communs favorables / nécessaires à la transition comme principe politique ? Un commun est favorable à la transition s'il est guidé par une colonne vertébrale qui est un principe politique : équité, préservation de la ressource, prise en compte des plus vulnérables, etc. Qui sont ceux qui vont vers la transition ? Comment définit-on ceux qui vont dans le sens de la transition ? Quelles formes politiques, valeurs et pratiques additionnelles les collectifs de transition mettent-ils en œuvre ? Que disent les acteurs de ces liens par rapport à la transition ? Quelle représentation ont-ils de leur rôle, de ce qu'ils font par rapport à la transition ? Comment pensent-ils la transition par rapport à ces trois questionnements ? De manière opérationnelle, cela pose la question de l'arbitrage entre les différentes valeurs portées par les communs dès lors qu'elles peuvent être contradictoires. Qui fait l'arbitrage ? Une attention doit être portée au risque d'ingérence, de vision descendante / normative de définition des communs nécessaires à la transition : les acteurs n'ont pas besoin d'une certification des sciences sociales concernant l'existence du commun (idée d'auto-certification, de réappropriation du pouvoir d'agir).

2) Par rapport à l'enjeu politique des communs vis-à-vis de la transition, **il existe différentes formes de régulations des communs** :

- Les **échelles** géographiques : les échelles d'intervention des acteurs et les échelles de régulation, qui peuvent aller jusqu'à l'institutionnalisation des communs. La transition en action / en pratique est la mise en place de modes de production commune et de gestion

commune de ressources ici (sur un territoire précis, où il y a du vécu commun) et maintenant (sans attendre des « lendemains qui chantent »). Certains dispositifs ou acteurs cherchent également à faire porter des luttes locales à un niveau mondial. C'est le cas des lanceurs d'alerte, protecteurs des biens communs / veilleur du bien commun, des tribunaux d'opinion (exemple du tribunal Monsanto ou du tribunal permanent des peuples) ou des communs globaux (exemples de gouvernance transnationale, *i.e.* qui transcendent les frontières : Antarctique, les Abysses, la haute atmosphère et l'espace). Ils permettent l'articulation des échelles et l'articulation des luttes (voir notamment le travail de Dardot et Laval sur l'articulation des luttes territoriales et environnementales avec les luttes du travail). La transition écologique, globale, nécessite de sortir du local : réfléchir sur un local porte toujours le risque de réfléchir au détriment d'un autre local, par exemple faire des habitats partagés porte le risque d'envoyer les personnes pauvres dans des HLM ailleurs. La transition écologique oblige donc à penser l'articulation d'échelles. L'action, souvent locale, est au service d'actions générales et globales, avec une forte revendication liée à un universel : le passage au politique ou le fourmillement de communautés locales peuvent permettre l'articulation d'échelles.

- La **place des pouvoirs publics (institutions)** : quelle est l'imbrication des réseaux ? Est-on au niveau des communautés quand on parle des communs ou y a-t-il un enchâssement des réseaux, des organisations ? Y a-t-il des enjeux multi-scalaires dans ces réseaux ? Les communs peuvent s'exprimer dans la lutte contre une institution ou au contraire dans un rapprochement fort avec l'institution publique, ce qui n'empêche pas une lutte locale, par exemple contre le capitalisme et la spéculation sur le foncier comme dans le cas d'une communauté d'habitants qui propose une alternative au foyer logement en mutualisant des espaces communs. La pérennisation des communs implique d'apprendre à gérer des conflits, inhérents à la vie collective, à les accepter comme outils de transformation, moteurs de la transformation, créateurs du commun. Les échelles ne doivent pas être scindées, sectorisées.

- Le **juridique** : l'enjeu est de travailler sur de nouvelles normes juridiques hybridées et de faire évoluer le droit positif français. Largement abordé dans le travail sur les communs, l'aspect juridique n'est pas frontalement abordé dans la proposition de travail. Pour qu'il y ait un espace de manœuvre pour hybrider différents types de droits et éventuellement inventer de nouvelles normes, il faut que la norme dominante, *i.e.* le droit positif français incarné par nos institutions, accepte d'ouvrir des espaces de négociation. C'est une dimension politique opérationnelle des communs. Or en France, à la différence de l'Italie, il reste très peu de trace écrite des communs dans le droit positif, et il existe une vision pyramidale et centralisatrice. Certains juristes, notamment de Panthéon Sorbonne (ceux qui ont écrit la version française des *Creative Communs* et participé au Dictionnaire des communs), pensent qu'il est possible de repartir de la question de l'aliénation présente dans le droit français pour évoluer vers une reconnaissance de ces formes.

- La **production de valeurs**, économiques notamment : les valeurs sont questionnées dans les collectifs qui se revendiquent ou qui font des communs. L'idée de valeur renvoie également au bénéfice lié au commun pour les usagers de la ressource. Cette valeur peut se situer au niveau des échanges économiques (pas nécessairement monétaires) ou sociaux. Quelle équité introduit-on dans une communauté pour permettre à quelqu'un qui a un projet d'habitat participatif d'intégrer un projet de coopérative habitants ? Comment régule-t-on ce qui relève du marchand et du non-marchand dans les formes d'échange économique ? Des collectifs explorent aujourd'hui la question des communs en mesurant la valeur sur des choses qui n'ont pas cours dans notre système de fonctionnement traditionnel, *via* par exemple les accords de réciprocité, banques de temps, crédit-temps, système d'échange réciproque de savoirs, etc. Une réflexion autour des communs se démarque de l'économie collaborative pour donner une valeur contributive à l'individu qui participe à la production.

Accorder cette valeur permet ainsi aux individus de ne pas être ubérisés comme chez Airbnb ou Uber. Quelle est la place des usagers qui produisent des usages ? Comment valoriser les contributions des invisibles à des dynamiques de communs ? Comment sont-ils rétribués, que ce soit sous des formes marchandes ou non marchandes ? Cela peut renvoyer à des monnaies temps, des monnaies locales, ou encore à la création d'un droit individuel à la participation et à la coopération.

3) La question du processus traduit la mise en lien des trois questionnements et des formes de régulation : comment s'opèrent concrètement les communs ? Comment cet agir politique se met concrètement au travail ? Comment l'agir politique s'incarne et s'opère concrètement en termes de processus d'émergence, de constitution et de fonctionnement ? Comment est-il rendu possible dans les pratiques ?

Quelle est la place du faire ? Quelle est la place de la connaissance et de la recherche dans cette dynamique processuelle, *i.e.* dans les modes opératoires des communs ? Quelle est la place des temporalités, de la durabilité et de l'incertitude dans ces modes opératoires ? Comment se représentent-ils le temps ? C'est une question politique. Le processus, le chemin, est le résultat. Les acteurs s'inscrivent dans la logique de la sérendipité, avec souvent une vision non linéaire du temps à laquelle ils préfèrent des temps récursifs.

Au-delà du processus comme traduction de la mise en lien des trois questionnements et des formes de régulation, il y a également le **processus comme re-questionnement** : comment le processus requestionne-t-il en permanence le discours, l'utopie, les horizons de chaque commun ? C'est la question de la réflexivité sur ce qu'on est, ce qu'on fait ensemble, ce qu'on met en commun, ce qu'on produit, notamment pour éviter de retomber dans le modèle dominant : c'est la construction d'un cadre théorique de justification, de représentation, de définition politique de ce qu'on fait. Il y a une mise à l'épreuve continue dans le processus des principes et des valeurs auxquels les personnes aspirent. La temporalité, notamment est une mise à l'épreuve des principes et des formes de régulation.

Quelle est la place de la réflexivité (production de discours et concepts) et des apprentissages ? Comment se construisent des **communautés apprenantes** dans ces communautés ? Comment recrée-t-on des communautés apprenantes au sein des collectifs qui se revendiquent des communs ? Quelles sont les modalités d'apprentissage à l'œuvre dans ces formes d'organisation et qui constituent l'apprentissage, l'éducation, la formation ? Comment cela structure-t-il la dynamique démocratique et les formes de régulation dans le groupe ? Cela renvoie à la réflexivité, à l'apprentissage, la construction de savoirs et de connaissances, et à la transmission. Un commun autour d'une ressource matérielle peut lui-même générer une ressource plus ouverte. C'est la question du polycentrisme. Cela renvoie aux formes de régulation, et à l'intrication de réseaux.

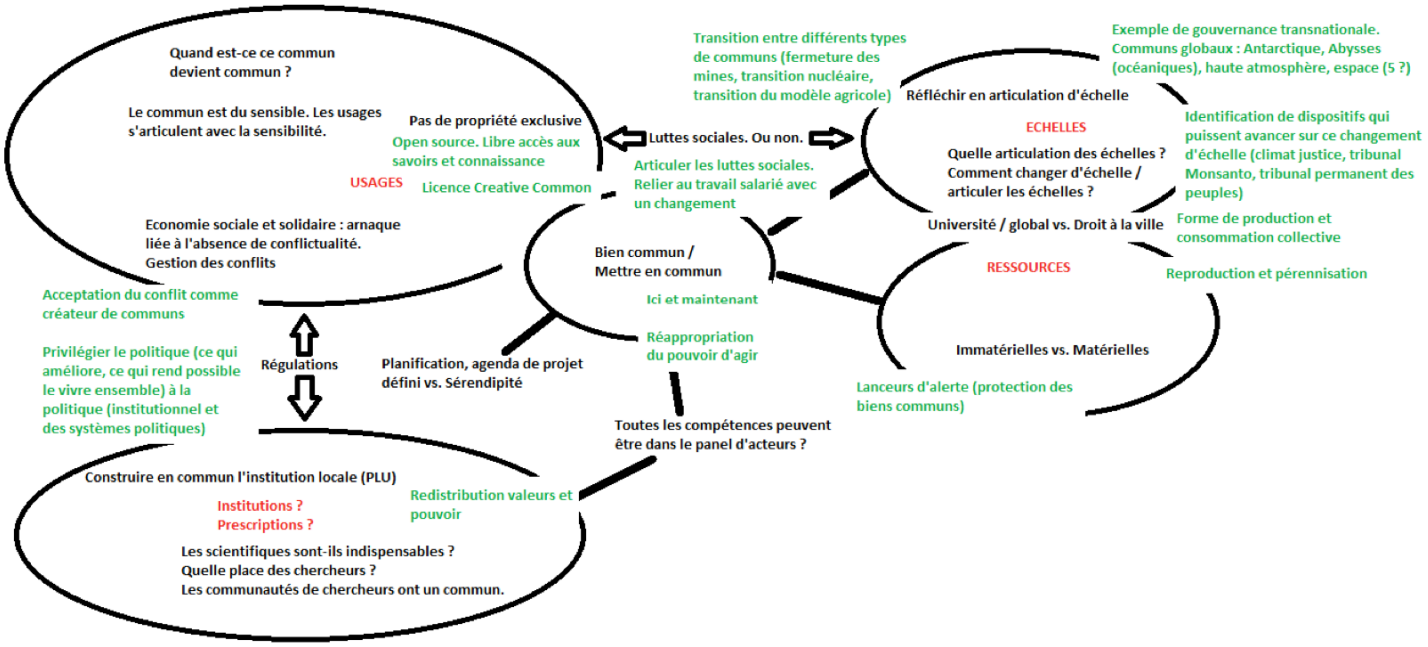

Schéma de synthèse des différents éléments de la question (réalisé lors des deux discussions sous forme de boules de neige : en noir et rouge (boule de neige n°1) et en vert (boule de neige n°2).

QdR 6 - Agir à temps : Les temporalités de l'agir environnemental pour la transition

Boule de neige n°1 : *Renaud Bécot, Christine Bouisset, David Gener, Gilles Verpraet, Fabien Milanovic, Lisa Bergeron*
Boule de neige n°2 : absence
Synthèse : *Christine Bouisset, Davia Dosias Perla, Sylvain Rotillon, Arnaud Assié, Christine Natali*

Quelle définition de la transition elle-même, des transitions ? Quelle temporalité se donne-t-on si on estime que les transitions sont des **changements de pratiques**, avec l'inertie des structures actuelles que cela implique ? Qui définit le temps de l'action ? Qui définit comment / quand / à quel pas de temps il faut agir ?

La question de la **réversibilité** des choix a été soulevée. Comment en est-on arrivé là ? Pourquoi agir vite ? N'est-il pas déjà trop tard pour agir face aux changements, pour inverser les tendances ? S'il est déjà trop tard, cela empêche-t-il d'agir et/ou impose-t-il d'agir déjà dans l'après ? Sur la question climatique, cela correspondrait au double mouvement de mitigation (réduction) et d'adaptation au changement. La question de la collapsologie amène à questionner ce que veut dire « trop tard » : est-ce vraiment « trop tard » ou est-ce un monde après ?

Cela pose également la question des **effets pervers** d'un sujet dont la cohérence est pensée à un instant *t*. Le choix du nucléaire était par exemple cohérent au moment où il a été fait, mais comment traite-t-on cet héritage aujourd'hui ? Cette question doit être posée sur les projets en cours d'élaboration. Par exemple, les bornes de chargement de véhicules électriques actuellement largement déployées seront-elles encore une solution pertinente dans dix / vingt ans avec la consommation d'énergie que cela représente ? Les citoyens peuvent être tant un contrepoids à des stratégies institutionnelles trop binaires, qu'un frein pour penser la réversibilité. Par exemple, de nombreuses personnes n'acceptent pas l'idée de changer le modèle de la voiture individuelle. Il ne s'agit donc pas d'avoir une vision « citoyens *vs.* politiques publiques », mais plutôt de s'appuyer sur ceux qui, sur un sujet donné, sont porteurs de l'idée de réversibilité.

Le défi de la transition est de **construire des trajectoires des possibles** dans les projets, dans les expérimentations, sur les territoires (sur des systèmes économiques, écologiques, etc.) **et** de **réussir à les croiser** : comment réussir à atteindre l'objectif des deux degrés et financer les retraites ? Les trajectoires ne seraient pas nécessairement droites ou continues, mais au contraire des trajectoires possibles permettant des bifurcations multiples. Il s'agit donc de **penser à long terme** une transition, un projet politique. C'est une démarche pragmatique : être capable de s'adapter sur le long terme, penser un calendrier d'actions à long terme. Il est nécessaire de former nos institutions à ces dynamiques de projets. L'annualité budgétaire est un frein énorme dans les institutions car elle pousse à agir vite, sans se donner le droit à l'erreur.

Un **enjeu d'échelle** se dégage des **temporalités différentes** des différents acteurs, mais aussi de chaque acteur en interne, temporalités qui peuvent elles-mêmes évoluer dans le temps. Les modèles politiques et institutionnels actuels ont des temporalités très différentes au niveau local jusqu'au niveau extra-national. L'État comme entité de structuration du territoire – qui n'a pas de fin et qui devrait donc porter le long terme – est pris par des tensions internes et finit par s'inscrire dans des temporalités courtes liées aux cycles politiques (élections) et aux cycles budgétaires. Au contraire, les entreprises, qui ont une durée de vie limitée, ont tendance à se projeter sur le long terme et guident les choix. La temporalité des individus est encore très différente, étant entendu que les institutions sont elles-mêmes constituées d'individus entre quelqu'un qui doit assurer son quotidien au jour le jour et quelqu'un qui peut se projeter sans difficulté dans l'avenir. La temporalité des transitions en termes de changement de pratiques, d'évolutions socio-techniques, se heurte de plein fouet à des temporalités d'immédiateté de certains individus. La temporalité environnementale diffère encore, et est elle-même plurielle selon les différentes thématiques environnementales. Cette temporalité environnementale, sous-jacente puisque c'est elle qui nous amène à réfléchir sur les temporalités, doit être explicitée : temporalité de la terre, temporalité des espèces, temporalité des écosystèmes, etc.

Comment faire converger les temporalités, *i.e.* institutionnelles, environnementales (non humain : géologie, écologie, biologie, etc.), économiques et sociales (au niveau de l'individu) **? Comment également faire converger ces temporalités avec les temporalités spatiales ?** C'est la question de la convergence des temporalités et des spatialités, intimement liées. On est dans des échelles spatiales emboîtées : à la fois sur un territoire local, dans un État, dans l'Europe, etc. Cela implique de définir le terme « territoire » lui-même. Si on se situe au niveau de l'individu (et non du citoyen), le territoire peut être l'espace de vie de l'individu, dont les besoins et les urgences sont à identifier et hiérarchiser. Qui hiérarchise les urgences ? Est-ce quelqu'un qui coordonne les temps ? Si oui, qui coordonne les temps ? Quels acteurs ont la capacité à cadrer les temporalités, à définir un horizon d'action ? Quelles sont les asymétries entre ces capacités de cadrage ? Cela renvoie aux relations de pouvoir : les acteurs sont dotés de capacités différentes à définir et coordonner les temporalités.

Cette hypothèse pose la question : **comment dégager du temps pour la démocratie participative et représentative à chaque échelle ?** Les choix, notamment environnementaux, doivent être faits tous ensemble, ce qui implique de dégager du temps pour le débat, pour la participation. Il faut également rechercher la représentativité *via* des groupes multi-acteurs. Il est nécessaire d'avoir un **préalable à l'action** des expérimentations sur les territoires et dans la transition : **prendre le temps de se connaître**, prendre le temps du débat, du conflit, prendre le temps du processus même de la démocratie participative. Pour que les temps concordent, il est d'abord nécessaire de prendre le temps de trouver comment. Prendre ce temps empêche-t-il d'agir ? Est-ce contradictoire avec l'urgence à agir ? Agir dans l'urgence dispense-t-il d'agir lentement ? Cela nécessite de discuter des choix implicites. Par exemple, le choix implicite de conserver le modèle de la voiture individuelle, et donc d'un besoin accru de consommation électrique, n'est pas débattu.

Avoir une discussion démocratique sur ce qu'est la transition environnementale nécessite également des politiques économiques, sociales, fiscales afin de libérer du temps de travail. Qui, sinon, a vraiment la possibilité de prendre le temps ? La transition doit en ce sens être vue comme plurielle : la priorité de l'État est-elle l'agir environnemental ? La transition écologique s'inscrit en effet dans une transition plus globale et conditionnée à un changement de modèle sociétal et politique.

Il s'agit donc de prendre le temps de **construire une temporalité démocratique** : le temps de discuter, mais surtout d'expérimenter. Au-delà de la discussion et du dialogue, nos connaissances sont-elles suffisantes pour nous permettre de passer à l'action ? Quelles méthodes nous permettent de partager nos connaissances pour prendre des décisions ? L'inscription des expérimentations dans le temps soulève l'enjeu de l'urgence climatique, écologique, etc. : est-il possible de penser d'autres temporalités de l'action, et notamment de prendre le temps d'agir en se déconnectant de l'**urgence** et des modes de fonctionnement classiques imposés avec des temps de projet très courts, des évaluations (indicateurs) ? Un territoire pourrait-il expérimenter la transition **en dehors des contraintes temporelles, de l'urgence écologique et des obligations de résultat inhérentes à chacun des groupes ?** Cela implique d'interroger les éléments de cadrage qui formatent l'action dans le temps.

QdR 7 - La fabrique des futurs

Boule de neige n°1 : *Denis Salles, Dominique Capdevielle, Emmanuelle Sultan, Thomas Lamarche, Sébastien Treyer, Sarah Lumbroso*
Boule de neige n°2 : *Odile Heddebaut, Fabrice Flipo, Rémi Barbier, Patrice Diatta*
Synthèse : *Sarah Lumbroso, Frédéric Naudon, Rémi Barbier, Yannis Lemery*

La question de recherche que pose « La fabrique du futur » est : **comment le futur nous arrive-t-il ?** À partir de cette question, **quatre pôles** ont été identifiés, à l'éclairage de **trois contrastes**, trois rapports dialectiques (tension et/ou lien). L'idée est de revisiter la façon de fabriquer les futurs, de pluraliser les futurs, ce qui veut dire pluraliser la transition : fabriquer des futurs pour dessiner plusieurs chemins possibles et ouvrir les trajectoires d'avenir par rapport à une vision figée sans alternative. La politique est la guerre des futurs les uns contre les autres, la guerre des possibles. Il s'agit ici, au contraire, d'étudier les convergences et divergences entre ces différents pôles, notamment en termes de mode opératoire. Les différentes façons d'entrer dans le futur ne sont en effet pas exclusives.

En quoi la fabrique des futurs participe-t-elle à la transition écologique ? Comment ces différentes fabriques nous contraignent-elles ou nous *empowerment*-elles dans notre façon de voir la transition ? Comment des interstices, zones de liberté pour expérimenter des choses nouvelles, finissent par prendre plus de place pour modifier le système dominant ? Ces interstices, une fois ouverts, deviennent-ils des zones institutionnelles, i.e. sont-ils « récupérés » ? Comment prendre en compte, dans la fabrique du futur, les contre-visions du futur, les résistances, les cadrages dominants parfois implicites, qui peuvent venir limiter notre capacité à penser des trajectoires alternatives ? Comment penser les jeux de pouvoir ? Comment ces jeux de pouvoir sont-ils éventuellement neutralisables dans la fabrique du futur ?

1) Le premier pôle, assez classique, est celui de la **prospective**. Il s'agit d'**expliciter des visions plurielles du futur** sous la forme d'une **réflexivité organisée**, d'une capitalisation, à travers des méthodes et concepts. La prospective vise à **imaginer**, penser, définir **des états finaux**, **afin** d'éclairer l'appréhension de notre action au présent et **d'agir sur le présent** : il s'agit d'essayer de repérer les signaux faibles pouvant être sources de futurs. Le risque est la **répétition du même**, de se retrouver limité par le type de scénario. Ces visions du futur, dans la transition, empêchent de

penser des futurs alternatifs. La prospective mène en effet généralement à quatre scenarii pour le futur, qu'il s'agisse des grands référentiels mondiaux, du devenir de l'agriculture dans une région, etc. La prospective peut donc être limitante et limitée du point de vue du type d'éclairage et de la manière dont les éclairages qu'elle peut proposer sont nécessairement des points aveugles sur d'autres futurs.

Un **premier contraste** existe entre cette « machine de visions sur des états finaux au long cours » (démarche normative de cadres qui construisent l'avenir) et une fabrique des futurs « pratico-pratique » (expérimentations qui sont des déconstructions).

2) <u>La fabrique du futur dans / par l'action</u>. Il s'agit d'une fabrique **expérimentale** qui se réalise **chemin faisant**, au coup par coup, par tâtonnement : agir et construire le futur en même temps, plutôt que de penser le futur avant d'agir. Les futurs se construisent de manière intellectuelle, émotionnelle, corporelle, à mesure qu'on avance : ils sont déjà en train de se construire dans l'action, dans l'expérimentation. Le futur est la généralisation des innovations. La fabrique du futur se fait donc en **expérimentant**, en **cherchant le(s) chemin(s)**, ce qui implique flexibilité, notamment par rapport aux rigidités institutionnelles, et diversité. Les travaux de Castoriadis sur le rôle des imaginaires instituant a été invoqué quant à la façon dont les collectifs en expérimentation se projettent dans leur imaginaire pour définir leur mode opératoire, *i.e.* pour construire leurs propres modalités de gouvernance (cadres, règles, références, modalités d'organisation). Le risque de la fabrique du futur par l'action est de **rater le coup d'après**, ce qui a été nommé la **« tourne-en-rond-topie »**. Ce terme a été préféré à celui de pragmatopie, l'utilisation duquel sous-entendrait que l'utopie est nécessairement dans le futur alors qu'elle indique en réalité un ailleurs . Le risque consiste donc en un défaut de vision stratégique et de capacité à changer les échelles : ne pas réussir à étendre, répliquer, sérialiser, ou ne pas réussir à prolonger, poursuivre l'expérimentation.

Un **deuxième contraste** se dessine entre ce pôle expérimental qui travaille à réaliser une bifurcation, et une fabrique du futur visant simplement à maximiser le présent, sans bifurcation.

3) <u>La fabrique du futur dans les centres de pouvoir</u>. Cela renvoie aux **promesses techno-scientifiques** et au **projet du ministère de la transition écologique et solidaire**. Il s'agit de **maximiser le présent**, le risque étant de faire proliférer un certain nombre d'**irréversibilités**, qu'il s'agisse d'infrastructures puissantes ou d' une large dissémination, et/ou d'**exclure les autres alternatives**.

Un **troisième contraste** est identifiable entre ces trois premiers pôles, qui concernent tout le monde humain, et la fabrique non humaine de la nature : comment le futur nous arrive-t-il du côté des non humains ?

4) <u>La fabrique du futur par la nature</u>. C'est l'idée que **la nature fomente ses propres futurs**. L'enjeu est d'**admettre que le futur se coproduit entre humains et non humains** face aux irruptions et inventions diverses qui ne sont pas de notre fait. Le risque d'omettre ce pôle est le manque de précaution / vigilance, l'**aveuglement** par rapport à ces puissances, le risque d'être pris au dépourvu face à un futur qui, pour une bonne part, nous arrivera de toute façon, et la **disparition de l'être humain**.

* * *

Cette synthèse a fait suite à l'explicitation, dans les boules de neige, de **quatre manières de penser le futur** travaillées par les chercheur e s présent e s.

1) Penser le futur au prisme de l'ontologie sociale sartrienne (lecture philosophie) pose la question des cadres théoriques et conceptuels : il faut se donner des grilles d'analyse conceptuelle

pour penser le futur et dépasser la répétition du même. En effet, qu'il s'agisse de scenarii de rupture ou de continuité, les états finaux envisagés sont toujours les mêmes. Comment se donner les moyens d'imaginer une véritable rupture ? Comment penser le futur comme une interruption ou une modification de série, de la répétition du même ? Comment penser le coup d'après ? Cela interroge la force des imaginaires dans lesquels on baigne (*voir l'ouvrage collectif* *De l'univers clos au monde infini*). Il s'agit donc d'avoir un cadre conceptuel qui décale le regard, en dépassant les images récurrentes du futur qui renvoient à un imaginaire caractéristique de groupes particuliers, *i.e.* de gens intéressés par la transition écologique (exemple des éco-quartiers), les futurs étant socialement marqués. Il s'agit également de dépasser les difficultés récurrentes : les petits gestes *vs.*la révolution, les micro initiatives *vs.*les bonnes politiques publiques. L'idée est d'articuler les différentes perspectives sans dire qui a raison. De manière sous-jacente, cela impose aussi d'interroger les formes littéraires que prennent les scenarii prospectifs, afin d'imaginer d'autres modes de représentation de ces futurs (performance artistique, œuvre matérielle… *Voir le travail de Latour sur les arts politiques*) : ce peut-être une façon différente de susciter l'imagination et des réactions, d'intégrer le public et les généralistes, de reconnecter avec une représentation sensible.

2) Comment fabrique-t-on des futurs, non pas à travers des expérimentations, mais **à travers des instances de délibération citoyennes ?** Comment prendre en compte la question de l'engagement des acteurs dans les instances citoyennes ? L'exemple est celui d'un conseil citoyen, créé en raison d'une obligation légale, dans un quartier de politiques de la ville (rénovation urbaine), quartier pauvre qui a obtenu le label d'éco-quartier. Quel type de futur pour leur quartier les participants vont-ils être capables d'imaginer et de mettre en œuvre ? Qu'ont-ils envie d'impulser dans ce quartier en pleine transformation ? Comment se représentent-ils ? S'investissent-ils d'une mission nouvelle dans le cadre de ce conseil (transformant les séries de rêve identique en quelque chose de neuf) ou reproduisent-ils un fonctionnement de groupe classique où les personnes représentent leur association, leur quartier, leur vision personnelle ? Cela pose la question des modes d'engagement collectifs dans la fabrique du futur. Qu'est-ce qui mène à la stabilisation des engagements, des liens ? Dans l'agir citoyen, détecte-t-on des modes d'engagements collectifs dans le futur ? L'engagement est lié à une action, il faut donc revenir à l'acteur et à l'émergence de l'action : qui décide de l'action ? Qui est légitime à prendre cette décision ? Les visions du futur, impliquées dans le choix d'action d'acteurs militants, sont-elles modifiées par leur expérience ? Y a-t-il une révision des visions du futur dans l'action ?

3) Penser le futur comme levier de configuration du présent : comment, à partir de pratiques quotidiennes actuelles, le futur est-il déjà en partie présent ? Que fait le futur au présent ? La conception classique est celle du futur comme finalité : comment le présent se représente et va vers le futur ? L'idée est d'essayer d'imaginer les meilleures actions collectives possibles pour un futur meilleur. Il s'agit ici de questionner également le futur comme paradigme permettant une nouvelle vision du présent : comment les pensées du futur rétroagissent sur le présent ? Comment le futur est un leitmotiv de mobilisation, d'actions collectives présentes ? Comment le futur change-t-il déjà le présent ? En se projetant par rapport au futur, les gens mènent des actions concrètes sur le présent. Les collectifs de citoyens qui essayent de renverser le rapport de force dans le domaine de la production de l'énergie – classiquement monopolisé par les grands opérateurs – en constituent un exemple : il s'agit de projets citoyens intégrés à une échelle micro qui veulent à la fois agir sur le mode de production et de consommation de l'énergie et avoir un impact sur la précarité énergétique *via* des actions de sensibilisation, avec un souhait de démocratisation du processus d'approvisionnement et, plus largement, de changement du modèle économique (notamment du système bancaire). La conscience du futur transforme des pratiques présentes. C'est parce qu'on imagine un certain futur qu'on agit dans le présent pour l'influencer. Le futur est un ensemble de pratiques quotidiennes, et non quelque chose à venir : c'est de la réussite de la promotion de petites pratiques quotidiennes marginales voire illégales que, demain peut-être, s'opère un changement de norme, de modèle dominant. Il s'agit donc de questionner la transition comme continuité entre le présent et le futur.

4) Comment peut-on envisager le futur / réfléchir sur le futur à partir des sites de confrontation des évolutions potentielles ? Cette manière de penser le futur s'inspire des réflexions de Céline Granjou sur le travail futurologique des chercheurs. Selon elle, le futur est largement déjà là au sens où les êtres humains ne sont pas seuls à produire le futur : la nature fomente du futur, et cela doit être pris en compte. L'irruption de futurs non maîtrisés produits par la nature, qui a sa propre dynamique et sa propre autonomie, souligne la cécité idéologique à avoir construit un monde où les êtres humains sont les seules sources d'innovation et de créativité, de devenir historique. Il existe deux grandes façons d'envisager la co-production du futur avec les non humains. 1) *Via* la figure de l'irruption. Le site d'observation à cette nature en train de se réinventer est le travail des gestionnaires des parcs naturels où le loup réapparaît, s'adapte, innove des stratégies d'occupation du territoire, co-construit le futur et oblige les sociétés à s'adapter et co-gérer. 2) *Via* le modèle de l'incertitude radicale par rapport à des évolutions qu'on peut pressentir. Comment se mettent en œuvre, dans le présent, différentes pratiques d'anticipation en fonction d'une discipline, d'un engagement épistémique, d'un projet socio-politique : quels sont les futurs susceptibles de se dessiner ? C'est le domaine de l'émancipation : observer les acteurs aux avant-postes de ces futurs en émergence pour comprendre ce futur.

QdR 8 - Coopération entre chercheurs et acteurs de la transition : quels nouveaux formats de recherche ?

Boule de neige n°1 : *Claire Tollis, HindGaïgi, Frédéric Naudon, Claire Lamine, Sylvain Rotillon, Christine Natali*

Boule de neige n°2 : *Lisa Bergeron, Geneviève Fontaine, Aymeric Luneau, Sandrine Gombert-Courvoisier, Adrien Tusseau, Sabine Girard, Vincent Boutry, Claire Brossaud, Emmanuel Picavet*

Synthèse : *Adrien Tusseau, Bertrand Bocquet, Sandrine Delsol, Valérie Weber-Haddad, David Gener, Alain Tord, Lisa Bergeron*

Il existe tout d'abord un **enjeu de définition de la recherche-action participative**, terme structurant de la réflexion. Quelles sont ses différentes formes, ses caractéristiques et ses éléments codants, en termes de pluridisciplinarité, en termes de la différence de cadres de concertation et de l'idée de méthodologie particulière ? Comment mieux associer le citoyen à la recherche dans une logique de co-production ? Comment identifier des initiatives déjà mises en place par les individus au niveau local et national, et faire le lien entre société civile et recherche ? Comment reconnaître la validité de la recherche-action, tant dans le monde de la recherche que vis-à-vis des acteurs de terrain ? Quelle est la validité scientifique des résultats produits lors d'une recherche-action ? Comment se faire rencontrer les différentes formes de recherche ?

Quelles sont les conditions de réussite pour la mise en place de ces mouvements de recherche participative ?

1) Reconnaître que tout le monde peut penser ces recherches participatives (chercheurs, individus ou porteurs de projets) et **travailler à l'inclusion maximale** des parties prenantes en fonction de leurs enjeux, de les faire se rassembler autour d'un objectif commun.

Cela pose notamment la question : comment associer le public ni volontaire (*vs.* militants notamment) ni « captif » (*vs.* enfants par exemple) ? Comment inclure les populations défavorisées, leur donner envie de participer ? Ce peut être par une **approche très pragmatique** en se concentrant sur des objets porteurs d'une facilitation de la vie quotidienne. L'**accès à l'éducation** a également été évoqué comme un aspect social important d'arrière-plan afin de favoriser la mise en place de coopérations entre acteurs. Il peut s'agir aussi de **conférer** aux gens qu'on veut impliquer

un statut fort dans la co-construction tant de la question de recherche commune que du cadre d'analyse commun, et enfin de l'analyse des résultats et des solutions. Cela implique de partir de l'identification des besoins des citoyens autour d'un projet déjà identifié. De plus, les « généralistes » (sans compétence sur un sujet particulier) doivent être considérés en capacité de discuter, sans formation initiale, ce qui nécessite que le dispositif s'y prête, à savoir que la rencontre soit préparée par des « spécialistes » (qui a une compétence sur un sujet particulier), accompagnés dans la pédagogie et acceptant l'autre comme pouvant leur apporter des connaissances supplémentaires sur leur sujet.

2) Une pédagogie est nécessaire pour créer une proximité entre les acteurs.

Il s'agit tout d'abord d'**expliquer l'existence de ce type de recherche** : la recherche évolue et les acteurs de la transition doivent en être informés, afin de comprendre que, y compris au sein de la recherche, il existe des méthodes différentes.

Il faut également **trouver des clefs de langage** afin que les termes utilisés soient expliqués en fonction des différents acteurs : comment s'affranchir du problème de communication lié au « jargon » entre spécialistes et généralistes, mais également entre spécialistes ? Cela renvoie d'une part à **la justice cognitive**, *i.e.* la nécessité de concevoir des outils aux niveaux de langage et de complexité différents pour aborder des enjeux systémiques liés à l'écologie, et à la **reconnaissance des savoirs vernaculaires de tous** et de leur singularité.

Il est nécessaire de **définir la coopération dès le départ**, à savoir définir de manière commune les objectifs et les attentes de chacun des acteurs, individuels et collectifs. Ces objectifs ne sont pas nécessairement communs mais doivent être explicités. Une forme de **contrat de confiance** doit se tisser entre les différents acteurs impliqués : expliciter les attentes respectives permet d'éviter la frustration de part et d'autre.

Le chercheur ne doit pas se mettre dans la posture d'expert. Il doit plutôt apporter une interrogation par rapport à son incertitude qu'il sait analyser, et que les citoyens ont plus de mal à aborder. Il s'agit de dépasser la place accordée aux chercheurs par les citoyens, qui est souvent celle d'un expert où la place de l'incertitude est limitée : au contraire, le chercheur peut favoriser une culture d'acceptation de l'erreur, de l'échec, et une analyse de cela. Le chercheur est là pour soutenir les collectifs, les aider à avoir un **processus de rigueur intellectuelle** dans la construction de leur pensée, en s'impliquant à part égale dans le projet, et en restituant de manière immédiate les résultats de son enquête. Plus largement, il faut rendre compte du processus, avoir un espace pour en discuter et vérifier qu'on reste dans le processus défini.

Cela implique de mettre en place dès le départ des systèmes de **mesure d'impact**. L'impact attendu doit être défini en même temps que les finalités. Il s'agit de définir avec les acteurs à quoi sert la recherche, à questionner son impact : par rapport à ce qu'on s'était fixé comme objectifs, a-t-on avancé ? Change-t-on quelque chose ? Il est donc nécessaire de penser des **outils dédiés à l'évaluation**. Il ne s'agit pas là de favoriser une culture des résultats : la co-construction de la mesure d'impact avec les acteurs peut laisser une place aux émergences qui découlent de la coopération : la coopération fixe des finalités, mais le résultat n'est pas forcément prescrit. Un des objectifs de suivi-évaluation peut justement être d'observer ce qui n'était pas prévu, mais l'expliciter en amont permet d'avoir des outils pour l'observer.

Parce que le cadrage de la recherche-action est négocié et évolue dans le temps, il est important de **rendre compte**, avec des processus itératifs d'auto-analyse ou d'analyse extérieure, de ce processus de coopération aux participants, acteurs comme chercheurs. Cela fait partie de la recherche-action elle-même, et permet de maintenir la motivation des acteurs de la transition dans l'optique de

maintenir une dynamique. Cela permet aussi de **rassurer** l'ensemble des participants pour éviter le risque de déception, de découragement.

Cela soulève également la problématique liée aux **différentes temporalités**. Ces temporalités ne sont pas fixes pour chaque type de participant. En effet, les chercheurs peuvent s'inscrire dans un temps long (analyse des résultats) et les acteurs dans un temps court (urgence à devoir agir), mais l'inverse peut être tout aussi vrai (enjeux de publication / carrière pour le chercheur *vs.* inscription des acteurs dans le temps d'un projet à infusion lente).

La question de la temporalité soulève également l'importance de créer une **relation de longue durée entre le chercheur et son terrain** : une recherche territorialisée qui s'inscrit dans la continuité est nécessaire afin de créer une relation de confiance.

3) La principale finalité est de répondre aux attentes des acteurs de la transition, souvent engagés sur des projets concrets. Il faut donc penser la co-production de la connaissance sous la forme d'une coopération pleine et entière. Il est également nécessaire d'avoir des livrables co-produits, utiles et adaptés aux différents acteurs, ce qui peut impliquer une production de connaissances tout de suite, pour l'action.

En ce sens, les chercheurs doivent participer à la transition en **transformant les conditions de production et de diffusion de la recherche** pour œuvrer à la mise en commun des connaissances produites. Il s'agit de faire partager et diffuser les recherches. Cela peut passer par un travail sur les conditions économiques de la recherche, à savoir travailler au libre accès des données contre l'idée de propriété intellectuelle, de brevet et de droits d'auteur et donc de cloisonnement de la science. Il s'agit également de favoriser la pluralisation des formats de publication, de capitalisation de connaissance, en favorisant notamment la production collective *via* la transdisciplinarité afin de travailler à la transversalité des concepts, des terrains, des paradigmes, etc. **Les citoyens peuvent aider la recherche dans son évolution** en soutenant l'appréhension de ces nouvelles méthodes : plus des collectifs citoyens contacteront des chercheurs, plus la recherche devra évoluer.

4) Le chercheur doit adopter une posture d'écoute vis-à-vis du terrain, des acteurs de cette transition qui ont souvent de nombreux sujets à proposer. Le chercheur n'a donc plus qu'à prendre les sujets qui émergent et à « polleniser », capitaliser, c'est-à-dire mettre en valeur ce qui est fait sur le terrain dans une optique de diffusion des expérimentations en cours.

Le texte proposé est très centré sur le point de vue de la recherche. Il s'agit ici de questionner plutôt **l'utilité de la recherche dans la transition** : pour qui ? Est-ce un but en soi ? L'engagement du chercheur et les méthodes réflexives sont au service de / favorable à la transition.

5) Une communication et un accompagnement sont nécessaires pour gérer les attentes et déceptions. Il s'agit de communiquer à la fois en interne, en s'appuyant sur une communauté, pour gérer les conflits, et en externe pour informer, intégrer et faire participer les citoyens (valoriser ce qui est fait pour maintenir la dynamique du projet).

La coopération entre différents groupes d'acteurs pour pouvoir répondre à un enjeu sociétal implique de se confronter dans un premier temps à la **gestion des conflits internes** de chacun de ces groupes. Une fois mises en place des méthodologies intégrant la gestion des conflits, le partage des connaissances et des expertises est possible. Une attention doit néanmoins être portée au risque d'**ingérence** dans l'accompagnement. Cela peut passer par une tierce-personne, souvent appelé **médiateur**, que peut éventuellement incarner le chercheur.

En externe, le chercheur peut adopter le rôle de **passeur**, dans la mise en contact de différentes initiatives, différentes alternatives, ou dans la transmission d'informations, de retours d'expériences.

PARTIE 3. Élaboration des questions de recherche manquantes

Un temps de recul par rapport à la cartographie dressée a été proposé pour réfléchir aux « questions manquantes » nécessaires à inscrire dans l'agenda des recherches du programme Cit'in. Ces dernières pouvaient soit être des questions spécifiques à un objet particulier que l'énoncé transversal des questions de recherche ne permettrait pas de rendre visibles, soit des dimensions non abordées dans les travaux des participant e s mais qu'il semble important de faire figurer dans l'agenda des recherches (voir le programme à l'Annexe n°1, Sessions 3 et 4).

Empowerment et transition

Vincent Boutry, Christine Bouisset, Esdras Ngounou Takam, Frédéric Naudon, Emeline Omer, Christine Natali

1) Comment revisiter les stratégies d'*empowerment* au regard de la transition ? Le terme « *empowerment* » est absent de l'AMI.

Il serait nécessaire de se mettre d'accord sur une **définition**, qui pourrait être la suivante : redonner aux personnes une capacité d 'intervention citoyenne. La notion a été déf inie aux États-Unis par Alinsky : comment former des organisateurs de communautés locales et r éussir, avec ces communautés, à faire conflit sur des problèmes d'inégalités souvent, de logement ? Cela nécessite en amont de s e sentir légitime pour prendre la parole. **Comment permettre aux gens de participer ?** Il ne s'agit pas seulement de donner du pouvoir à ceux qui ont déjà envie de s'investir, ou qui sont déjà constitués en groupe pour agir, mais de donner le pouvoir à ceux qui n'en ont pas. C'est une méthodologie, qui doit être complètement revisitée avec la question de la transition.

Il s'agit de cr éer des **conditions de confiance pour arriver à débattre, exprimer les contradictions, sans se battre**. La transition énergétique / écologique change la perspective et oblige à cons idérer d'autres manières de mobilis er les gens, de donner lieu à une mis e en mouvement démocratique de tous, de la base. La confiance, la désignation d'un ennemi ne marche peut-être plus. Comment créer l'enceinte et la con fiance pour que les gens puissent dire des choses différentes sans quitter la table ? Comment sortir de la log ique de lutte cont re les inégalités ? **Mettre en mouvement les gens sur la transition pourrait passer sur l'utilisation du levier positif des valeurs** (bonheur, empathie), en complément de la lutte contre les énergies négatives.

Une question manquante es t celle des différentes **résistances** pour rentrer en transition. Une des résistances est celle de laisser la place / redonner un statut fort à un acteur généraliste. La résistance peut alors venir d'un décideur qui n' a pas envie de déléguer son pouvoir de décis ion au citoyen ordinaire, ou le scientifique qui est d'une certaine manière le garant de la vérité vraie sur le monde. Le modèle économique actuel, celui de la s urconsommation, est aussi une rés istance formidable. Une transition est possible s'il y a une **mise en mouvement** : quelles sont les résistances à ces mises en mouvement ? Une manière de lever des résistances peut être la reconnaissance de la place de chacun, de redonner un statut fort à ceux qu i ont un statut faible, de reconnaître la pluralité des valeurs.

Enfin, il est nécessaire de **prévoir un temps d'action** après la rencontre autour de procédures de consultation (exemple de l'hackathon).

2) Faut-il s'appuyer sur la question de bonheur pour mettre en mouvement les gens ? Il s'agirait de réinventer le conflit dans un climat de confiance qui autorise la contradiction.

PARTIE 3. Élaboration des questions de recherche manquantes

Un temps de recul par rapport à la cartographie dressée a été proposé pour réfléchir aux « questions manquantes » nécessaires à inscrire dans l'agenda des recherches du programme Cit'in. Ces dernières pouvaient soit être des questions spécifiques à un objet particulier que l'énoncé transversal des questions de recherche ne permettrait pas de rendre visibles, soit des dimensions non abordées dans les travaux des participant·e·s mais qu'il semble important de faire figurer dans l'agenda des recherches (voir le programme à l'Annexe n°1, Sessions 3 et 4).

Empowerment et transition

Vincent Boutry, Christine Bouisset, Esdras Ngounou Takam, Frédéric Naudon, Emeline Omer, Christine Natali

1) Comment revisiter les stratégies d'*empowerment* au regard de la transition ? Le terme « *empowerment* » est absent de l'AMI.

Il serait nécessaire de se mettre d'accord sur une **définition**, qui pourrait être la suivante : redonner aux personnes une capacité d'intervention citoyenne. La notion a été définie aux États-Unis par Alinsky : comment former des organisateurs de communautés locales et réussir, avec ces communautés, à faire conflit sur des problèmes d'inégalités souvent, de logement ? Cela nécessite en amont de se sentir légitime pour prendre la parole. **Comment permettre aux gens de participer ?** Il ne s'agit pas seulement de donner du pouvoir à ceux qui ont déjà envie de s'investir, ou qui sont déjà constitués en groupe pour agir, mais de donner le pouvoir à ceux qui n'en ont pas. C'est une méthodologie, qui doit être complètement revisitée avec la question de la transition.

Il s'agit de créer des **conditions de confiance pour arriver à débattre, exprimer les contradictions, sans se battre**. La transition énergétique / écologique change la perspective et oblige à considérer d'autres manières de mobiliser les gens, de donner lieu à une mise en mouvement démocratique de tous, de la base. La confiance, la désignation d'un ennemi ne marche peut-être plus. Comment créer l'enceinte et la confiance pour que les gens puissent dire des choses différentes sans quitter la table ? Comment sortir de la logique de lutte contre les inégalités ? **Mettre en mouvement les gens sur la transition pourrait passer sur l'utilisation du levier positif des valeurs** (bonheur, empathie), en complément de la lutte contre les énergies négatives.

Une question manquante est celle des différentes **résistances** pour rentrer en transition. Une des résistances est celle de laisser la place / redonner un statut fort à un acteur généraliste. La résistance peut alors venir d'un décideur qui n'a pas envie de déléguer son pouvoir de décision au citoyen ordinaire, ou le scientifique qui est d'une certaine manière le garant de la vérité vraie sur le monde. Le modèle économique actuel, celui de la surconsommation, est aussi une résistance formidable. Une transition est possible s'il y a une **mise en mouvement** : quelles sont les résistances à ces mises en mouvement ? Une manière de lever des résistances peut être la reconnaissance de la place de chacun, de redonner un statut fort à ceux qui ont un statut faible, de reconnaître la pluralité des valeurs.

Enfin, il est nécessaire de **prévoir un temps d'action** après la rencontre autour de procédures de consultation (exemple de l'hackathon).

2) Faut-il s'appuyer sur la question de bonheur pour mettre en mouvement les gens ? Il s'agirait de réinventer le conflit dans un climat de confiance qui autorise la contradiction.

La quête du bonheur peut être un moteur de la transition écologique. Pendant quarante ans, on a essayé de nous convaincre que le bonheur se mesure à l'aune du pouvoir d'achat et du progrès scientifique. Le moyen pour arriver au bonheur pourrait être la sobriété. Ne faut-il pas redonner de la valeur à l'humain en changeant de mode de vie ? Au-delà de discours autour d'un futur désirable, comment vivre mieux et plus épanouis tout de suite ?

3) Comment et où se rencontre-t-on ? **Comment faire communauté de vie forte / motrice / active / pluridisciplinaire ?**

La question de la confiance soulève les questions de proximités, à la fois relationnelles, physiques, géographiques, intellectuelles, humaines. Cela pose la **question du territoire** : comment se relocaliser en tant qu'individu dans un territoire et dans des relations interpersonnelles ? Il faut reconstruire le territoire et l'appartenance au territoire face à une population mobile qui n'a plus nécessairement d'ancrage, notamment dans une logique d'effondrement liée à la transition, et face à des phénomènes climatiques. Une entrée possible est celle du local en tant qu'objet sensible et d'attachement. Les gens sont ancrés dans des lieux plus que dans un territoire au sens d'espace homogène et uniforme. Comment refaire les communautés locales perdues ? Comment réunir les gens dans une communauté, dans le même temps, dans le même espace, afin de créer une véritable dynamique ?

4) Comment reconnaître et donner une valeur aux savoirs sensibles comme étant aussi mobilisateurs pour la transition ? L'argumentation scientifique, rationnelle, les savoirs théoriques ne suffisent pas. Il est nécessaire que cela vienne du bas, et donc de retourner aux savoirs sensibles, à distinguer des savoirs irrationnels.

La notion d'**empathie** permet de repartir de l'être humain et de faire redescendre tout le monde à un niveau de généraliste : chacun est porteur de choses à apporter à partir du moment où on s'écoute et on sait se nourrir de ce que disent les autres. Plutôt que de trouver du courage autour d'un ennemi commun, il s'agirait de se réunir autour de valeurs.

Démocratie, changement social, politiques publiques

Sandrine Delsol, Fabrice Flipo, Fabien Milanovic, Dominique Capdevielle, Renaud Bécot, Emmanuel Picavet, Séverine Bellina, Odile Heddebaut, Lydie Laigle, Davia Dosias-Perla, Sabine Girard, Julie Riegel

1) Quels cadres théoriques / quelles ontologies (« socio-écologiques ») peuvent être utilisés pour saisir les dynamiques, appréhender la transition économique, sociale, politique, etc. ? Le pluralisme des cadres théoriques pose les questions : quelle transition écologique pour qui ? Qui porte quels récits / visions de « la » transition ? Comment traiter la conflictualité par rapport aux acceptions de la transition écologique ? Cela pose la question de l'appropriation du terme « transition écologique » par les acteurs.

Les **définitions** proposées dans les huit questions de recherche doivent être questionnées. Par exemple, les notions de citoyen ou de politiques publiques sont évolutives. Comment appréhender ces évolutions et ces hybridations ? L'**hybridation** des catégories proposées doit être permanente afin de rendre compte de la dynamique de recomposition et d'évolution des rôles : entre entreprises privées et citoyens, mais aussi entre citoyens et institutions, ou entre acteurs et chercheurs. Derrière les étiquettes, la question qui se pose est celle du rôle qu'on se donne dans cette perspective de transition écologique ou démocratique : qui est où ? Pour faire quoi ? Comment cela s'agence ? Qui

doit faire le politique ? Qui doit prendre la solution ? Qui doit faciliter la décision ? Qui doit amener de la connaissance ? Qui doit produire la connaissance ?

En particulier, **les acteurs privés doivent être pris en compte** car il existe un marché de la transition écologique. Ils doivent être considérés dans leur hétérogénéité : multinationales, micro-entreprises, *starts-up*, industries, coopératives ouvrières. Selon leur puissance, ces acteurs peuvent intervenir de manière directe ou indirecte au niveau local, national ou international. Leur intervention sur le marché de la transition énergétique peut être un facteur de frein à la démocratie participative. Peut-on considérer l'entreprise comme un citoyen dès lors que certaines entreprises sont engagées plutôt que simplement comme un prédateur ?

En un sens, le terme de transition écologique laisse transparaître tous les autres types de transition, notamment économique et sociale, bien que cela soit parfois omis. En effet, une **corrélation** est par exemple à établir **entre les perspectives de développement économique et les mutations dans le rapport à l'environnement**. Ces éléments sont interreliés : un autre rapport à l'environnement est impensable sans perspective de développement économique. En particulier, **les enjeux économiques de marché doivent être complexifiés en lien avec les enjeux écologiques**, notamment au niveau de l'Union européenne.

Que fait la transition écologique à une démocratie sociale mal en point du fait des politiques d'austérité et du néolibéralisme ? Par exemple, les Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) dans les grandes entreprises de la pétrochimie depuis les années 60 constituent un vecteur de changement environnementalement vertueux.

Dans quelle mesure la pluralité des relations à l'environnement qui s'exprime à travers les chemins de transition, y compris de transition économique par les acteurs locaux, **trouve un écho démocratique ?** La mise en démocratie de l'expression du changement du rapport à l'environnement peut être un vecteur de transition et un vecteur aussi d'autres chemins économiques : la pluralité des relations à l'environnement peut être un point d'appui ou vecteur de trajectoires socio-économiques alternatives.

La **question du territoire** pour produire quelque chose en commun est importante : il peut s'agir d'un territoire transfrontalier, mais aussi d'un territoire entre une entreprise et un citoyen.

Enfin, la conception de la transition comme changement et mise en mouvement globale ne doit pas occulter les **dimensions conservatrices** : respect pour des formes de vie traditionnelles, traditions, ressources… Derrière la mise en mouvement, peuvent en effet exister des stratégies désagrégées de type conservatrices qui se développent notamment en réaction à des bouleversements potentiellement porteurs de déséquilibres économiques et écologiques.

2) Les besoins. L'entreprise connaît par exemple des besoins différents : démocratie sociale, besoin de sécurité de l'emploi, de qualité de l'emploi d'un côté et d'évolution des marchés de l'autre.

Se pose la question de la **fabrication des besoins**. Il manque des références au **poids des normes sociales et légales**, notamment dans la société de consommation, à la construction sociale, économique ou territoriale des besoins / désirs.

De quelles données / indicateurs a-t-on besoin ? Il est nécessaire d'**articuler la hiérarchisation des besoins et la conception des données permettant de la discuter**. Le développement exponentiel d'outils numériques oblige à mettre en corrélation d'une part la critériologie pour élaborer les systèmes de recueil et de traitement des informations, les méga données sur la vie locale par exemple et, d'autre part une hiérarchie des besoins pour savoir quoi en faire.

Des enjeux existent sur la mesure, la **métrologie**. Comment évalue-t-on « l'efficacité », le « rendement » ? Comment établit-on les comptabilités, les valeurs ? Que prend-on en compte pour mesurer ? Comment prendre en compte les enjeux d'attribution de valeurs dans la transition ?

Il y a une importance méthodologique cruciale à d'abord **définir les objectifs visés** en termes d'un nouveau monde écologique et d'un nouveau monde démocratique, pour pouvoir ensuite se donner les moyens de les suivre et les évaluer en se demandant si les processus mis en place vont dans la direction qu'on avait imaginée. Par exemple, le lien possible entre transition démocratique et transition écologique : démocratie et écologie ne vont pas nécessairement de pair, hors les huit questions proposées semblent le présupposer. Au-delà de la métrologie, cela pose la question des indicateurs : il faut se mettre d'accord en amont sur ce qu'on souhaite évaluer et la manière dont on peut le faire. Cela revient à la question cruciale de l'évaluation des impacts, souvent plus diffus et dépassant largement les processus étudiés.

Les formats de participation doivent être adaptés au pluralisme des savoirs et des visions du monde. Il s'agit d'élargir la diversité des modalités de participation et de laisser une place à celles plus ancrées dans les interactions usuelles concrètes : moins cognitives et plus affectives. Par exemple, les savoirs paysans se mettent en mot sur un espace, dans des gestes, inaudibles dans un format de débat public. Le changement vient aussi d'impensés, de l'imaginaire, du **sensible**, de l'émotion.

Cela pose également la question **de mise en visibilité des savoirs produits**, par exemple par des cartographies ou réseaux de ressources. Il s'agit de réussir à baliser, mettre en lumière ou valoriser les productions de savoirs potentielles. Présente dans la question de recherche 8 (« Coopération entre chercheurs et acteurs de la transition : quels nouveaux formats de recherche ? »), cette question doit être posée de manière générale afin d'ouvrir un champ des possibles dans les différentes questions de recherche.

Existent enfin les **besoins des non humains**. Les réflexions sont trop anthropocentrées. La prise en compte du rapport aux espèces non humaines, à la planète, à la nature dans la transition est fondamentale : c'est finalement parce que nous ne sommes pas seuls que le problème se pose. Notamment, les temporalités de l'action ne sont pas seulement les temporalités humaines, mais également celles des écosystèmes, les résiliences, la renouvelabilité des ressources.

3) Les conflits. C'est la question des pouvoirs entre les différents acteurs et les différents **besoins**.

Le conflit et les rapports de force doivent être abordés de manière plus générale. Par exemple, l'entreprise est à la fois un lieu de coopération et de conflit entre intérêts divergents. Avant qu'une entreprise ou une institution publique ne porte un changement dans la société, il faut d'abord qu'elle le négocie en interne. L'évolution interne des organisations est donc à étudier : les négociations internes, les trajectoires des individus à l'intérieur de leur sphère de travail, etc. Un rapport de pouvoirs se crée aussi dans la définition des solutions pour la transition écologique.

Les asymétries de pouvoir entre acteurs sont à étudier notamment dans la définition des **temporalités**. Ces conflits existent autour de la capacité à définir les temporalités à l'intérieur desquelles on va inscrire des dispositifs d'action. Comment faire pour que des acteurs différents partagent une même temporalité de la transition ? À quelles conditions peuvent-ils la partager ? Cela pose la question sociale : comment libère-t-on du temps pour élaborer une temporalité commune de la transition ? Cela renvoie également au débat entre « il faut prendre le temps de discuter » et « ce n'est plus le moment de discuter ».

Cela pose également la question des conflits au niveau des **échelles** (entre les échelles et à l'intérieur de chaque échelle). Par exemple, les enjeux ou attentes sont différents dans l'espace international entre les pays en développement, les pays les moins avancés, les pays dépendants du pétrole, etc. À partir de quelle échelle un débat constructif est-il possible ? L'échelle territoriale administrative (institutionnelle) peut être le vecteur de la démocratie participative, mais la démocratie participative peut aussi être considérée à un échelon beaucoup plus large, par exemple européen.

Les mouvements de la transition se reconfigurent en effet à plusieurs échelles. Par exemple, les villes en transition sont des mouvements locaux **ramifiés** à l'échelle internationale. La structuration des mouvements de la transition se fait à la fois en local et global, et à partir de certains ***apparentements***. Cela renvoie aux travaux de Rosanvallon : la difficulté pour mailler des initiatives, des alternatives ou expressions citoyennes, est la nécessité de certaines épreuves communes vécues par les personnes, une similarité des situations.

Des conflits existent en effet entre **les engagés et les non engagés**. Qui participe à la démocratie participative ? Cela touche toujours les mêmes catégories socio-professionnelles. Les huit questions parlent beaucoup des citoyens de l'engagement : *quid* de ceux qui ne sont pas engagés, des indifférents, qui peuvent être considérés comme des obstacles aux changements voulus par les uns ?

Alimentation, agriculture, territoire

Hind Gaïgi, Claire Lamine, Emmanuelle Sultan, Laurence Granchamp

1) Quelle est l'échelle d'action ou de production d'action (agricole urbaine ou rurale) **pertinente ?** Notamment, en milieu rural, est-ce le pays, périmètre d'action publique en train de disparaître, qui correspond pourtant à des grands bassins de vie et existe toujours dans les pratiques des gens et dans leurs visions ? Comment faire rhizome malgré le découpage institutionnel ? Il est important de garder des actions ou des échelles de production à un niveau localisé car cela permet l'implication, l'appropriation par rapport à un territoire. À quelle échelle ? Quelles sont les limites des territoires ? Sur les thématiques abordées, le commun est ce qui permet l'appropriation et l'implication des publics.

Une sous-question est celle de la **justice sociale** ou de l'inclusion des populations vulnérables ou défavorisées : **comment impliquer ou ne pas oublier les populations les plus défavorisées, économiquement ou spatialement ?** Il s'agit autant des publics défavorisés en ville, sur des territoires périurbains ou en banlieue que des populations rurales qui subissent le territoire qui les fait vivre. Il est nécessaire d'être pragmatique, concret, ici et maintenant, dans l'idée de favoriser une intelligibilité collective des mécanismes écologiques, ce qui n'empêche pas de penser l'avenir. Cela permet d'éviter la stigmatisation et la culpabilisation de ceux qui changent peu en raison de fortes contraintes, au risque sinon d'accentuer les inégalités. Cela renvoie à la question de la réappropriation, à l'estime de soi pour redevenir acteur.

Cela renvoie également à la question de l'échelle : plus on étend le territoire, plus la volonté de s'impliquer se dilue car on perd en réappropriation du territoire. L'image de la cellule permet néanmoins de souligner qu'un fonctionnement intrinsèque et autonome n'empêche pas une ouverture vers l'extérieur : chaque cellule en elle-même est autonome et décisionnaire, dans son pouvoir d'agir, mais elle partage des informations avec d'autres.

2) Une fois le maillage territorial adéquat défini, comment mailler les expériences locales / localisées ? L'idée est notamment de lutter contre une tendance à calquer des solutions de maillage par le haut. Les termes de maillage, chaînage, et rhizome ont été discutés. Les expérimentations locales vont se mailler par utilité, efficacité, pragmatisme. C'est l'idée d'accepter la diversité des déclencheurs de changement et de partir des besoins qui émergent de la pratique : économique, santé, social, maintenir un paysage diversifié sur le territoire, etc. Il est fondamental de reconnaître l'existence de plusieurs entrées, pas exclusives les unes des autres. Il s'agit de proposer un maillage plus général, une mutualisation, sans d'emblée proposer un réseau d'expérimentations par le haut. Cela peut passer par la mobilisation, l'innovation, ou encore l'usage.

Il est essentiel d'aborder la question de **l'intersectorialité** : mettre en lien les thématiques agricoles, environnementales, d'alimentation, de santé ou encore maritime (thématique qui n'apparaît jamais alors même que la question des océans est importante dans celle de la transition écologique)... Une fois que ces déclencheurs sont activés, il faut essayer de faire le lien, la connexion avec d'autres thèmes. Par exemple, faire un jardin partagé mène souvent à la question des déchets, *via* le compostage, peut éventuellement mener à la question de l'eau ou au lien avec l'agriculteur d'à côté. Il y a donc des maillages thématiques (comment, à travers une action, passe-t-on à d'autres types de thématiques qui concernent directement la transition économique ?) et les maillages sociaux (faire le lien avec différents types d'acteurs).

Énergie et société

Sébastien Chailleux, David Gener, Bertrant Bocquet, Gilles Verpraet, Arnaud Assié

1) Quelles données produire pour/avec les consommateurs et les producteurs d'électricité ? Par exemple, sur les compteurs intelligents : quels types de données permettent-ils de produire ? Ces types de données sont-ils suffisants ?

Dans quelle mesure les citoyens sont aussi acteurs de leurs données ? Les données produites intéressent-elles vraiment les citoyens ? Dans quelles structures seraient-ils prêts à partager des données ? En quoi ont-ils un intérêt à partager ces données ? Cela pose la question de la gouvernance des données : quelles seraient les données les plus utiles à produire pour les populations, pour les producteurs, pour les consommateurs ? Quels acteurs ont besoin de quel type de données ? Ce n'est pas pour les populations mais avec les populations.

2) Quelle place pour les acteurs privés dans la relation action publique / citoyens ? Notamment dans notre cas, les compagnies productrices d'électricité sont souvent exclues des questions de recherche sur cette relation action publique / citoyens.

La puissance des acteurs privés est telle qu'il semble difficile de les contourner. Comment faire pour intégrer, pas forcément les entreprises, mais au moins la compréhension de ces entreprises dans notre réflexion, du petit artisan isolé à la multinationale ?

Une politique publique s'adresse aux institutions publiques, aux citoyens, mais aussi aux entreprises dans la mesure où elles rentrent dans leurs objectifs. Qui détermine si l'objectif privé entre dans l'objectif public ?

3) Comment intégrer les caractéristiques territoriales dans la production et la gestion de l'énergie ? Comment les caractéristiques des territoires influencent ce qui est possible de faire ? Des effets comparatifs sont intéressants à porter entre un territoire rural et un territoire urbain.

4) Quelles articulations entre les dispositifs de participation publique et la transition énergétique ? Quels principes de gestion selon les différentes formes d'énergie ? Comment peut-on mettre une gestion différenciée selon les formes d'énergie ? De quelle manière les différentes formes d'énergie orientent vers un type particulier de gestion et vers une inclusion plus ou moins grande des publics ?

Cela a des conséquences sur la démocratie, en référence à d'autres principes de gestion : associative, collaborative, coopérative, etc. Les principes de gestion peuvent être *via* des institutions centralisées ou un monitoring renforcé.

5) De quelle manière les projets participatifs peuvent-ils créer de la valeur, économique mais aussi de la valeur pour les territoires sur lesquels ils vont s'implanter **?**

Méthodes participatives

Claire Tollis, Elisa Monnot, Lisa Bergeron, Aymeric Luneau, Alain Tord

Comment les sciences participatives peuvent être impliquées dans la transition écologique ? Quels types de connaissances intégrer ? Comment les sciences participatives peuvent participer à l'agir citoyen ? Il existe une tension dans les sciences humaines entre la volonté de faire participer et la volonté d'avoir une scientificité. La recherche-action participante permet d'être plus ouvert, plus inclusif et moins paternaliste, avec une vraie marge de manœuvre sur les questions de recherche, une réflexivité des personnes sur les résultats des recherches. Le risque est celui de perdre la méthode scientifique et la rupture avec le terrain : il est difficile d'être à la fois présent aux acteurs sur le terrain d'une part, et aux collègues et à la théorisation d'autre part.

1) La formation des acteurs de la transition aux méthodes (outils) **participatives** et pas seulement aux démarches. En effet, il existe plusieurs méthodes pour mettre en place des démarches participatives. Par exemple, une démarche de développement durable peut être de créer un comité de pilotage, et différentes méthodes sont possibles pour animer les réunions de ce comité.

Les acteurs renvoient tant aux élus, qu'aux chercheurs, acteurs de l'éducation populaire, etc. Le terme « apprentissage » pourrait être privilégié : apprendre ensemble, dans une optique de transmission réciproque. L'outil du théâtre forum a été particulièrement évoqué, notamment dans sa forme favorisant la co-construction de l'analyse entre acteurs et chercheurs.

Il est nécessaire également de penser l'accessibilité de la formation, afin d'éviter une professionnalisation, spécialisation, expertise qui constitueraient des verrous, une sorte de chasse gardée, au risque sinon de renforcer la dichotomie entre experts et non experts.

Enfin, il semble manquer, dans les démarches participatives, un poste clairement identifié de médiateur ou d'accompagnateur.

2) La reconnaissance de l'hétérogénéité des mondes sociaux avec l'idée de stratification sociale (différents publics qui peuvent exister).

Cela pose la question de la transition inclusive. Faut-il aller chercher les publics « absents », « fantômes », « vulnérables » ? Si oui, pourquoi et comment y accéder ? Cela renvoie à l'hétérogénéité des méthodes et des canaux de diffusion pour capter des publics différents.

Cela pose également la question de la déontologie en termes d'indépendance, d'ingérence, de paternalisme, etc. En effet, peut-être ces publics ont-ils déjà leurs propres pratiques ? Leur non inclusion est-elle un problème pour eux ou pour les autres ?

Plus que « d'aller vers », il s'agit d'avoir des méthodes qui permettent l'ouverture à tous. Néanmoins, la démarche « d'aller vers » a des échos positifs parmi les populations ciblées : les personnes touchées de manière positive justifient-elles l'ingérence dans la vie de tous ceux qui n'y voient pas d'intérêt ? Cela peut dépendre aussi des méthodes utilisées.

3) Comment évaluer les méthodes et démarches participatives déployées ? Les méthodes des chercheurs eux-mêmes doivent être évaluées (réflexivité du chercheur). L'évaluation doit être pensée dès le départ ? Notamment, à quel moment la participation permet-elle de passer à l'action ?

Coopération et Commun

Geneviève Fontaine, Noémie de Grenier, Adrien Tusseau, Yannis Lemery, Patrice Melé, Claire Brossaud

1) De quoi la transition est-elle le nom ?

Le terme de « transition » doit être étudié au pluriel. Comment définir la transition ? Les transitions ? Les transitions ne sont pas rêvées, pensées, projetées de la même manière, par exemple par de futurs entrepreneurs aux dents longues ou par ceux qui défendent un modèle coopératif. Quels sont les effets de la transition ?

Il faut également étudier l'**interdépendance des modèles de transition**. La transition écologique est impossible sans transition sociale, et la transition sociale est elle-même conditionnée à des mécanismes de transition démocratique. Cela pose la question de la coopération : comment avoir chacun son objectif mais avec des passerelles qui permettent, à terme, une convergence ? Peut-on parler de transition sans changer tout le modèle ? Comment mettre les transitions en synergies systémiques ?

Le glissement terminologique de « développement durable » (idée systémique) à « transition », et en particulier à « transition écologique et énergétique », qui s'est opéré en France peut être conçu comme permettant une réduction du sujet à des enjeux « non gênants » ou au contraire comme une volonté de réconciliation. Parler de « transition écologique et énergétique » peut être conçu comme une manière de mettre en œuvre une réflexion planifiée mobilisatrice des sciences de l'ingénieur qui omet la question des inégalités environnementales, et donc les **questions sociales et économiques plus générales de pauvreté et d'inégalités.** Le terme « transition » permettrait en ce sens de rendre le programme le moins perturbant possible pour une croissance économique : la transition serait à la fois plus directement soluble et un potentiel carburant pour le néocapitalisme dans le cadre d'une transition énergétique. Par exemple, la solution dans la gestion des déchets – qui pourrait pourtant être un outil pour lutter contre les inégalités et la pauvreté sur un territoire – passe par leur massification comme ressources au profit de grandes multinationales qui ont des délégations de service public. Et ça, c'est un impensé par exemple de la gestion des déchets, le côté mode de production, organisation du travail et question sociale. On a une convergence mais pas une convergence avec les autres mouvements de la transition qui vont être plus sur des côtés sociaux.

Qu'est-ce qu'une expérimentation ? Quelle est la place de l'expérimentation ? Quelles sont les formes d'expérimentation ? Quels sont les différents régimes d'exemplarité ? L'idée serait de faire

varier la charge expérimentale, ou ce qu'on entend par « transition », dans les différentes focales de recherche qui sont proposées.

2) Organisation du travail / mode de production dans, par et pour la transition : quel lien entre la transition et le sens du travail ? Les nouvelles formes de travail ? Les régulations du travail ? Quel impact des transitions sur le monde du travail et, à l'inverse, quelles nouvelles formes de travail plus émancipatrices permettent la transition ?

Cela pose la question de la **citoyenneté dans l'entreprise**, voire de la démocratie dans l'entreprise : c'est la question du sens du travail, du collectif, des modes de coopération plutôt que de hiérarchie et subordination.

Cela soulève aussi le questionnement sur la production de connaissance et l' **économie de la connaissance** dans le champ démocratique et des transitions, c'est-à-dire questionner la place des savoirs.

Quelles **formes alternatives de connaissances** produit-on aujourd'hui ? Cela suppose de questionner tout le champ historique des sciences et techniques. Par exemple, est-on dans une vision positiviste du progrès ? Promeut-on des *lowtech* ? Est-on dans la gestion des ressources, y compris matérielles ? Autrement dit, est-on complètement inféodé au numérique ou gère-t-on le numérique avec un souci d'équilibre socio-économique et démocratique à moyen terme ? Dans le cadre de l'AMI, il est question de ressources, ce qui est la tradition du ministère de l'environnement qui raisonne beaucoup par rapport à la raréfaction des ressources. L'immatériel, à la différence des ressources cumulatives, interroge sur la manière dont les gens gèrent la multiplication des nouveaux savoir-faire pour la transition. Est-on dans la vision de l' avant-dernière phase du capitalisme cognitif où on capte la valeur d'usage à travers l'économie collaborative pour produire des biens et des services ? Les tiers-lieux ou les formes alternatives promeuvent-elles d'autres formes de production immatérielle ? Cela questionne le rapport sociétal à la science et à la technique : Les sciences et les techniques sont-elles au service d'un projet de société, d'une organisation sociale et économique ? Comment les conditions de production des sciences et techniques nourrissent aujourd'hui des enjeux démocratiques ?

Se pose ainsi la question du **numérique** dans la transition et / à la démocratie. Il est souvent considéré évident qu'il faille du numérique. Beaucoup d'initiatives de transition remettent en cause pourtant aujourd'hui le numérique et développent des *lowtech* pour développer une résilience à la fin du numérique. Certaines initiatives citoyennes, certains chercheurs pensent aujourd'hui la fin du numérique, même s'ils sont marginales. Cela n'annihile néanmoins pas les avantages du numérique utilisé de manière responsable, raisonnée. Il existe par exemple des réflexions sur la construction de réseaux de communication numérique basés sur l'énergie solaire. Il y a lieu de travailler sur les imaginaires des sciences et techniques, de ces lieux de la transition. Comment façonne-t-on l'outil plutôt qu'il ne nous façonne ? Le numérique porte un enjeu de citoyenneté et démocratique global. De nombreux travaux montrent que la démocratie technique s'effectue de manière réelle et efficiente dans les réseaux numériques, comme elle avait lieu dans les cafés ou dans les lieux intermédiaires de médiation au XIXe siècle. Le numérique jouerait donc un rôle de médiation technique et humaine très important, sans exclure les communautés en présentiel. Le numérique porte également un enjeu pour la transition : les communautés qui utilisent le numérique pensent-elles cet outil au regard de la transition et non pas seulement comme outil pour se relier ?

3) L'impensé de la question sociale, économique.

Quelle place des citoyens et des démarches citoyennes dans la **réflexion sur la valeur liée à la transition** ? Qui décide de ce qui compte ? Où est pensée la valeur ? Comment pense-t-on le renouvellement de la production de la valeur, aujourd'hui estampillée par le marché ? Quelles

nouvelles formes de valeur ? Quelles nouvelles formes de régulation de l'échange autour de la valeur ? Comment se régule la valeur dans des systèmes non marchands ? Les accords de réciprocité ou les banques de temps peuvent en être des exemples.

Penser le lien entre citoyenneté économique et transition mène également à poser la question de la place des coopératives et des différents espaces, notamment l'organisation des **tiers-lieux**. Un tiers-lieu est un lieu hybride où des fonctions sociales, économiques, et parfois politiques sont réunies. C'est un espace de production et de rencontre, ni public, ni privé, approprié par des gens de différents milieux qui ne se seraient pas rencontrés autrement. Les tiers-lieux recoupent plein de manières de travailler ou de s'agréger ensemble différentes. Leur degré de changement est variable et il s'agit d'expériences par tâtonnement. Les tiers-lieux de la transition nourrissent-ils une forme de production alternative au système capitaliste ou sont-ils seulement une béquille du système capitaliste ? On est parfois face à des entreprises associatives dans lesquels les modes de management sont tout à fait classiques, comme dans le cas des grosses ONG.

Eau et environnement

Sylvain Rotillon, Sarah Lumbroso, Valérie Weber-Haddad, Sandrine Gombert-Courvoisier, Denis Salles, Rémi Barbier

Discussion
Mobilisations citoyennes sur l'eau : deux univers : eau bien commun et prix de l'eau.
Précarité des usagers de l'eau / faible mobilisation sur la responsabilité de la consommation sur la qualité.

1) La figure du citoyen dans l'agir citoyen doit être considérée dans sa multiplicité : consommateur, électeur, habitant, usager, situé territorialement et socialement. Il faut considérer ces différents cadres de l'agir citoyen, qui ne relève pas nécessairement de l'intérêt général et n'est pas réductible à une action collective : l'engagement de l'agir citoyen peut aussi être individuel.

2) Qu'est-ce qui active une conscience de bien commun ? Par exemple, la qualité de l'eau est devenue un bien commun après des décennies d'invisibilisation de cette question.

3) Comment anticiper le pouvoir-inertie des pouvoirs publics /des systèmes techniques pour favoriser / inhiber une conception de la transition écologique : centralisé *vs* décentralisé, collectif / universel *vs* singulier / multi-solution, réversible *vs* irréversible. Dans le cas de choix d'infrastructures lourdes et engageantes sur le long terme, il faut essayer d'anticiper les irréversibilités qui se mettent en place.

4) Comment associer les usagers parties prenantes dans le suivi évaluation en continu des politiques ? Ce peut être par la mobilisation en continu d'associations, d'observatoires, parallèlement au recours à des évaluations normatives aux indicateurs standardisés et activés à échéance.

Avant de se poser la question processuelle de l'association des usagers à l'évaluation, il est nécessaire de poser la question de l'évaluation elle-même des effets des expérimentations citoyennes, notamment en termes environnementaux : si les expérimentations s'inscrivent dans une perspective de transition, elles ont une forme de normativité qui appelle à garder une attention à leurs résultats.

5) Réinventer une diplomatie pour penser les conflits, en particulier territoriaux. Cette idée vient des propositions portées par Bruno Latour. Cette réinvention doit se faire tant à l'échelle internationale qu'à des échelles locales. Doivent également être pensés des dispositifs organisés qui assurent la représentation de tous les intérêts, dont ceux des non-humains.

6) La transition consiste aussi à se préparer à l'effondrement du modèle socio-économique, socio-technique. Comment se préparer à résister ? Où sont les modèles alternatifs ?

Synthèse réalisée par les participant·e·s

Denis Salles, Fabrice Flipo, Noémie Grenier, Vincent Boutry, Claire Tollis, Lydie Laigle, Sébastien Chailleux, Emmanuelle Sultan

Quatre questions de recherche traversantes sont apparues comme absentes et pourtant extrêmement importantes à traiter.

1) Les définitions de la transition, des cadres théorique, des courants de pensée à l'origine de cette notion, des acteurs qui portent la notion, des antagonismes, des différentes écoles de pensée, des points de vue qui s'expriment dans les différentes conceptions de la transition. Cela correspond à la mise en contexte des questions de recherche (première page introductive du document distribué). Cette question est extrêmement importante en ce qu'elle peut guider la réponse aux autres questions de recherche : les conceptions de la transition donnent les typologies de l'agir environnemental, sont portées par des acteurs, font l'objet de rapports de force, de conflits, de définitions institutionnelles...

Les différentes conceptions de la transition devraient donc être mieux décrites, mieux typées, mieux référencées : la transition énergétique / croissante verte d'une part, la transition collapsologie / perspective d'effondrement d'autre part. L'écologie radicale et le ministère de la transition écologique et solidaire n'ont clairement pas la même définition de la transition.

Par exemple, la notion de transition qui vient de l'analyse des systèmes socio-écologiques, la problématique de l'agir citoyen et de l'agir environnemental se posera beaucoup plus en termes de résilience adaptative. La deuxième approche des chemins de transition, beaucoup plus d'inspiration telle que désignée dans le document distribué, requiert une approche démocratique dans laquelle l'analyse de l' agir citoyen et de l 'agir environnemental se fera davantage en termes de transformation, de contribution des acteurs à la transformation, à la transition. La définition de la notion de transition relève aussi de conceptions du politique et du changement social différentes qu'il est important de les mettre en évidence. Le socle de départ propose donc différentes approches de l'agir citoyen, du maillage, etc. Poser cette question de recherche permettra de réaliser une cartographie des différentes approches de chacune des questions de recherche posées.

Une autre question insuffisamment mise en évidence, qui peut être traitée à travers la notion de transition, est celle de **l'évolution des relations nature-société**, des représentations, y compris des argumentaires et des formes de théorisation des évolutions des relations entre les sociétés et les milieux qu'elles habitent. Cela permet d'aborder certaines questions de la place de la vie, du vivant, de la nature dans les questions de recherche.

2) Les dominations et conflictualités dans la transition. Il peut s'agir aussi de résistance à la transition. Comment appréhender les dynamiques de domination, y compris dans les différents chemins et conceptions de la transition ? Les temporalités constituent-elles un enjeu de conflit ?

Comment aborde-t-on les questions de pouvoir, entre ceux qui ont la possibilité d'imposer leur agenda et conception de la transition *versus* ceux qui peuvent les subir.

Comment poser les questions de la justice sociale et environnementale dans ces conflits et dans les chemins et mouvements de la transition ? Comment faire conflit autrement, *i.e.* sans désigner un ennemi ? Comment renouveler / repenser l'approche, la dynamique des conflits au regard de la transition ? Le conflit est ici conçu comme stratégie de mobilisation, comme processus. Comment les gens qui pensent la transition arrivent à en faire un sujet qui refasse conflit ? Comment, dans la transition, réussir à refaire de la cohésion sociale, à lutter contre les inégalités, pour résister à des chocs et à l'effondrement ?

Le monde social décrit dans le document est plat et ne rend pas compte de l'hétérogénéité des acteurs. Cela peut expliquer le manque de la question du conflit : peut-être est-ce en remettant de l'hétérogénéité dans les publics que la notion de conflit pourrait réapparaître ? La notion de coopération, posée dans la question du maillage, doit être complétée par celle du conflit.

3) Les nouvelles formes de relation au travail et d'entreprises. Cela pose la question de l'économie et du mode de production autour du travail, en produisant des allers-retours entre les questions de transition et l'entreprise (impact de l'une sur l'autre et *vice versa*)

Cela renvoie à la construction sociale et territoriale des besoins : comment positionner les entreprises par rapport aux réponses aux services écologiques et aux services humains (valeurs, économie de la connaissance, démocratie d'entreprise, précarité et temps de travail, rapport au territoire...) ? Comment un territoire, une communauté détermine de quel type d'entreprise il a besoin ? Comment objectiver / révéler les besoins ? Quelle construction sociale de ces besoins ?

Il s'agit de mettre en débat démocratique les apports (utilités sociales, humaines, économiques et écologiques notamment) des entreprises / acteurs économiques au territoire (comment les projets des entreprises sont au service humain et écologique des territoires ?) et, en même temps, mettre à contribution les relations et le rapport au travail. Cette question interroge dans un double mouvement le rapport entre renouvellement des relations du collectif au travail (en interne) et entre les entreprises, les coopératives et les territoires (en externe).

Le rapport interne et externe est important à travailler dans les nouvelles formes de salariat afin d'éviter des formes d'ubérisation et d'injustices. Comment renouveler l'approche du travail dans un contexte où le salariat s'amenuise et se précarise ? Entre Uber et salariat, y a-t-il quelque chose d'autre à inventer ? Les coopératives d'entraides (échange de temps , accorderies...) ? Comment repolitiser l'économie ? Comment construire des entreprises démocratiques et remettre la citoyenneté au cœur du travail alors qu'elle a été pensée à part, le salariat privant du temps citoyen ? Le problème est également que les formes qui tentent de dépasser le salariat ont beaucoup de difficultés à trouver leur place, en termes de financements, de règles éthiques souhaitées, de réglementation.

4) Dimension éthique, existentielle et spirituelle : ce qui nous lie aux autres et aux non humains en termes subjectifs, éthiques, physiques, dans notre spiritualité comme dans notre existence, ce qui se partage dans les valeurs, ce qui fait lien.

Cette question semble insuffisamment traitée : elle pourrait l'être soit comme question de recherche en tant que telle, soit associée à d'autres questions de recherche existantes. Dans ce dernier cas, elle peut être appréhendée soit dans les enjeux politiques et normatifs de la relation entre les sociétés et la nature, soit dans le rapport au milieu, essentiel dans les modes d'existence, dans les formes de conflit, d'engagement et de production subjective (formes d'attachement notamment).

Trois autres points ont été estimés manquants en tant que **sous-question de recherche** de questions de recherche existantes.

1) Dans la question de recherche n°2 (« Les formes de l'agir citoyen et mises en mouvement individuelles et collectives pour la transition écologique ») : **ce qui fait communauté**, ce qui fait lien, ce qui relie aux autres, aux vivants, à la planète. La notion de communauté doit être davantage typologisée : communauté territoriale ? Communauté humaine ? Communauté de pensée ? Communauté instituée ? Quelle taille de la communauté ? Quels contours ? **Comment faire communauté** (par une action, par un partage de connaissances, par l'usage, par des valeurs...) **?** Qu'est-ce qui fait commun ? Comment construire des collectifs autour de la transition ? Comment reconstruire la condition terrienne dans la transition ?

2) Dans la question de recherche n°7 (« La fabrique des futurs ») : **la construction de récits alternatifs** à celui de la modernité, comme ouverture du champ des possibles, comme motivation à s'engager. Comment faire un récit du futur qui donne envie aux gens de s'engager dans la transition ? Quels récits alternatifs peuvent être co-produits par les acteurs de la transition ? Comment analyse-t-on le récit actuel, c'est-à-dire l'histoire industrielle d'une part, et comment imagine-t-on un autre récit cohérent et crédible avec les données et le vécu qu'on a aujourd'hui ? La co-construction d'un récit alternatif permet de remettre de la conflictualité dans le futur.

Cela renvoie notamment à la question du décalage des temporalités de l'agir environnemental pour la transition, entre ceux qui pensent qu'il faut aller vite (urgence d'agir) et ceux qui pensent qu'on a le temps (agir à temps : urgence de discuter et de participer).

3) Dans la question de recherche 8 (« La coopération entre chercheurs et acteurs de la transition quels nouveaux formats de recherche ? ») : **importance des obstacles par rapport aux nouvelles formes participatives de recherche**, y compris vis-à-vis des partenariats, des professionnels et des modes de pensée institutionnels. Comment se construisent les communautés apprenantes ?

Il faut également rendre la question plus participative sur les méthodes de recherche. Cela mène à ajouter la formation aux méthodes participatives, et notamment à la facilitation. Se pose également la question de l'évaluation de la recherche : le chercheur peut-il se laisser évaluer par les acteurs qu'il a mobilisés dans sa recherche ? À quel moment y a-t-il un essai de re-symétrisation des relations ? Cela rejoint aussi les notions de pouvoir et de domination. Plus largement, se pose la question de la réflexivité, à la fois des institutions, des chercheurs mais aussi des publics, avec le flirt permanent entre accompagnement et ingérence.

PARTIE 4. Intervention de Laurence Monnoyer-Smith, Commissaire générale au développement durable, et échanges avec la salle

Dans cette partie 4, les interventions sont restituées telles quelles, hormis un travail nécessaire de rédaction pour faciliter le passage de l'oral à l'écrit ainsi que quelques restructurations des prises de parole le cas échéant.

Intervention de Laurence Monnoyer-Smith

Je tenais à vous saluer et vous remercier de votre mobilisation sur ce programme de recherche dont j'imagine qu'on vous a suffisamment raconté l'histoire pour que je ne sois pas obligée de revenir dessus. Pour le Commissariat général au développement durable (CGDD), au sein de ce ministère, ce programme de recherche est particulièrement important parce qu'il touche vraiment au cœur d'une des problématiques sur laquelle nous devons nous bagarrer un peu tous les jours : les questions de participation citoyenne et d'accompagnement par les citoyens de la transition écologique. C'est un programme de recherche conçu en lien, d'une façon assez précise, avec les ordonnances sur l'information et la participation du public dont le texte définitif a été validé le 19 décembre au soir par la Commission mixte paritaire entre l'Assemblée nationale et la Sénat.

Dans ce cadre-là, nous avons, au sein du Département du dialogue environnemental et de la participation des acteurs du CGDD, tout un programme assez complet, chargé, pour aller apporter sur le terrain les bonnes pratiques, les analyses des textes et faire vivre la Charte de la participation qui en constitue l'accompagnement, et constitue davantage un dispositif de *soft law*. Dans mon esprit, le programme Cit'in – je me suis beaucoup bagarrée pour le faire advenir –, constitue le versant plus prospectif, de recherche de plus long terme sur la manière dont on doit continuer à déployer ces dispositifs sur le terrain. Nous avons justement besoin de la recherche pour pouvoir réfléchir à ces formes d'accompagnement.

Une dimension que nous avions moins prise en compte quand nous avons élaboré les ordonnances puisqu'elle n'était pas complètement dans leur objet, mais qui nous donne à réfléchir et sur quoi nous voulons travailler – et qui, moi, m'intéresse beaucoup – est la problématique liée au nouveau périmètre du ministère : « Transition écologique et solidaire ». Nous avons récupéré une partie des compétences qui étaient autrefois à Bercy sur l'économie sociale et solidaire, avec la création d'un Haut Commissariat et un programme de travail sur les sciences sociales. Comment travailler en profondeur sur les modalités d'accompagnement des territoires et des projets, avec cette préoccupation de solidarité et de justice climatique ?

Vous avez peut-être entendu parler de l'avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE) sur la justice climatique. Il s'inscrit dans une réflexion internationale, à travers l'agenda 2030 du développement durable de l'ONU et à travers les travaux de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur la notion de « transition juste », « *just transition* » à l'international. Nous traduisons ce terme par « justice climatique », qui ne lui rend sans doute pas tout à fait justice. Il y a justement une grande mobilisation pour bien insister sur la vulnérabilité, la fragilité des populations, et la manière dont il faut faire excessivement attention à ce que nous mettons en place dans le cadre de tous nos programmes de transition écologique – qu'il s'agisse de la problématique de transition énergétique en tant que telle, des problématiques de pollution, des problématiques liées à la biodiversité, etc. – et mettre le doigt sur les risques importants d'accroissement des inégalités du fait de la mise en œuvre des politiques publiques de transition énergétique et climatique.

Pour ce qui concerne la question de la vulnérabilité, de la précarité, nous parlons plutôt de fragilité des populations, notion plus large que celle de précarité, très utilisée dans le domaine de la politique

énergétique. Dans ce domaine, je nous trouve encore peu équipés. Comment faire en sorte que nos approches participatives et les expérimentations de transition énergétique mises en place sur le terrain accordent toute sa place à la notion de fragilité, de justice et de solidarité ? Cela me paraît un point important à souligner aujourd'hui, sur lequel insister et sur lequel je souhaitais attirer votre attention.

Nous allons travailler dessus dans le cadre d' alliances. Nicolas Hulot a discuté notamment à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et à l'OIT – Bureau international du travail (BIT) maintenant – de la nécessité de suivre en particulier l'évolution des emplois. C'est forcément une préoccupation à l' heure où nous allons fermer des centrales nucléaires, ainsi que quelques lieux concernés par la loi hydrocarbure. Hier, j'étais à EDF, c'est une préoccupation existentielle : comment accompagner ces territoires ? À travers les contrats de transition écologique, à travers des expérimentations avec le BIT dans des pays en voie de développement, Nicolas Hulot veut regarder très précisément comment on accompagne, sur le plan social, cette transition juste.

Évidemment, nous ne sommes pas concernés au premier plan puisque nous ne sommes pas le ministère du travail ou de la santé. Toutes ces préoccupations sont cependant liées et, à partir du moment où nous déployons toutes ces dimensions dans la feuille de route du ministère, il faut que nous fassions tout particulièrement attention aux effets induits. D'autant plus que nous ne pensons pas en même temps – et il va falloir que nous le fassions l'année prochaine – les enjeux liés à la transition numérique qui vont eux aussi avoir des conséquences très importantes en termes d'emploi dans les vingt prochaines années. Les projections sont quand même un peu effrayantes. Donc si vous cumulez les fragilités et les vulnérabilités qui sont liées au dérèglement climatique, auxquelles vous ajoutez les problématiques d'emploi liées à la transition numérique, vous vous rendez bien compte que, pour pouvoir faire accepter ces transitions et faire en sorte qu'elles embarquent assez largement les populations, il faut que nous soyons extrêmement vigilants.

Échanges avec la salle

Vincent Boutry, Université populaire et citoyenne à Roubaix. J'ai l'impression que la transition est perçue essentiellement comme un problème technique alors qu'il y a absolument besoin de soutenir les dynamiques de transformation des modes de vie, je pense au mouvement des villes en transition. Tous ces mouvements-là fonctionnent avec très peu de moyens, ils bricolent. Alors que je pense que ne pas considérer cela comme un supplément d'âme ou un problème technique peut être un levier, y compris dans les quartiers populaires, de construction d'un récit qui fasse bouger des populations, qui amène les gens à réfléchir sur l'avenir, sur les catastrophes qui vont arriver. Je crois qu'il y a vraiment une urgence aujourd'hui. Mais moi je suis dans une région où la vie associative est en train d'être dézinguée. On a vraiment besoin de soutien.

Laurence Monnoyer-Smith. Je comprends que, de l'extérieur, cela puisse apparaître comme un ensemble de solutions techniques. Je ne vais pas vous refaire l'histoire du ministère, mais il est vrai que notre ministère a, de par sa constitution, les gens qui y travaillent, une approche assez technique du dérèglement climatique et donc cherche des solutions techniques. Ce sont tous des ingénieurs, donc vous ne pouvez pas leur demander de faire de la philosophie analytique. Ils cherchent donc des solutions et, évidemment, posent souvent le problème d'une manière technique avec des réponses d'ingénieurs. C'est vraiment ce à quoi nous servons, nous : reposer les questions dans un cadre plus global, systémique, complexe.

La chance que nous avons aujourd'hui est d'avoir un ministre complètement, fondamentalement et sincèrement habité par ces préoccupations. C'était également un peu le cas de Ségolène Royal mais ce n'était pas le même état de déploiement des solutions. C'est pour cela que Nicolas Hulot a demandé l'élargissement du domaine du ministère à ce type de questionnements. Et c'est pour cela que ces sujets ne sont plus abordés seulement dans les conférences environnementales – dont on ne

sait pas s'il y en aura d'autres un jour – mais beaucoup plus largement dans un cadre interministériel, dans des états généraux, des assises, etc.

C'est le cas de la mobilité par exemple : dans le cadre des assises de la mobilité, un des axes de travail n'est consacré qu'à la question de la mobilité et de l'égalité des territoires, l'accessibilité. C'est beaucoup plus large que la question technique. D'ailleurs, Élisabeth Borne a complètement reformulé la problématique du transport à la mobilité. Il ne s'agit pas que d'un changement sémantique : c'est fondamentalement un changement de paradigme. C'est la première fois qu'un ministre pose la question de la mobilité centrée sur l'usager, et non plus sur les équipements et les infrastructures. Vous ne vous rendez pas compte le cataclysme que cela a été à la Direction générale des transports (DGITM). Je peux en témoigner car nous avons beaucoup travaillé avec eux. Élisabeth Borne a organisé cela de manière complètement transversale. C'est la même chose sur l'économie circulaire, d'ailleurs avec d'autres acteurs que ceux avec qui nous travaillons d'habitude, et qui posent vraiment la question, systématiquement, des populations concernées, des entreprises, elles aussi en état de fragilité à cause des transformations que nous leur imposons.

Chaque fois que Nicolas Hulot s'exprime, il replace systématiquement la question du changement climatique et de la biodiversité, les deux étant liés. Les problématiques environnement/santé constituent également un des axes majeurs de sa feuille de route donnée par le Premier ministre, et sont traversées par la problématique de vulnérabilité et de fragilité qui sont très importantes et sur lesquelles nous allons travailler.

Du coup, au Commissariat Général, un de nos axes de travail pour 2018 n'est pas seulement la justice climatique mais aussi, très largement, la question des inégalités, que nous allons instruire avec toute la puissance de notre service statistique ministériel pour sortir les chiffres, toutes les études que nous faisons étant évidemment ventilées en fonction des populations, des catégories socioprofessionnelles, des catégories sociales. Nous avons donc de nombreux indicateurs et allons retravailler ces chiffres-là pour évaluer la vulnérabilité des populations en fonction des politiques publiques que nous suivons. C'est un gros travail pour nous aussi, systématiquement réinterrogé d'ailleurs, et ce n'est pas seulement une approche technique. Systématiquement, nous faisons des études d'impact sur les premiers déciles par exemple, les populations les plus fragiles, pour avoir une analyse très pointue. Donc cela n'est plus une problématique essentiellement technique même si, fondamentalement, les réponses que nous pouvons apporter sont très largement techniques.

Une personne dans la salle. Vous indiquez le thème : « transition juste ». Est-ce que cela invalide les approches plus classiques de précarité énergétique ? Faut-il les inclure dans un nouveau modèle plus inclusif ?

Laurence Monnoyer-Smith. Cela n'invalide pas la notion de précarité énergétique, mais celle-ci reste à mon sens encore très technique. La notion de « transition juste » est plus récente, pas encore bien conceptualisée. Nous avons discuté de cela à Genève au Global Forum on Just Transition au début de ce mois, dans le cadre du BIT qui a produit ses principes pour une transition juste. C'est également discuté à l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans le cadre des forums politiques de haut niveau, ou dans le cadre de l'agenda 2030 où on est véritablement dans la notion de justice climatique. La lutte contre la précarité énergétique est aujourd'hui envisagée dans un cadre beaucoup plus global. Cela n'invalide donc pas mais il y a une prise de conscience de la nécessité d'avoir une conceptualisation beaucoup plus large des effets induits du dérèglement climatique. Et le terme « précarité » est très connoté dans le domaine de la transition énergétique. Aujourd'hui, à l'international, il y a une tentative à l'élargir. Nous avons fait un événement sur la solidarité climatique le lendemain du *One Planet Summit* où nous avons fait intervenir Jean Jouzel, qui était un des rapporteurs de l'avis du CESE sur la justice climatique – que je vous invite à lire –, Mary Robinson, Muhammad Yunus, prix Nobel de la paix : une série d'acteurs qui montre que, en partant de la notion de précarité énergétique, nous sommes aujourd'hui dans une approche beaucoup plus

vaste de vulnérabilité des populations, vulnérabilités des personnes, avec une réflexion sur le genre, et tout ce type de problématiques. Nous sommes donc aujourd'hui dans un approfondissement de la notion. Au Commissariat général, nous en avons d'ailleurs fait une thématique qui fera l'objet d'un travail au cours de l'année 2018 dans le cadre de la communauté Explor'ables. C'est une communauté de travail très large, et ouverte à tout le monde d'ailleurs, elle comprend des groupes de veille stratégique. C'est dont un des sujets qui va être déployé pour pouvoir être creusé, affiné, avec davantage de consistance. C'est un sujet sur lequel la communauté scientifique apportera aussi ses lumières et ses travaux puisque, pour l'instant, cette notion n'est pas encore très stabilisée, nous sommes vraiment dans l'échafaudage des contours de cette mission.

Denis Salles, membre du comité de pilotage de Cit'in. Il faut éviter les malentendus rhétoriques dans les échanges sur ce qui serait une offre politique autour de ces questions de la transition. Tu en as parlé du ministère qui ferait sa révolution, des institutions. Or le parti pris de Cit'in est de considérer que le déficit d'offre politique conduit à des émergences multiples et diverses. La manière dont tu le pose, c'est de dire finalement « la machine est en marche et les projets Cit'in n'ont plus qu'à apporter du grain à cette machine en marche ». Je crois que ce n'est pas cela qui va se passer. Ce qui est en train de s'exprimer dans les 53 projets en réponse à l'AMI Cit'in, ce sont aussi des voies alternatives, des chemins radicalement différents et donc qui vont venir contredire les politiques publiques, alimenter d'autres expérimentations, se nourrir d'autres visions. Il ne faut donc pas qu'il y ait de malentendu dans l'échange qui se construit, à travers les 53 propositions qui sont là.

Laurence Monnoyer-Smith. Il n'y a aucun malentendu. Il ne vous aura pas échappé que quand l'État se met en marche, c'est avant tout un paquebot et, pour amorcer un virage, il lui faut beaucoup de temps. La temporalité des initiatives et des expérimentations sociales mises en place depuis une quinzaine d'années, voire plus dans certains territoires même si ce n'était pas formulé comme cela, prend évidemment de l'avance sur ce qui est une prise de conscience assez récente dans le cadre des politiques publiques. Cela ne me choque donc pas du tout qu'il y ait une avance sociale par rapport à une prise de conscience récente : le gouvernement a six mois, et ce n'est pas parce qu'il y a aujourd'hui une prise de conscience que cela a un effet performatif et impacte directement. C'est évident que non. Je rappelle que mon analyse, en voulant créer ce programme, était bien parce qu'il y a une nécessité d'interpellation et d'apprentissage. C'est pour cela que ce programme est intéressant.

Maintenant, je suis également à ma place pour dire que si le programme ne produit que de la critique, je ne pourrai pas l'utiliser. Je vous le dis comme je le pense. C'est-à-dire que si vous dites que nous sommes tous des incapables, je vais avoir beaucoup de mal à vendre cela au ministre. La critique sociale n'est intéressante qu'à partir du moment où elle fait bouger l'institution. De l'alternative extrême, je ne pourrai rien en faire. Voilà, je vous mets le *deal* entre les mains. Comme je suis aussi chercheuse, je sais ce que cela veut dire.

Quand nous avons discuté du programme avec Jean-Michel Fourniau, j'ai été très claire avec lui : l'établissement des ponts entre la recherche et les politiques publiques consistait à ce que vous fassiez de la critique et expliquiez comment conceptualiser, comprendre, etc., et que j'en tire la substantifique moelle pour essayer de faire avancer les choses au niveau de mon ministère. Il faut aussi savoir que c'est très compliqué notre rôle au sein du gouvernement, parce que les transitions sont très violentes, très difficiles à vivre. Je n'ai pas besoin de vous faire une lecture de ce qui est en train de se passer aux états généraux de l'alimentation, c'est très difficile. Et de la même manière, dans le domaine de la mobilité – l'avantage dans ce domaine étant néanmoins qu'il n'y a plus de financement, donc nous sommes obligés de changer mais ce n'est pas le cas partout –, il y a des résistances des acteurs qui gravitent autour des macro-systèmes existants. Donc, si nous n'avons pas des capacités de discussions pour faire évoluer les choses, avec des choses qui marchent, je n'y arriverai pas. Si vous me faites du Chantal Mouffe, il est certain que c'est mort : je n'ai pas besoin

de cela, j'en ai partout. Je ne pourrai faire levier avec les travaux de recherche que s'ils me donnent des prises.

Thomas Lamarche. Je travaille pour une coopérative et je suis enseignant à l'Université Paris Dauphine. Vous avez parlé du lien entre la transition énergétique, la transition numérique et l'emploi. C'est une question sur laquelle je travaille, comment les différents métiers peuvent impacter les objectifs de développement durable ou s'en saisir. Et je me demandais comment le ministère de la transition écologique et le ministère du travail travaillent sur cette question de l'impact de la transition énergétique, numérique sur l'emploi et sur les compétences. Il y a un travail intéressant qui a été fait en Île-de-France avec la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCT Île-de-France) sur comprendre quels sont les impacts de la transition énergétique (Évolution Compétences Emplois Climat Île-de-France, ECECLI). Je me demandais s'il y avait d'autres travaux au sein des deux ministères et quels sont les interlocuteurs qui travaillent là-dessus dans ces deux ministères.

Laurence Monnoyer-Smith. Ce n'est pas facile. Plusieurs choses ont été entamées au moment de la Cop 21 et même un peu avant avec le ministère du travail. Il y a des choses de l'ordre de la comitologie, c'est-à-dire qui consistent à faire entrer de nouveaux métiers dans les référentiels de compétences, de formation des filières. Il y a des travaux qui avaient été réalisés au CESE quand nous avions contribué sur les métiers de la biodiversité. C'est un premier travail, de fond, de fourmi, qui existe depuis longtemps mais n'avance pas assez vite. Je ne le trouve pas rentable.

Un deuxième travail nous a amené à travailler avec les DIRECCT. Il s'agissait d'expérimenter sur des territoires – je ne sais plus où car cela date de deux/trois ans – des kits méthodologiques qui permettent de faire une analyse locale dans un travail collaboratif entre les DREAL (directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et les DIRECCT. À l'époque, c'était au niveau départemental sur l'évolution des compétences et des métiers en fonction des trajectoires d'évolution des territoires, mais c'était très localement. Nous avons contribué avec les DIRECCT à la production d'outils méthodologiques pour identifier l'évolution des filières locales, des formations nécessaires, etc. Cela a donné lieu à une expérimentation qui a pas mal marché, sans complètement décoller. Cela ne dépend pas vraiment de nous. Il y a des territoires avec lesquels cela marche bien, en Normandie ou dans les Hauts-de-France par exemple. C'est très inégal selon les territoires.

C'est un peu compliqué dans nos relations avec le ministère du travail car les partenaires sociaux sont très chatouilleux. Ils accueillent assez peu les interlocuteurs des organisations non gouvernementales environnementales (ONGE) et nous ne sommes pas représentés dans leur comitologie locale, notamment au sein des comités régionaux de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP) et du Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CNEFOP). Je trouve que cela patine un peu. Il y a notamment des plans de programmation d'emploi et de compétence sur lesquels nous n'avons pas avancé d'un iota depuis 2015. C'est très difficile, sans doute parce que les relations entre les partenaires sociaux et notre ministère ne sont pas simples. Nous l'avons bien vu à la conférence sociale en 2015 : nous n'avons pas beaucoup avancé.

Le nouveau gouvernement a décidé de l'aborder autrement et nous allons peut-être y arriver – nous l'espérons en tout cas –, à travers la notion de contrat de transition écologique pour lequel il est vraiment question de faire du partenariat local. Cela va être expérimenté sur une quinzaine de territoires, avec l'idée d'être par la suite déployé. Mais ce sera d'abord une expérimentation car ce sont de nouvelles modalités de gouvernance, dans l'idée de ce qui avait été fait dans le Nord avec Rev3, ou à Bordeaux. L'idée est d'essayer de trouver des méthodologies qui permettent de mettre autour de la table à la fois les acteurs économiques, et donc tous les partenaires des DIRECCT et des chambres de commerce et d'industrie (CCI), et nos acteurs à nous, c'est-à-dire les DREAL, les

ONGE, pour pouvoir accompagner les mutations territoriales dans les territoires fragilisés et faire cet accompagnement de compétences.

Vous mettez donc le doigt sur quelque chose qui est difficile, c'est vrai, très ancré dans notre tradition de séparation des ministères. Mais il y a une forte ambition de ce gouvernement là-dessus. Il y a aussi la création de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) qui va être mise en place et va sans doute s'adosser à ce dis positif. Je ne peux pas vous en dire plus parce que, honnêtement, nous n'y voyons pas très clair sur la configuration de la future ANCT. Mais l'idée est bonne, je trouve, de dire qu'il y a vraiment des territoires compliqués, car nous allons fermer des centrales ou qu'il y a des reconversions fortes, vécues difficilement par les populations. Si nous n'arrivons pas à les embarquer, nous n'arriverons pas à installer des filières pérennes de transition écologique, voire des écosystèmes d'écologie industrielle territoriale qui soient performants.

Sera présenté le 21 décembre à la Compagnie nationale des Commissaires enquêteurs (CNCE) par le directeur de cabinet de Sébastien Lecornu tout le dispositif mis en place et présenté à la Conférence des territoires la semaine passée à Cahors. Ils ont donc mis six mois à rassurer les collectivités territoriales, à vouloir les embarquer. Je pense qu'ils ont eu raison de prendre leur temps parce que ce n'était pas la peine de monter les contrats de transition écologique (CTE) dans des contextes de conflit extrêmement fort du gouvernement avec les collectivités locales. Je ne suis pas encore complètement au courant de la manière dont cela va se déployer. Mais l'idée est de fonctionner de manière assez pragmatique – je crois qu'ils ont bien raison – plutôt que d'imaginer les futurs contrats de plan État-Région (CPER). Ils vont voir territoire par territoire. Nous, nous sommes amenés à faire de l'appui méthodologique en s'inspirant des expérimentations et politiques mises en place localement depuis les agendas 21 jusqu'à aujourd'hui : des expérimentations Spiral, des conseils de développement, etc. Nous avons apporté tout ce que nous avions dans les cartons, ce que nous connaissions des territoires pour adapter, d'un lieu à l'autre, d'un CTE à l'autre, en fonction des besoins des territoires et de leur configuration. D'autant plus qu'il n'est pas question que les mêmes choses soient réalisées en littoral et en montagne. .. Nous sommes donc très pragmatiques, et nous nous disons que nous avons une boîte à outils qui pourra servir d'expériences. Ce que vous allez faire, ce que vous allez remonter aussi, nous permettra de nous enrichir, de nourrir les réflexions sur les CTE.

CLÔTURE

Prises de parole libres

Les prises de parole sont restituées telles quelles (et chronologiquement), hormis un travail nécessaire de rédaction pour faciliter le passage de l'oral à l'écrit. Chaque paragraphe correspond à une intervention.

Au terme des deux ateliers, je ressens quand même un petit manque. J'ai l'impression que quelque chose est resté de l'ordre de l'implicite partagé, commun peut-être. C'est le type d'expériences à partir desquelles on parle. Il me semble que c'est une limite de l'exercice que nous avons eu : nous sommes pratiquement tous représentants de certaines initiatives, expérimentations. Nous avons pu en témoigner notamment à travers l'entrée par les objets sur lesquels nous travaillons. Mais il me semble que nous avons beaucoup discuté en acquiesçant sur le fait que nous parlions probablement d'à peu près les mêmes choses, les mêmes acteurs, les mêmes échelles. Je ne pense pas que nous nous soyons forcément trompés, mais la mise en visibilité de la nature type des expérimentations à partir desquelles nous parlons, et qui nous passionnent, a été moins présente. Par exemple, j'ai été sensible au fait que le terme « territoire » soit revenu dans ce qu'ont dit les uns et les autres, en particulier sur certaines questions, mais de quels territoires parlons-nous ? De quels territoires venons-nous ? Savoir de quelle expérience, de quelle culture nous sommes porteurs me semble un des ingrédients importants, même si nous ne pouvions pas tout faire. Cela reste quand même une facette moins clarifiée à l'issue de ces deux ateliers pour moi.

Pour rebondir là-dessus, j'ai l'impression que chaque fois que nous parlons de territoire, que ce soit pour des expériences diverses, nous parlons de localités très restreintes. Le territoire national ou international est très peu abordé. Des acteurs comme des associations, France Nature Environnement, etc., pourraient être envisagés aussi dans leur forme d'apport qui se situe à une échelle territoriale large. La France est à l'échelle locale si nous nous plaçons à l'échelle internationale. Dans la majorité des expériences vécues ici, il s'agit de local au sens presque communal ou intercommunal, très peu au niveau régional. C'est peut-être un prix de vision de la transition.

La transition est d'abord vue comme un ancrage. Ce qui manque selon moi est la montée en généralité, pas seulement des territoires mais aussi des expérimentations. Nous pouvons être seul dans son coin, mais cela passe-t-il dans la commune d'à côté ? Le terme « politiques publiques » est peut-être vieux, mais cela veut dire que certaines montées en généralité sont permises. Toutes les normes ne sont pas négatives : elles peuvent protéger. L'autre idée de politiques publiques à creuser est le référentiel. À partir du moment où la transition écologique est reconnue par les pouvoirs publics, *i.e.* le ministère, cela devient un référentiel et ce ministère recherche ses acteurs. C'est la logique de Cit'in. Il ne faut donc pas s'interdire, en tant qu'écologistes, citoyens, etc., de chercher un référentiel et de monter en généralité, quitte à ce qu'il y ait des conflits. Sinon, ce ne sera que des expérimentations avortaires. Il faut donc aussi penser à travers le miroir de la norme et le miroir de l'expérimentation.

Pour réagir à ce qui vient d'être dit, je pense qu'il est difficile de changer la norme. Par contre, par rapport à la transition, le côté local est effectivement essentiel. Et peut-être que la norme à conquérir est le droit à l'expérimentation et le droit à la diversité d'expérimentation, le droit de ne pas pouvoir tout administrer par des normes. Comment recréer de la biodiversité dans notre société ? C'est peut-être la norme qu'il faut aller chercher ou qui peut ressortir d'une vivacité de projets, d'expérimentations qui peuvent communiquer entre elles. Je pense que le droit à l'expérimentation n'est aujourd'hui pas possible ou très difficile à cause des normes.

Je voudrais juste appuyer ce point sur la diversité des points de vue et des expériences. Il faut une réappropriation de ce sentiment de pouvoir agir même à petite échelle, même avec les normes. Au vu de ce qui a été dit par Laurence Monnoyer-Smith, c'est aussi ce qui fait le moteur pour de nouvelles politiques publiques qui viennent par le bas.

Je réagis forcément sur les normes. J'entendais « toutes les normes ne sont pas négatives », oui. L'objet des ateliers est quand même de partir des expérimentations et je pense qu'il y a eu pas mal d'échanges malgré tout. Peut-être que cela ne ressort pas complètement des synthèses, mais nous avons beaucoup discuté sur les articulations entre les échelles locales et nationales, tous ces niveaux ont été missionnés. Cela n'a pas été absent des débats, mais nous sommes forcément simplificateurs dans les restitutions globales. Mais cette dimension existe, et nous avons besoin des normes pour ne pas tomber dans l'excès inverse de dire qu'il faut à tout prix sortir de la norme. Il y a une ambivalence dans la relation aux normes : il est considéré qu'elles sont trop nombreuses et, dans le même temps, dès qu'il y a une nouveauté, une norme est réclamée pour y répondre. Je pense qu'il faut donc sortir de l'universel selon lequel la norme est la réponse unique à une question unique. Les questions qui se posent sont en lien avec un territoire, avec une question qui a à la fois une dimension générale et une traduction locale. Il faut réussir à trouver cette bonne articulation et c'est là que la difficulté se pose. Nous n'allons pas dire « expérimentons tout n'importe comment ». Pour moi, l'intérêt de la réflexion que nous menons ici est de voir quelles sont les modalités dans lesquelles nous pouvons expérimenter aussi au niveau des normes. Je crois qu'il n'y a pas de réponse simple là-dessus. Il s'agit d'avoir une approche réflexive qui permette de voir ce qui se passe, de remonter ces informations et d'avoir des interactions. Ce n'est pas que du *bottom-up* ou que du *top-down*, mais une interaction entre les deux qui permet d'être en tension permanente pour pouvoir aboutir à des réglementations et à des normes qui soient plus efficaces et plus adaptées.

Je voudrais intervenir sur l'exercice qui consistait à essayer de repérer les questions manquantes. Je l'ai trouvé très intéressant et, dans le même temps, je m'interroge sur le sens et la portée que cela peut avoir. Il y a le souci de constituer des ressources utilisables par des institutions publiques, à des finalités politiques. Il y a donc des enjeux d'apprécier la pertinence des recherches par rapport au fait qu'elles soient utilisables dans les processus décisionnaires de ces terrains. Et donc ces questions manquantes, évidemment, il en manquera toujours, mais nous allons apprécier la pertinence des travaux qui vont être faits ici au regard de quelle catégorie d'acteurs ? Nous allons élaborer un agenda des recherches et prioriser en fonction de quoi ? De quels acteurs ? S'il y a une performativité qui peut être associée aux recherches produites, elle peut être orientée, polarisée. Nous voyons bien les effets de cadrage par rapport aux questions posées. Sur la question 4 par rapport aux initiatives citoyennes et politiques publiques, rien que les termes sont déjà assez porteurs de sens et assez situés.

Ma remarque va tout à fait dans ce sens : j'ai l'impression qu'il y a une tension dans l'exercice qui nous est demandé. Je n'ai pas eu l'occasion de participer aux ateliers, mais j'ai vu les comptes rendus, et j'ai l'impression qu'il y a une tension en termes de construction d'un agenda de travail et de recherche. J'ai l'impression que ce qui nous est demandé est peut-être : « comment faciliter la transition ? » Est-ce la question posée aux chercheurs, en tant que collectif ici ? Ou est-ce : « quels sont les enjeux de société importants dans lesquels penser la notion de la transition ? » Et j'ai l'impression que nous sommes plutôt amenés à mettre en place des dispositifs pour faciliter la mise en œuvre d'une transition dont les termes sont peut-être déjà bien posés, dans laquelle nous avons peut-être juste une interprétation possible ou un re-travail à la marge. En écoutant les questions manquantes, je me suis vraiment rendue compte que si nous voulions poser un agenda des recherches, nous le poserions différemment, avec des enjeux beaucoup plus forts sur ce que vous avez signalé. La tension que vous avez sentie, je la ressens aussi en tant que chercheuse, et j'essaye de comprendre exactement l'exercice qui nous est demandé, les limites que nous devons nous fixer

nous-mêmes, et les limites que peut-être vous vous pouvez dépasser et que nous pouvons nous poser pour pouvoir travailler ensemble. C'est plutôt une interrogation que je partage.

Mot de clôture. Par Jean-Michel Fourniau

La suite est sur deux plans :

- sur le plan de ce qui a été construit au cours des deux ateliers de réflexion prospective ;
- sur le plan de la sélection et du financement de projets car le programme Cit'in a un peu de financement pour les recherches.

Je voudrais d'abord rappeler que nous avons voulu que l'exercice des ateliers de réflexion prospective soit distinct d'un processus de sélection et permettre de construire collectivement – je ne sais pas si le terme d'« agenda des recherches » est un bon terme – à la fois :

- un paysage des recherches et des équipes qui travaillent sur ces questions d'expérimentations et d'initiatives citoyennes pour la transition ;
- et aller au-delà d'un paysage et élaborer quelque chose qui soulève des questions à partir des travaux conduits ou envisagés, questions que les financeurs de recherche pourraient prendre à leur charge parce qu'elles sont importantes.

J'entends tout à fait la double possibilité. Et c'était un peu le départ du discours de Laurence, elle passe d'une réunion à l'autre avec l'idée que vous contribuiez à faciliter la mise en œuvre des politiques publiques. Mais je crois quand même que cela n'a pas été l'optique du travail que nous avons fait. Il y a bien l'idée que la transition, quelle que soit la conception que nous pouvons en avoir, est marquée par l'incertitude, par des changements profonds des modes de vie, des structures sociales, avec des risques de déstructurations extrêmement fortes, d'où l'enjeu des solidarités, de l'égalité, etc. Cela soulève donc beaucoup de questions, nous l'avons vu notamment lors du premier exercice de prospective par rapport à la pensée des catastrophes, le fait de pouvoir vivre ou non dans une perspective de catastrophe, de pouvoir inventer d'autres chemins. C'est pour cela que la question des futurs me semble tout à fait importante et je trouve remarquable la synthèse qui en a été proposée. Donc l'idée est de faire émerger, de structurer un ensemble de questions de recherche qui dit quelque chose à la fois de ce qui se fait, se fomente dans les laboratoires et, en même temps, d'un type de rapport aux pouvoirs publics comme financeurs de recherche « voilà, il y a ces questions-là qui sont posées et sur lesquelles il faut pouvoir travailler ». Il ne s'agit donc pas simplement de travailler en accompagnement de politiques publiques. Nous pouvons tout à fait admettre – et c'est souvent le cas des recherches appliquées – d'être en accompagnement des politiques publiques, mais ce programme est d'une certaine manière trop petit pour jouer ce rôle-là. Laurence l'a dit ce matin : son rôle est de faire émerger, aider à rendre visible des questionnements qui ne sont pas encore traduits dans des politiques publiques. Sinon, cela aurait peu d'intérêt ou ne serait pas sérieux de la part de l'État d'accorder si peu de financement à des programmes qui se voudraient d'accompagnement de ces politiques publiques.

1) La suite de cet exercice que nous avons fait est donc **la production d'un agenda**. Nous allons donc d'abord faire, comme pour le premier atelier, **un compte-rendu de cet atelier**, qui **devrait être prêt mi-janvier, pour que le comité de pilotage qui se réunit le 17 janvier puisse en discuter**, et ensuite nous vous le diffuserons.

À partir du compte-rendu, nous nous attèlerons à rédiger quelque chose qui ressemble à un agenda de recherches, qui entrera davantage dans les contenus, et sera plus construit et référencé que ce que j'ai proposé pour les questions de recherche. Tout l'exercice que nous avons fait permettra d'alimenter cela. Nous reviendrons vers vous avec un texte que vous pourrez enrichir avant qu'il ne soit rendu public. Il y a une forme d'engagement du ministère, mais aussi d'autres institutions, comme l'Ademe qui participe au comité de pilotage, de s'en servir dans leur exercice de programmation de la recherche dans le futur. C'est l'ambition de ce programme-là : l'écriture

collective des questions sur lesquelles nous allons travailler. Ces deux ateliers ont constitué une base pour essayer de construire collectivement les questions sur lesquelles nous travaillons et les questions sur lesquelles nous pensons important de continuer à faire de la recherche, et cela pas seulement en accompagnement des politiques publiques. Sachant que les recherches en accompagnement des politiques publiques ont des cadres de financement qui existent – je pense en partie à ce que finance l'Ademe, pas seulement mais notamment. Il ne s'agit pas de répliquer cela mais d'être à l'avant de cela pour nourrir des questions nouvelles qui émergent des bouleversements que nous sommes en train de vivre et d'expérimenter aussi d'une certaine manière.

Le compte-rendu de l'ARP 2 sera donc diffusé après le comité de pilotage, vers le 20 janvier. **Dans le mois et demi après**, j'essayerai de rédiger au moins une **première rédaction de cet agenda de recherches** à partir du compte-rendu, donc encore une autre forme de compte-rendu. Il faudra réfléchir un peu à la forme car il s'agit d'un exercice un peu compliqué. Nous le diffuserons pour le valider collectivement. **L'idée est donc d'avoir quelque chose d'à peu près finalisé**, publié, affiché, **rendu visible en avril**. C'est une manière de rendre visible. La question de la visibilité, nous y sommes revenus plusieurs fois dans ces deux jours : c'est aussi un des soucis que nous devons avoir.

2) Le **deuxième volet** est que le programme Cit'in en tant que tel, en dehors de cette première production collective, a des **financements**. Le financement global du programme est de 500 000 €. Cette somme est définitive, c'est une petite enveloppe qui, telle qu'elle a été obtenue, ne sera pas renouvelée. Parce que nous avions considéré que l'enveloppe n'était pas suffisante pour faire un vrai appel à projet, nous avions choisi la mécanique d'appel à manifestation d'intérêt. Son rôle était d'identifier les équipes qui travaillent sur ces questions pour faire ce travail collectif d'un agenda de recherches.

En janvier, le comité de pilotage retravaillera sur l'ensemble des réponses reçues, et resollicitera des équipes. Je ne veux pas trop m'engager aujourd'hui, mais en gros nous resolliciterons **une vingtaine d'équipes** pour qu'elles nous fassent un projet plus complet. Nous avons demandé que les réponses à l'appel à manifestation d'intérêt soient limitées.

Je voudrais insister sur le fait que, à partir de la connaissance réciproque des différents projets que les deux premiers ateliers ont permis – et je remercie encore les équipes qui ont rédigé des billets qui permettent de faire circuler le contenu de ce qu'elles proposent entre les équipes –, si des équipes souhaitent, dans le cadre d'une possibilité de financement, agréger les projets, qu'elles nous le disent quand nous les solliciterons. Elles pourront alors produire une réponse regroupée, mais dîtes nous simplement si vous êtes en discussion entre différentes équipes. Je sais que les regroupements posent beaucoup de questions, à la fois de rapprocher des problématiques mais aussi de voir quels montages il est possible de faire en termes de conventions de recherche, etc. : cela demande du temps et nous ne vous demandons pas de nous refaire un projet tout de suite. **Les équipes qui seront resollicitées auront environ deux mois pour faire un projet plus développé, donc en gros pour mi-mars, fin mars, sur lequel le comité de pilotage reviendra en avril**.

Les critères qu'utilisera le comité de pilotage en janvier sont de plusieurs ordres. La première réflexion que doit avoir le comité de pilotage suite aux deux ateliers de réflexion prospective, aux questions de recherche, est, par rapport aux autres programmes existants qui touchent aux questions de transition écologique – et il y en a plusieurs – quelle priorisation des questions il veut faire. C'est un **premier critère** : nous savons que nous n'avons pas une enveloppe pour huit questions de recherches – auxquelles nous en avons ajouté trois ou quatre – et nous n'allons pas financer des projets sur douze questions de recherche par exemple car cela éclaterait complètement les financements et les résultats de ce que nous allons obtenir. Donc nous ne l'avons pas encore fait mais nous allons réfléchir à une forme de **priorisation en fonction d'autres programmes de recherche**. Vous avez vu également hier dans la cartographie que la densité d'équipes par question

de recherche n'est pas la même, et nous en tiendrons compte. Il s'agira donc d'une question propre à ce programme sur ce qu'il veut privilégier comme axe de recherche, **en tenant compte** du paysage, **de la densité de réponses en fonction des axes de recherche**. **Le deuxième type de critère sera sur le contenu même des projets**, **par exemple leur pluridisciplinarité**, telle que nous pouvons la juger sur des projets qui ne sont pas complètement développés. Un **troisième critère** concernerait l'existence d'une **coopération acteurs-chercheurs**, **un quatrième l'existence d'autres financements**. Nous tiendrons également compte, en **cinquième critère**, de **la contribution des différents projets aux deux ateliers** – j'ai remarqué qu'il y avait un ou deux projets qui avaient fait des réponses et qui ne sont pas venues et ont donc probablement moins ressenti le besoin d'être dans ce programme que d'autres équipes. Nous utiliserons aussi sans doute des **critères un peu plus subjectifs sur l'originalité des projets**. Un **dernier critère** que j'ajoute est le **fait que des équipes souhaitent se regrouper**. Donc si vous discutez, faites-le nous savoir pour le 17 janvier, non pas que les discussions soient abouties mais que vous ayez l'intention de vous regrouper, que nous ayons un paysage de ce point de vue là un peu plus précis.

Enfin, l'idée aussi avec les ateliers est de **constituer une communauté de recherche**, et ce que nous allons proposer pour continuer cela est un **séminaire qui se tiendrait trois fois par an et permettrait de rebrasser les questions de recherche identifiées**. **Le premier, nous pensons le faire** autour du 22 ou 23 mars, plutôt **le 23 mars** car le 22 il y a un autre événement important d'une des choses qu'a citées Laurence. **Nous vous confirmerons les dates et nous établirons un programme précis**. Le séminaire se veut à la fois un **séminaire de recherche et séminaire ouvert aux acteurs** avec donc, à chaque fois, autour d'une question de recherche, l'intervention de chercheurs – nous puiserons aussi dans les équipes – et d'acteurs. L'idée est de retravailler ces questions de recherche **autour d'expérimentations en cours**, donc nous vous resolliciterons pour le séminaire pour retravailler l'ensemble des questions de recherche.

Programme Cit'in – Expérimentations démocratiques pour la transition écologique

Atelier de Réflexion Prospective n°2 : « Élaborer l'agenda des recherches »

PROGRAMME

Auditorium du MTES, 244 bd Saint-Germain, Paris – les 19 et 20/12/2017

Jour 1 : Mardi 19 décembre (14h-19h15)

13h00-14h00	Repas et café	
14h00-14h45	Mot d'accueil	Les questions de recherche du programme Cit'in à l'issue de l'ARP-1
	Organisation du travail	Déroulé et règles de l'atelier
	Découverte du groupe	Jeu collectif pour faire connaissance

Session 1 : Positionnement par rapport aux questions de recherche (QDR) de l'ARP-1

14h45-16h00	**Travail en groupe** (8 groupes de 6/8 personnes) (Groupes constitués au hasard)	Chaque membre du groupe explique aux autres les QDR abordées dans sa réponse à l'AMI
	Restitution (2 minutes par groupe)	Positionnement des équipes sur les différentes QDR

PAUSE (16h00-16h20)

Session 2 : Discussion et précision des QDR de l'ARP-1

16h20-17h30	**Précision des QDR (1/2)** (Les boules de neige n°1) (8 boules de neige en parallèle) (Discussions en binôme, puis à 4, puis à 8)	Les participant·e·s choisissent la QDR qu'il·elle·s veulent discuter (possibilité d'un groupe de « non-répondant·e·s ») Chaque groupe travaille à préciser une QDR, identifier des approches communes / divergentes, les références existantes…
	Restitution Mouvante	Les participant·e·s circulent pour regarder et écouter les production des différentes boules de neige

PAUSE (17h30-17h50)

17h50-19h15	**Précision des QDR (2/2)** (Les boules de neige n°2) (8 boules de neige en parallèle) (Discussions en binôme, puis à 4, puis à 8)	Les participant·e·s choisissent l'autre QDR qu'il·elle·s veulent discuter (possibilité d'un groupe de « non-répondant·e·s ») Chaque groupe travaille à préciser une QDR, identifier des approches communes / divergentes, les références existantes…
	Restitution (3 minutes par groupe)	Chaque groupe présente quelques points marquants de son travail

FIN DE JOURNÉE (19h15)

Jour 2 : Mercredi 20décembre (9h-16h00)

9h00-9h30	Accueil	
9h30-9h45	Retrouvaille du groupe	Jeu collectif pour se retrouver

Session 3 : Les questions de recherche manquantes

9h45-11h15	**Regards par « objets » et QDR manquantes** (8 groupes de 6/8 personnes) (Groupes constitués selon les réponses à l'AMI et les préférences des participant·e·s)	Chaque groupe discute des complémentarités / différences entre les réponses et identifie les QDR qui pourraient être intégrées à l'agenda de recherche
	Restitution (3 minutes par groupe)	Chaque restitution est articulée autour des nouvelles QDR qui ont été travaillées

PAUSE (11h15-11h30)

11h30-12h00	**Intervention**	Intervention de Laurence Monnoyer-Smith, Commissaire Général au Développement Durable
12h00-13h00	**Préparation de la synthèse** (Groupes constitués selon les préférences des participant·e·s)	Chaque groupe travaille sur une QDR ou une question manquante Chaque groupe prépare une synthèse de 5 minutes qui sera présentée en plénière

DÉJEUNER (13h00-14h00)

Session 4 : Construction de l'agenda des recherches

(Session ouverte aux autres membres des équipes répondantes à l'AMI)

14h00-15h00	**Synthèse collective** (Mêmes groupes, 5 minutes par groupe)	Chaque groupe restitue sa synthèse
15h00-15h45	**Échanges avec la salle**	Suite à la présentation de toutes les synthèses, discussion générale avec la salle.
15h45-16h00	**Clôture**	Mot de clôture de l'ARP-2 et présentation des suites du programme Cit'in

FIN DE LA JOURNÉE (16h00)

Atelier de Réflexion Prospective n°2 : « Élaborer l'agenda des recherches »

HUIT QUESTIONS DE RECHERCHE

Auditorium du MTES, 244 bd Saint-Germain, Paris – les 19 et 20/12/2017

L'exercice proposé pour le second atelier de réflexion prospective – la construction collective d'un agenda des recherches sur les expérimentations démocratiques pour la transition écologique – est organisé en trois temps. Ces trois temps visent à reformuler, enrichir, compléter les axes que proposait l'appel à manifestation d'intérêt ou les thèmes qui sont ressortis des discussions de l'atelier d'octobre, récapitulées ci-dessous en huit questions de recherche.

Il ne s'agit pas ici de proposer une première rédaction succincte de l'agenda des recherches, sa rédaction sera entreprise à la suite de l'atelier et des allers-retours seront organisés vers les équipes pour aboutir à un texte collectif. Il s'agit simplement, comme support de travail du second atelier de réflexion prospective, de rappeler succinctement les questions de recherche abordées dans l'appel à manifestation d'intérêt et dans les discussions (et le compte rendu) du premier atelier.

Deux conceptions de la transition

Les discussions du premier atelier de réflexion prospective ont fait ressortir deux conceptions assez différentes de la notion de transition, ayant chacune des implications politiques et scientifiques bien spécifiques. Une première approche conçoit la transition comme un changement d'état, une période d'instabilité et de tâtonnements entre deux phases de stabilité. L'exercice de prospective du premier atelier a largement fait ressortir les mutations, subies ou pas, qui se produisent dont on apprécie mal les conséquences et la durée, avec à la fois des opportunités nouvelles et des risques, et des possibilités de ruptures brutales. Dans cette première conception, la transition est l'entrecroisement de changements multiples en période de fortes incertitudes. Dans une seconde conception, la transition est plutôt un chemin ou une mise en mouvement vers un changement désiré – ce qui suppose un horizon qui est défini a priori – ou vers un horizon qui se découvre chemin faisant. Plus que l'incertitude ou le risque, le choix démocratique des chemins est alors ce qui importe : il faut explorer la pluralité des chemins de la transition. Dans cette seconde conception, l'important est donc la définition des objectifs et l'appréhension des conditions pour les atteindre dans les contraintes de temps définies.

Dans le cas de la transition écologique, les deux approches sont indispensables, et l'exercice du premier atelier de réflexion prospective conduisait à puiser à l'une et l'autre de ces deux conceptions : d'un côté, les urgences, les irréversibilités écologiques et les limites planétaires font du temps de l'action et du volontarisme des dimensions majeures ; mais ni la nature, ni la société, ni mêmes les techniques ne sont totalement maîtrisables et il faut aussi faire la part des incertitudes et de l'imprévisible dans un monde où les mutations s'accélèrent. Jacques Theys (2017) a également souligné que ces deux types d'approches de la transition appelaient des types de recherches assez différentes (analyse des conséquences des mutations en cours, évaluation des capacités d'adaptation ou de résilience, des limites, effets de seuil et risques de ruptures, dans la première conception, alors que la transition comme conduite d'un changement désiré nécessite plutôt des recherches utiles à la définition des objectifs, à la compréhension des dynamiques, conditions et effets des actions mises ou à mettre en œuvre).

Ces deux conceptions de la transition ont en commun la prise en compte des possibles (ce qui nous renvoie à l'innovation, l'analyse des risques et incertitudes, la veille et à la prospective) et une meilleure appréciation des temporalités (des dynamiques, des inerties, des irréversibilités, qu'elles soient naturelles, socio-économiques ou politiques). Le programme Cit'in entend de plus valoriser ce qu'il y a de commun entre ces diverses approches parce qu'il envisage la question de la démocratie comme clef majeure de la transition. Le programme Cit'in invite ainsi à questionner les conceptions de la transition, à explorer la pluralité des chemins de la transition, à travailler sur les dimensions de l'agir citoyen dans cette pluralité, et sur les conditions de félicité de l'agir citoyen pour la transition.

Huit questions de recherche

1/ L'agir citoyen dans les conceptions de la transition écologique

Si les conceptions différentes de la transition écologique ne conduisent pas aux mêmes questions de recherche, c'est en partie parce qu'elles n'accordent pas la même place à l'action des citoyens. Par exemple, l'appel des 15 000 scientifiques au niveau mondial fin novembre insiste sur la nécessité d'une action citoyenne pour réorienter les choses mais, dans le même temps, ne pense la place des citoyens que sous la forme d'un appel aux consommateurs et aux citoyens à faire pression soit sur le marché, soit sur les élus et les pouvoirs publics. L'appel à manifestation d'intérêt proposait deux axes de réflexion complémentaires sur l'appropriation citoyenne de la transition et sur la citoyenneté environnementale (axes 4 et 5) qu'il convient donc d'approfondir. La réflexion sur la citoyenneté écologique est nécessaire pour transformer les conceptions de l'action publique mais également pour examiner ce qui structure l'agir citoyen. Quelle définition du bon citoyen écologique dans la fabrique des politiques publiques ? Quel agir citoyen pour faire face à des vulnérabilités différenciées ? Comment les expérimentations citoyennes se saisissent-elles des contraintes adaptatives ? Comment réinterrogent-elles les normes sociales présentes (consommation, travail, déplacement, etc.) pour les transformer ?

2/ Les formes de l'agir citoyen : Mises en mouvement individuelles et collectives pour la transition écologique

Débattre, produire, fabriquer, consommer, offrir des services, aménager des espaces publics, des lieux communs, apprendre, échanger, partager… : que font les citoyen·ne·s ensemble et désormais en dehors des cadres institutionnels et sociaux conventionnels ? Par-delà les objets, actions, services faits ensemble, que nous apprennent ces expérimentations sur l'action sociale, économique ou politique contemporaine, sur ses conditions de réalisation et sur le sens dont les initiatives citoyennes sont porteuses ? L'atelier de réflexion prospective a particulièrement mis l'accent sur la question des mises en mouvement individuelles et collectives, sur ce qui fait mouvement vers la transition. Il s'agit d'approfondir ces questions dans plusieurs voies.

Une première voie ressort des travaux sur les situations post-catastrophe (Seveso, Tchernobyl, Haïti, etc.) : les populations touchées font valoir une vision de la vie, au-delà de leur statut de victime, car il leur faut continuer de vivre. La mise en mouvement est ici l'affirmation d'un vitalisme des acteurs locaux s'appuyant sur l'appréhension sensible de leur milieu. Une seconde voie, plus souvent explorée, est celle des mobilisations collectives, des résistances évoquées à plusieurs reprises lors de l'atelier. Mais, si les discussions de l'atelier ont mis en lumière les capacités d'initiatives locales pour construire collectivement des solutions ici et maintenant dans la transition, la question d'un exercice de la citoyenneté dépassant le cadre de la communauté locale se pose dans les deux voies. Plus largement, comment et à quelles conditions les différentes expérimentations locales favorisent-elles la prise de conscience d'une existence à l'échelle de l'humanité (du Terrestre, dans les termes récemment proposés par Bruno Latour), d'un nouvel horizon temporel de l'action ? Comment approfondissent-elles l'idée démocratique ?

3/ Le maillage des initiatives citoyennes : réseaux, convergences, fragmentations, hybridations, effets

Les expérimentations démocratiques constituent aujourd'hui un socle d'expériences disponibles, souvent instrumentées pour pouvoir faire fonctionner autrement la démocratie, en particulier à l'échelle locale. Il s'agit donc de réfléchir sur la circulation, les mises en relation de différentes expérimentations démocratiques, sur les ponts qu'elles construisent entre elles, sur la manière dont ces initiatives se disséminent et peuvent dessiner un mouvement d'ensemble. Cela a été mentionné lors de l'atelier, des expérimentations « locales » ont en effet pu essaimer dans le monde entier, devenir des références largement partagées en s'intensifiant, en se donnant le temps de se développer et de s'approfondir. Comment penser les connexions émergentes parmi les pratiques des communs, caractériser des formes qui donnent à ces expérimentations la capacité d'acquérir une puissance d'action au-delà du local ? Sur certains types de communs, des acteurs purement capitalistes, par exemple Blablacar ou le Bitcoin, ont par une dynamique *bottom-up* construit un maillage bien peu égalitaire et démocratique : comment discriminer de tels phénomènes privatifs des dynamiques participatives existantes dans la société ? Le maillage peut également s'envisager à travers l'identification et la valorisation de nouvelles formes de savoirs, par exemple des savoirs d'interface nécessaires à la construction des collectifs et au déploiement des expérimentations. Une autre question est souvent revenue lors de l'atelier, celle de la portée de l'action citoyenne, des capacités de

montée en échelle pour faire effet à une échelle au-delà du local (axe 2 de l'AMI).Un des paradoxes souvent posés de l'action citoyenne est en effet son échelle : quelle prise peut avoir une action citoyenne nécessairement locale, aux effets cumulatifs s'inscrivant dans le long terme, face à des changements globaux pouvant résulter de décisions d'acteurs mondialisés aux effets immédiats et autrement puissants ? Quelle capacité de démonstration d'alternatives, d'ouverture des possibles ?

4/ Articulation entre initiatives citoyennes et politiques publiques : Objectifs et stratégies dans les transitions écologique, énergétique et numérique

L'idée d'action locale pose également la question de l'articulation entre les initiatives citoyennes et les institutions existantes, les politiques publiques mises en œuvre : quel rapport les initiatives locales construisent-elles – ou non – avec les institutions, rapports qui, lorsqu'ils existent peuvent être différents selon que l'on s'adresse à l'échelle locale, nationale ou européenne ?Cette question de l'articulation entre initiatives citoyennes et politiques publiques constituait un axe de l'appel à manifestation d'intérêt (axe 1) et a été largement discuté lors de l'atelier de réflexion prospective. Il en ressort qu'il convient d'interroger cette articulation dans les trajectoires d'expérimentations citoyennes protéiformes, de caractériser les transformations des organisations et des logiques économiques, sociales et environnementales qu'elles inscrivent dans les territoires(quand certaines le pensent comme démonstrateur d'innovations technologiques alors que d'autres ancrent des communautés durables dans l'économie sociale et solidaire), et d'apprécier leur capacité à institutionnaliser de nouvelles normes démocratiques. Les initiatives locales et leur mise en réseau, la contribution de la participation citoyenne à la territorialisation des solutions, à la décentralisation de la gouvernance, conduisent à être attentifs aux controverses et aux conflits que suscite l'action publique, et plus généralement aux processus de conflits et de coopérations entre des acteurs sociaux divers, dont les intérêts divergent et qui sont porteurs de constructions très différentes des problèmes publics à traiter.

5/ Communs et composition du monde commun

La crise écologique pose à nouveaux frais les questions d'un monde commun partagé à l'échelle de l'humanité (cf. Latour, *Où atterrir ?*). Les discussions de l'atelier ont pointé comment des collectifs se constituent dans la coproduction d'espaces ou de tiers-lieux, y construisent des règles de fonctionnement, les finalités et horizons d'attente de leur action. Mais l'implication des citoyen·ne·s varie fortement dans la gouvernance, le portage et le financement des initiatives, du financement participatif à la gestion directe par et pour les citoyen·ne·s de projets. Ces formes inédites d'organisation permettent de mieux reconnaître les capacités des individus et des collectifs. Plus généralement, la question des communs (envisagée dans l'AMI essentiellement sous l'angle du numérique, axe3) invite à être attentif à toutes les activités consistant à « mettre en commun », au travail coopératif nécessaire pour organiser le partage et la mutualisation des ressources et des données, aux nouvelles manières de « faire société », et aux obstacles auxquels elles se heurtent. En effet, certaines formes collaboratives, que ce soit entre habitant·e·s d'un quartier populaire ou entre participant·e·s d'un chantier autogéré, n'ont ni ne visent forcément une traduction politique à proprement parler, quand elles ambitionnent la réduction des vulnérabilités, le développement de capacités d'action réelles sur le contexte économique et politique, ou l'organisation de nouvelles solidarités. Par ailleurs, certaines initiatives citoyennes tendent à prendre en charge ces enjeux sous des formes excluantes ou témoignent de replis hostiles. Dans quelle mesure ces formes et pratiques obligent-elles à repenser la question même de ce qui « est » ou « fait » politique ?

6/ Agir à temps : Les temporalités de l'agir environnemental pour la transition

La crise écologique transforme profondément l'action publique, les modes de décision publics, en même temps que l'ensemble des mécanismes démocratiques. Elle impose d'« agir à temps », alors même que les connaissances pour fonder l'action ne sont jamais totalement disponibles et que les processus de décision restent souvent formatés par des conceptions de l'action environnementale dépassées par rapport à la réalité des enjeux. La transition écologique implique donc une réflexion sur les temporalités de l'action, jusque-là relativement peu développées. C'est pourquoi cette question constituait un axe de l'AMI (axe 6), mais il convient de mieux la distinguer d'un axe sur la manière dont les expérimentations citoyennes questionnent la fabrique des futurs et les savoirs sur le futur. Car si la transition implique d'agir à temps, la pluralité des chemins de la transition mettent en mouvement une multiplicité de temporalités de l'agir citoyen, qu'il convient de prendre en compte pour comprendre les conditions d'une confluence possible d'initiatives éclatées dans un mouvement d'ensemble ou au contraire les risques de fragmentation d'expérimentations

toujours à refaire. La transition appelle ainsi à la construction d'une temporalité démocratique dès que nous réfléchissons dans le cadre d'un avenir ouvert.

7/ La fabrique des futurs

Le futur est un concept plus épais que celui d'avenir, autant à la source qu'à l'aboutissement de notre façon d'agir et de penser car le futur fait retour sur le présent pour en repenser les propriétés. C'est pourquoi le futur peut être objet d'expérimentation : anticiper, n'est-ce pas aussi expérimenter le futur ? La discussion sur la fabrique du futur dans l'atelier de réflexion prospective a porté sur cette possibilité d'expérimentation en soulignant des tensions autour de « comment construire un futur désirable ? » et « doit-on construire un futur désirable ? ». L'exercice de prospective a donné lieu tant à des dystopies, à des utopies qu'à des « pragmatopies ». Face au « catastrophisme éclairé » de bien des projections des sciences du climat et de l'environnement, cette conception pragmatopique affirme la possibilité de concevoir un futur ouvert. C'est autour de cette question qu'était construit l'un des axes de l'AMI (axe 6), pour interroger les pratiques de production de scénarios et les controverses qui leur donnent une portée politique. Mais la nature aussi fomente son propre futur, selon l'expression de Céline Granjou. Il y a donc intérêt à suivre aussi ceux qui, dans l'expérimentation comme dans des laboratoires de recherche, essayent d'être au plus près de ces futurs fomentés par la nature elle-même.

8/ La coopération entre chercheurs et acteurs de la transition : quels nouveaux formats de recherche

Les expérimentations démocratiques questionnent les modes de production des connaissances. Avec le numérique, l'essor de la recherche participative ou coopérative ou des sciences participatives – pratiques qui se sont largement diffusées en seulement quelques années –signale le bouleversement des possibilités de production et de collecte de données pour la recherche, et ouvre à de nouvelles formes de production et de circulation des connaissances. Cette question n'a été abordée dans les discussions de l'Atelier de réflexion prospective que sous l'angle de la recherche-action. Mais, en partant du principe que les formes de savoirs et d'expérience sont plurielles, le premier enjeu consiste à concevoir la recherche autrement : il s'agit de produire des savoirs en commun tout au long du processus de recherche, de l'élaboration des questions de recherche à l'analyse et à la diffusion des résultats, en passant par le choix des objets d'étude, des hypothèses et méthodes d'enquête. Enjeu, car la question de la participation des « citoyen·ne·s ordinaires » à la science reste une question controversée, bien plus encore que celle de la participation politique au sens large : elle met en cause une frontière, le monopole de la production de la connaissance par les scientifiques professionnels. Elle interroge les rapports sociaux inégalitaires en jeu dans la reconnaissance de savoirs de types différents. Quelles transformations des rapports entre autorité des connaissances scientifiques et ouverture du débat démocratique s'opèrent quand les politiques publiques entendent s'ancrer dans la citoyenneté renouvelée qu'appelle la transition écologique ? Quelles relations entre les divers savoirs, connaissances, expertises et normes dans ces politiques et dans la production scientifique ?

Références mentionnées explicitement :

Céline Granjou, *Sociologie des changements environnementaux. Futurs de la nature*, Paris, ISTE Éditions, 2016.

Bruno Latour, *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*, Paris, La Découverte, 2017.

Jacques Theys, « Prospective et recherche pour les politiques publiques en phase de transition », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 25, supplément septembre 2017, pp.84-92.